

Belo Horizonte  
15–21 juillet  
2010

# Commission de météorologie agricole

Quinzième session



Organisation  
météorologique  
mondiale

OMM-N° 1062

**Temps • Climat • Eau**



# Commission de météorologie agricole

Quinzième session

Belo Horizonte  
15–21 juillet 2010

Rapport final abrégé, résolutions et recommandations

OMM-N° 1062



**Organisation  
météorologique  
mondiale**  
Temps • Climat • Eau

OMM-N° 1062

© Organisation météorologique mondiale, 2010

L'OMM se réserve le droit de publication en version imprimée ou électronique ou sous toute autre forme et dans n'importe quelle langue. De courts extraits des publications de l'OMM peuvent être reproduits sans autorisation, pour autant que la source complète soit clairement indiquée. La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication doivent être adressées au:

Président du Comité des publications  
Organisation météorologique mondiale (OMM)  
7 bis, avenue de la Paix  
Case postale 2300  
CH-1211 Genève 2, Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 84 03  
Fax.: +41 (0) 22 730 80 40  
Courriel: [publications@wmo.int](mailto:publications@wmo.int)

ISBN 978-92-63-21062-3

#### NOTE

Les appellations employées dans les publications de l'OMM et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées dans les publications de l'OMM sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OMM. De plus, la mention de certaines sociétés ou de certains produits ne signifie pas que l'OMM les cautionne ou les recommande de préférence à d'autres sociétés ou produits de nature similaire dont il n'est pas fait mention ou qui ne font l'objet d'aucune publicité.

Le présent rapport contient l'ensemble des textes tels qu'ils ont été adoptés en séance plénière et a fait l'objet d'une édition sommaire.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX DE LA SESSION	
<b>1. OUVERTURE DE LA SESSION</b> (CAgM-XV/PINK 1).....	1
<b>2. ORGANISATION DE LA SESSION</b> (CAgM-XV/PINK 2) .....	6
2.1 Examen du rapport sur la vérification des pouvoirs .....	6
2.2 Adoption de l'ordre du jour (CAgM-XV/Doc. 2.2(1); CAgM-XV/Doc. 2.2(2)).....	6
2.3 Établissement de comités .....	6
2.4 Autres questions d'organisation .....	7
<b>3. RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE PROGRAMME DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE</b> (CAgM-XV/Doc. 3; CAgM-XV/PINK 3; CAgM-XV/PINK 3, REV. 1) .....	7
<b>4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION</b> (CAgM-XV/Doc. 4(1); CAgM-XV/Doc. 4(2); CAgM-XV/G/WP 4(1); CAgM-XV/APP_WP 4(1); CAgM-XV/APP_Doc. 4(2)).....	12
<b>5. RAPPORTS NATIONAUX SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS EN MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE</b> (CAgM-XV/Doc. 5, REV. 1; CAgM-XV/PINK 5).....	26
<b>6. PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE</b> (CAgM-XV/Doc. 6; CAgM-XV/AWP 6; CAgM-XV/APP_WP 6).....	28
<b>7. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</b> (CAgM-XV/Doc. 7; CAgM-XV/PINK 7) .....	30
<b>8. COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</b> (CAgM-XV/Doc. 8; CAgM-XV/PINK 8).....	34
<b>9. EXAMEN DES RÉSOLUTIONS ET DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DE LA COMMISSION AINSI QUE DES RÉSOLUTIONS PERTINENTES DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> (CAgM-XV/Doc. 9; CAgM-XV/APP_Doc. 9).....	41
<b>10. FUTURS TRAVAUX DE LA COMMISSION, Y COMPRIS LA CRÉATION D'ÉQUIPES D'EXPERTS</b> (CAgM-XV/Doc. 10; CAgM-XV/G/WP 10; CAgM-XV/APP_WP 10).....	41
<b>11. TRIBUNE LIBRE</b> (CAgM-XV/PINK 11).....	45
<b>12. QUESTIONS DIVERSES</b> (CAgM-XV/PINK 12) .....	46
<b>13. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU</b> (CAgM-XV/PINK 13; CAgM-XV/PINK 13, REV. 1) .	46
<b>14. DATE ET LIEU DE LA SEIZIÈME SESSION</b> (CAgM-XV/PINK 14) .....	46
<b>15. CLÔTURE DE LA SESSION</b> (CAgM-XV/PINK 15) .....	46

## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

<i>N° final</i>	<i>N° de session</i>		
1	6/2	Priorités de la Commission de météorologie agricole pour la période 2011-2014 .....	47
2	6/1	Mandat de la Commission de météorologie agricole .....	48
3	9/1	Examen des résolutions et des recommandations antérieures de la Commission de météorologie agricole .....	50
4	10/1	Structure de travail de la Commission de météorologie agricole .....	50
5	10/2	Groupe de gestion de la Commission de météorologie agricole.....	54
6	10/3	Groupes d'action sectoriels ouverts de la Commission de météorologie agricole .....	55

## RECOMMANDATIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

<i>N° final</i>	<i>N° de session</i>		
1	3/1	Sécheresse et désertification .....	58
2	5/1	Rapports d'activité nationaux dans le domaine de la météorologie agricole.....	60
3	7/1	Enseignement et formation professionnelle en météorologie agricole...	61
4	9/1	Examen des résolutions du Conseil exécutif fondées sur des recommandations antérieures de la Commission de météorologie agricole.....	63

## ANNEXES

I	Attributions des équipes relevant des groupes d'action sectoriels ouverts (annexe du paragraphe 10.16 du résumé général).....	64
II	Composition des équipes relevant des GASO (annexe du paragraphe 10.16 du résumé général) .....	69

## APPENDICE

Liste des participants .....	72
------------------------------	----

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX DE LA SESSION

### **1. OUVERTURE DE LA SESSION** (point 1 de l'ordre du jour)

**1.1** La quinzième session de la Commission de météorologie agricole s'est tenue à Belo Horizonte, Brésil, du 15 au 21 juillet 2010. Elle a été ouverte le 15 juillet 2010 à 10 heures par M. Jim Salinger (Nouvelle-Zélande), président de la Commission.

**1.2** M. Salinger a chaleureusement accueilli tous les participants. Il a souhaité la bienvenue à M. José Gerardo Fontelles, Ministre par intérim et Secrétaire exécutif du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Approvisionnement, Gouvernement du Brésil, M. Antonio Divino Moura, Représentant permanent du Brésil auprès de l'OMM, à M. Luiz Claudio Costa, Recteur, Université fédérale de Viçosa, Brésil, à M. Jarraud, Secrétaire général de l'OMM, M. Avinash Tyagi, Directeur du Département du climat et de l'eau de l'OMM et M. Mannava Sivakumar, Directeur du Bureau de la prévision du climat et de l'adaptation aux changements climatiques de l'OMM.

**1.3** M. Salinger a sincèrement remercié M. Antonio Divino Moura, Représentant permanent du Brésil auprès de l'OMM et ses collègues du comité local d'organisation de l'efficacité des dispositions logistiques et d'avoir fait en sorte que chacun garde un excellent souvenir de son séjour au Brésil. Il a aussi remercié les nombreux fonctionnaires brésiliens et les fonctionnaires du Secrétariat de l'OMM pour le sérieux de leur planification et la tâche considérable qu'ils avaient accomplie et a souhaité à tous une session fructueuse et constructive.

**1.4** M. Salinger a relevé l'importance du mandat de la Commission, à savoir: renforcer la sécurité alimentaire, atténuer les effets des catastrophes naturelles comme les sécheresses, les vagues de chaleur et les inondations, etc. sur l'agriculture, l'élevage en exploitation et sur parcours, la foresterie et la pêche, promouvoir la gestion durable des terres et concevoir des stratégies pour faire face à l'évolution et à la variabilité du climat et à leurs incidences sur l'agriculture, l'élevage en exploitation et sur parcours, les forêts, et la pêche.

**1.5** M. Salinger a indiqué que la population du globe devrait passer de 6,8 milliards d'habitants actuellement à 8,3 milliards en 2030 et à près de 9,2 milliards d'ici 2050. Cette croissance concernera principalement les pays en développement, de sorte que la production alimentaire mondiale devrait augmenter de plus de 50 % d'ici 2030 et de près du double d'ici 2050. Il a fait remarquer que selon les derniers chiffres de la FAO, le rapport entre les stocks céréaliers et l'utilisation prévue de céréales s'établissait à 19,6 % en 2008, soit à son plus bas niveau depuis 30 ans. En 2008, les pays en développement ont enregistré une augmentation de 1,1 % seulement de leur production céréalière. En fait, si l'on fait abstraction de la Chine, de l'Inde et du Brésil, la production des autres pays en développement a diminué de 0,8 %. La part de l'agriculture dans l'aide publique au développement s'est fortement réduite, passant de 17 % en 1980 à 3 % en 2006.

**1.6** M. Salinger a souligné l'importance du poisson et de l'industrie de la pêche pour l'alimentation, la sécurité alimentaire et la génération de recettes. Selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le poisson est une source majeure de protéines et représente environ 20 % des protéines animales dans le régime alimentaire de plus de 2,8 milliards de gens – cette proportion peut atteindre 50 % dans les régions les plus pauvres du monde et jusqu'à 90 % dans les petits états insulaires en développement et les régions côtières. Les pêcheries sont

menacées par les changements climatiques à savoir l'élévation de la température de l'eau, la fonte des glaciers, les changements de la salinité de l'océan et des changements des caractéristiques des cyclones: les pays en développement qui dépendent de la pêche pour leur alimentation et pour les exportations seront confrontés à un vrai défi pour s'ajuster aux changements.

**1.7** M. Salinger a souligné que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a conclu dans son quatrième rapport d'évaluation que l'évolution et la variabilité du climat modifieront vraisemblablement la productivité et la répartition des pêcheries océaniques, avec des conséquences imprévisibles. La productivité des espèces vivant dans des zones plus froides sera peut-être réduite dans les eaux subtropicales. La productivité des espèces vivant dans les eaux plus chaudes sera peut-être accrue dans les eaux subtropicales et la répartition des espèces plus tropicales s'étendra sans doute vers le sud. L'intensification de la variabilité du climat rendra plus difficile la prévisibilité et la gestion des pêcheries.

**1.8** M. Salinger a fait remarquer que les 450 millions de petits exploitants agricoles que compte notre planète sont exposés à plusieurs menaces qui affectent leur existence même. Rien qu'en 2009, diverses catastrophes naturelles ont touché tous les continents: des inondations en Europe centrale, un phénomène de sécheresse en Chine touchant 4 millions de personnes, de faibles moussons en Inde avec des précipitations inférieures de 23 % à la normale dans le pays, un phénomène de sécheresse en Afrique de l'Est, qui a entraîné des pénuries généralisées de nourriture au Kenya où l'on a enregistré la perte de 150 000 têtes de bétail et une diminution de 40 % de la récolte de maïs (23 millions de personnes concernées), la sécheresse au Mexique, de fortes précipitations en Uruguay, dans le nord de l'Argentine et dans le sud du Brésil, ayant entraîné des inondations de grande ampleur, des vagues de chaleur extrême dans le sud de l'Australie, accompagnées de conditions très sèches ayant provoqué des feux de friche mortels. On a donc pu affirmer que la période 2000–2009 a été la décennie la plus chaude jamais enregistrée sur la planète.

**1.9** M. Salinger a instamment prié la Commission de se saisir des principales recommandations formulées par le Colloque international sur les services météorologiques et climatologiques dans le contexte de la crise que connaissent les agriculteurs, qui s'est tenu juste avant la session de la Commission, et d'en faire des plans d'action pour aider les SMHN à augmenter la production de produits alimentaires et de fibres.

**1.10** M. Salinger a proposé de poursuivre les trois principaux programmes de travail: les services agrométéorologiques, les systèmes d'appui aux services agrométéorologiques et les effets de l'évolution et de la variabilité du climat et des catastrophes naturelles sur l'agriculture, l'élevage en exploitation et sur parcours, la foresterie et la pêche. Il a suggéré, au nombre des nouvelles initiatives, une coentreprise avec la CMOM pour examiner les effets du temps et du climat sur les pêcheries. Il a proposé que la Commission d'hydrologie et la Commission de climatologie travaillent ensemble sur la gestion intégrée des sécheresses et constituent un groupe de travail avec les trois commissions techniques sur le climat, l'eau et la nourriture.

**1.11** M. Salinger a souligné l'importance du soutien aux pays en développement – en particulier les pays les moins avancés d'Afrique, des Amériques et de l'Asie du Sud et de l'Est – dans le renforcement de leurs capacités, qui est au cœur des programmes d'éducation et de sensibilisation de la Commission. L'expertise scientifique n'est utile pour l'amélioration de la sécurité alimentaire que si elle est comprise et appliquée par ceux qui produisent et récoltent la nourriture.

**1.12** M. Salinger a souligné que la CMAg est confronté à de nombreux défis et qu'elle a un rôle extrêmement important à jouer pour aider l'adaptation de la production d'aliments et de fibres à l'évolution et à la variabilité du climat. La CMAg a un rôle crucial à jouer pour les pays en développement, en particulier dans les Amériques, en Afrique, en Asie du Sud et de l'Est.



**1.13** M. Antonio Divino Moura, Représentant permanent du Brésil auprès de l'OMM, a très chaleureusement souhaité la bienvenue à tous les délégués présents à Belo Horizonte. Il a remercié l'OMM d'avoir choisi d'organiser cette quinzième session de la CMAg à Belo Horizonte.

**1.14** M. Moura a mentionné que l'OMM joue un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances et que la CMAg est, pour sa part, un organe qui joue un rôle de premier plan dans la diffusion des informations, de l'expérience acquise et des connaissances scientifiques et dans le rassemblement des milieux scientifiques en vue de réduire au minimum les effets des aléas météorologiques sur l'activité agricole.

**1.15** M. Moura a espéré que cette session de la Commission déboucherait sur des résultats de grande portée pour l'économie agricole de la planète.

**1.16** Au nom de l'OMM et à titre personnel, M. Michel Jarraud, Secrétaire général de l'OMM, a remercié le Gouvernement brésilien d'avoir bien voulu accueillir la présente session ainsi que le Colloque international sur les services météorologiques et climatologiques dans le contexte de la crise que connaissent les agriculteurs. Il a exprimé sa gratitude à M. Antonio Divino Moura, Directeur de l'Instituto Nacional de Meteorologia (INMET) du Brésil, Troisième Vice-Président de l'OMM et Représentant permanent du Brésil auprès de l'OMM, à M. Luiz Claudio Costa, Recteur de l'Université fédérale de Viçosa, ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaborateurs pour leur hospitalité chaleureuse et leur excellent sens de l'organisation. Il a également adressé ses remerciements à MM. Jim Salinger et L.S. Rathore pour la compétence avec laquelle ils ont assuré la direction de la Commission pendant l'intersession depuis la quatorzième session de la CMAg (New Delhi, 2006) et remercié également les présidents et les membres des groupes d'action sectoriels ouverts et des équipes d'experts de même que les rapporteurs.

**1.17** M. Jarraud a mentionné le rôle des objectifs du Millénaire pour le développement et l'engagement de la communauté internationale à lutter contre la pauvreté, la faim, les maladies, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes. Il a indiqué qu'à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale (Rome, juin 2008), le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté les dirigeants du monde entier à prendre des mesures «vigoureuses et urgentes» pour lutter contre la crise alimentaire mondiale, notamment en relançant la production alimentaire et l'agriculture. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un milliard de personnes souffraient de faim chronique en 2009, alors que 31 pays – dont 20 pays africains – doivent faire face à une crise alimentaire aiguë nécessitant une aide d'urgence.

**1.18** M. Jarraud a rappelé qu'il importe d'accroître d'urgence la productivité agricole grâce à l'utilisation plus efficace de trois ressources naturelles fondamentales: les sols, les plantes cultivées et le climat, notamment dans les pays en développement. Il a souligné que les milieux agricoles sont assez mal informés des avantages réels et potentiels des services météorologiques et climatologiques. Il a ajouté que le renforcement de la collaboration entre les agriculteurs et les Services météorologiques nationaux (SMN) des 189 Membres de l'OMM favorise le développement des prévisions et des services climatologiques.

**1.19** M. Jarraud a estimé que pour améliorer la production agricole, il est absolument indispensable de tirer parti au mieux des applications et des progrès de la science et de la technique, et notamment des possibilités qui s'offrent désormais dans les domaines de l'information climatologique et météorologique, de la prévision et de la diffusion d'alertes précoces en cas de dangers météorologiques et climatiques imminents. Le renforcement des capacités en matière de météorologie agricole peut aussi contribuer de manière significative à accroître la sécurité alimentaire, en particulier grâce à des ateliers comme celui qui s'est tenu ici-même à Belo Horizonte juste avant la session et qui a facilité l'échange de l'expérience acquise entre toutes les parties intéressées.

**1.20** M. Jarraud a expliqué que depuis l'approbation du quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – coparrainé par l'OMM et qui a reçu le prestigieux prix Nobel de la paix à la fin de l'année 2007 –, on a assisté à un très net renforcement de la prise de conscience de la question du changement climatique et des risques et vulnérabilités qui lui sont associés. En 2009, la troisième Conférence mondiale sur le climat (CMC-3), réunie à Genève, a approuvé à l'unanimité la mise en place d'un Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), afin de consolider en particulier les prévisions et les services climatologiques à base scientifique. Une Équipe spéciale de haut niveau élabore activement des propositions au sujet de ce cadre, qui seront soumises au Seizième Congrès météorologique mondial l'an prochain.

**1.21** M. Jarraud a déclaré que le CMSC faciliterait la fourniture d'informations climatologiques aux secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, sur la base d'une évaluation des risques et au moyen de la diffusion d'informations, du renforcement de la coopération et de l'instauration de partenariats et de la mise en œuvre de stratégies d'adaptation pour renforcer la résilience des systèmes agricoles et atténuer les effets des changements climatiques. L'un des principaux objectifs de l'OMM est de faire en sorte que son Programme de météorologie agricole apporte une contribution capitale à la mise en place du CMSC.

**1.22** M. Jarraud a mentionné plusieurs activités agrométéorologiques en cours qui sont particulièrement appropriées dans ce contexte. Par exemple, le Service météorologique national espagnol (AEMET) et l'OMM ont développé le projet METAGRI, consistant en séminaires itinérants destinés aux agriculteurs des pays de l'Afrique de l'Ouest et qui visent à renforcer le dialogue entre les SMHN et les agriculteurs et à favoriser une utilisation durable des ressources naturelles aux fins de production agricole. Une bonne centaine de séminaires ont déjà eu lieu dans 11 pays, et il devrait en avoir encore davantage cette année dans cinq autres pays Membres de l'OMM. De plus, des séminaires itinérants ont eu lieu en Éthiopie, en Inde et à Sri Lanka, tandis que d'autres projets agrométéorologiques aux objectifs similaires devraient être lancés prochainement dans les Caraïbes, en Éthiopie et dans la région du lac Victoria, en Afrique de l'Est. En partenariat avec le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD), l'OMM a contribué à l'établissement en Slovénie du Centre de gestion de la sécheresse pour l'Europe du Sud-Est, en vue de remédier à certains des aléas les plus néfastes à l'agriculture. Sur la lancée du succès de cette initiative majeure, l'OMM, la CCD et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) envisagent la possibilité d'établir un autre centre régional de gestion de la sécheresse en Asie centrale.

**1.23** M. Jarraud a indiqué que l'OMM a dernièrement organisé des ateliers sur les indices de sécheresse et les systèmes d'alerte précoce aux États-Unis d'Amérique et en Espagne, et qu'une autre réunion d'experts devrait avoir lieu en Inde cette année. L'OMM continue en outre de parrainer son Service mondial d'information agrométéorologique (WAMIS), qui permet de diffuser les produits agrométéorologiques de ses Membres.

**1.24** Avant de conclure, M. Jarraud a souligné l'importance de la possibilité pour des experts qualifiés de pays en développement de faire partie des groupes de travail que la Commission s'apprête à établir et a demandé au Directeur du Bureau de la prévision du climat et de l'adaptation aux changements climatiques, M. Mannava Sivakumar, de le représenter pendant la session de la Commission.

**1.25** M. José Gerardo Fontelles, Ministre par intérim et Secrétaire exécutif du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement, Gouvernement du Brésil, s'est déclaré ravi de participer à la cérémonie d'ouverture de la quinzième session de la CMAg et a souligné que le choix du Brésil en tant qu'hôte de cette manifestation mondiale qui se tient tous les quatre ans, et, pour la première fois en Amérique du Sud, est un heureux événement.

**1.26** M. Fontelles a parlé de l'importance de l'agriculture brésilienne dans le contexte mondial. Pour 2009-2010 la récolte brésilienne de céréales est estimée à 147,75 millions de

tonnes, soit 8,6 % de plus que celle de 2008/2009. La récolte de soja a augmenté de 20,2 % par rapport à celle des céréales. Ces chiffres témoignent d'une grande productivité. M. Fontelles a déclaré que le temps est un des principaux facteurs qui favorisent la productivité. Le Brésil peut compter sur un suivi et des prévisions climatologiques d'excellente qualité sur le plan de la précision dans l'ensemble du pays grâce à l'Institut météorologique national (INMET).

**1.27** M. Fontelles a souligné la remarquable coopération qui existe entre le Brésil et plusieurs pays africains. L'INMET et l'EMBRAPA, qui s'emploient à promouvoir des programmes de formation du personnel local et institutionnel d'Afrique. L'effort que fait le Brésil dans le domaine des énergies alternatives durables comme l'éthanol extrait de la canne à sucre est tout aussi remarquable, et contribue à réduire la pollution de l'air dans les métropoles telles que Sao Paulo. M. Fontelles a souligné l'importance du Plan pour l'agriculture et l'élevage 2010/2011 lancé en juin 2010 par le Président Lula, budgétisé à 100 milliards de Réais (environ 77 milliards de dollars des États-Unis). Parmi les principales mesures qu'il contient, on citera le développement du crédit rural, de meilleures conditions d'accès du producteur moyen aux services financiers et une augmentation de la capacité de stockage des céréales dans les exploitations agricoles.

**1.28** M. Fontelles a mis l'accent sur le processus de modernisation de l'INMET – qui compte désormais quelque 50 stations météorologiques automatiques fournissant des données en temps réel – ainsi que sur la collaboration entre l'INMET et les pays d'Amérique du Sud voisins pour mettre en place un réseau efficace, sous forme de "Centre virtuel pour les services climatologiques" comme recommandé par la troisième Conférence mondiale sur le climat qui s'est tenue à Genève en septembre 2009.

**1.29** M. Fontelles a appelé l'attention sur la publication du nouvel Atlas de la climatologie, publié par l'INMET, qui fournit des données historiques pour l'ensemble des saisons et une cartographie de toutes les stations de mesure. Il a remis un exemplaire de cet atlas à M. Jarraud.

**1.30** M. Fontelles a indiqué que le Gouvernement brésilien est parfaitement conscient des incidences éventuelles du changement climatique et qu'il est actif dans ce domaine. Il a mis en place un réseau de chercheurs qui travaillent sur les possibilités d'adaptation de l'agriculture au climat dans les années futures.

**1.31** M. Fontelles a conclu son discours en félicitant l'OMM des efforts remarquables déployés pour associer 189 pays à un partage de données d'expérience et à l'élaboration de solutions réalistes pour le suivi, la prévision, l'atténuation des effets des conditions météorologiques extrêmes et l'adaptation à ces conditions dans la perspective de protéger la vie et d'accroître la production alimentaire mondiale. Il importe d'accroître les échanges techniques et scientifiques entre chercheurs et instituts de recherche tels que l'INMET et l'EMBRAPA, les institutions internationales et les organismes du système des Nations Unies.

**1.32** Le discours de M. Fontelles a été suivi de la cérémonie de remise du prix de la CMAg. La Commission de météorologie agricole de l'OMM, par l'intermédiaire de ses États Membres, a décerné ce prix à M. H.P. Das, Vice-président de la Société internationale pour la météorologie agricole (INSAM)) et à M. Raymond L. Desjardins, chercheur principal du service Agriculture et Agro-alimentaire Canada, pour leur contribution remarquable et les services exceptionnels rendus à la Commission. En outre, M. Fontelles a présenté à chaque lauréat un souvenir de l'INMET.

**1.33** M. Luiz Claudio Costa, Recteur de l'Université fédérale de Viçosa, Brésil, a remercié tous les intervenants et tous les participants à la Commission de leur engagement et de leur contribution au réel succès de cette manifestation.

**1.34** La session a réuni 118 participants, dont les représentants de 62 pays et de cinq organisations internationales présentes en qualité d'observateurs. La liste complète des participants figure à [l'appendice du présent rapport](#).

## **2. ORGANISATION DE LA SESSION** (point 2 de l'ordre du jour)

### **2.1 EXAMEN DU RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS** (point 2.1)

Conformément à la règle 22 du Règlement général de l'OMM, une liste des personnes présentes, indiquant à quel titre elles assistaient à la session, a été établie sur la base de l'examen des pouvoirs. Cette liste, préparée par le représentant du Secrétaire général, a été acceptée à l'unanimité en tant que rapport sur la vérification des pouvoirs. Par conséquent, il a été décidé de ne pas créer de comité de vérification des pouvoirs.

### **2.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** (point 2.2)

La Commission a adopté l'ordre du jour provisoire tel qu'il figure dans le document CAgM-XV/Doc. 2.2(2) amendé.

### **2.3 ÉTABLISSEMENT DE COMITÉS** (point 2.3)

**2.3.1** Conformément à la règle 24 du Règlement général de l'OMM, la Commission a établi les comités suivants pour la durée de la session:

#### **Plénière A et plénière B**

**2.3.2** Deux comités ont été créés pour étudier en détail les divers points de l'ordre du jour:

- a) La plénière A, chargée d'examiner les points 6, 7 et 11 sous la présidence de M. L.S. Rathore (Inde);
- b) La plénière B, chargée d'examiner les points 4.6, 5, 8, et 9 sous la présidence de M. Byong-Lyol Lee (République de Corée).

#### **Comité des nominations**

**2.3.3** La Commission a établi un Comité des nominations composé des délégués suivants:

CR I	M. J. Spencer (Cap-Vert)
CR II	M. S. Bazgeer (République islamique d'Iran)
CR III	M. C. Alarcón Velazco (Pérou)
CR IV	M. R. Desjardins (Canada)
CR VI	M. V. Carr (Australie)
CR VI	M. I. Čačić (Croatie)

M. R. Desjardins a été élu président du Comité des nominations.

#### **Comité de coordination**

**2.3.4** Conformément à la règle 28 du Règlement général de l'OMM, il a été établi un Comité de coordination composé du président et du vice-président de la Commission, des présidents des plénières A et B, du représentant du Secrétaire général et de M. Reinaldo Gomide, du pays hôte.

#### **Comité spécial de nomination des membres des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts**

**2.3.5** La Commission a établi un comité spécial chargé de formuler des propositions pour la nomination des membres des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts, composé des personnalités suivantes:

Le président  
Le vice-président  
M. M. Gamedze (Swaziland)  
M. X. Yu (Chine)  
M. R. Gomide (Brésil)  
M. R. Motha (États-Unis d'Amérique)  
M. P. Napwatt (Vanuatu)  
M. G. Sterk (Pays-Bas)  
M. P. Wiles (Australie)

M. Mduduzi Gamedze a été élu président du Comité.

## **2.4 AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION** (point 2.4)

**2.4.1** La Commission a fixé comme suit son horaire de travail: de 9 h 30 à 12 h 30, et de 14 h 30 à 17 h 30.

**2.4.2** Conformément à la règle 111 du Règlement général de l'OMM et eu égard au caractère technique et particulier de ses débats, la Commission a estimé qu'il n'était pas nécessaire d'établir des procès-verbaux des séances plénières de la session.

## **3. RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE PROGRAMME DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE** (point 3 de l'ordre du jour)

**3.1** Au cours de la quatorzième intersession de la Commission de météorologie agricole, le Programme de météorologie agricole (PMAg) a centré ses activités sur l'amélioration des services agrométéorologiques destinés à la production agricole, le perfectionnement des systèmes d'appui à ces services et les répercussions de l'évolution/variabilité du climat et des catastrophes naturelles sur l'agriculture. Des progrès ont été accomplis, notamment, dans la mise en place d'un centre de gestion de la sécheresse pour l'Europe du Sud-Est, l'établissement d'indices consensuels pour les sécheresses d'origine météorologique, agricole et hydrologique, l'intensification des interactions entre tous les SMHN et le secteur de l'agriculture, l'augmentation de l'appui procuré aux projets agrométéorologiques par les donateurs et le resserrement des liens entre les organismes des Nations Unies et les ONG.

### **Mise en œuvre du Programme de météorologie agricole (PMAg) – Sécheresse**

**3.2** La Commission s'est réjouie des progrès réalisés au cours des quatre dernières années dans le domaine de la gestion des sécheresses. Elle a par conséquent adopté la [recommandation 1 \(CMAg-XV\) – Sécheresse et désertification](#).

**3.3** La Commission a été heureuse d'apprendre que l'OMM et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) avaient contribué conjointement à la mise sur pied d'un Centre de gestion de la sécheresse pour l'Europe du sud-est, en Slovénie, ainsi que d'un centre semblable proposé pour l'Asie centrale. Elle a noté que les deux équipes d'experts du GASO 3 relevant de la CMAg ont mentionné la nécessité d'établir des normes pour les indices de sécheresse. La Commission a indiqué que l'Atelier international sur la préparation aux situations de sécheresse et de températures extrêmes et la gestion de ces situations afin d'assurer l'avenir de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche, qui s'est tenu à Beijing, Chine (février 2009), avait recommandé de prendre les dispositions nécessaires pour définir les méthodes et mobiliser des ressources en vue de mettre au point, dans les meilleurs délais, des normes concernant les indices de sécheresse applicables à l'agriculture.

**3.4** La Commission s'est félicitée du fait que le Secrétariat ait procuré les ressources voulues pour organiser un Atelier interrégional sur les indices et les systèmes d'alerte précoce à la sécheresse à l'Université du Nebraska-Lincoln, Lincoln, États-Unis d'Amérique

(11-15 décembre 2009). Elle a relevé que divers indices de sécheresse étaient utilisés selon les régions et les applications, mais qu'une orientation émanant d'experts est nécessaire pour aider les Membres à évaluer des indices confirmés pouvant être utiles dans leurs SMHN. La Commission a souscrit à la déclaration de Lincoln sur les indices de sécheresse issue de l'atelier, qui a recommandé que tous les SMHN du monde entier aient recours à l'indice normalisé de précipitations (INP) pour caractériser les sécheresses en météorologie, outre les autres indices déjà employés, et a noté que le Conseil exécutif à sa soixante-deuxième session avait approuvé la résolution 15 (EC-LXII) – Indice normalisé de précipitations à utiliser par tous les Services météorologiques et hydrologiques nationaux comme critère de sécheresse en météorologie, qui sera soumise à l'approbation du Seizième Congrès de l'OMM en 2011.

**3.5** La Commission a par ailleurs appuyé les recommandations contenues dans la Déclaration de Lincoln sur les indices de sécheresse, qui comprennent l'élaboration d'un manuel d'utilisation détaillé de l'indice INP et la création de deux groupes de travail composés de représentants de différentes régions du monde et d'observateurs d'organismes et d'établissement de recherche des Nations Unies, afin de poursuivre l'étude et de proposer des recommandations d'ici la fin de 2010 au sujet des indices les plus complets en tant que critères de sécheresse du point de vue de l'agriculture et de l'hydrologie. Elle a noté que l'OMM et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) avaient organisé une réunion d'experts sur les indices de sécheresse en agriculture à Murcia, Espagne (2-4 juin 2010), qui a recommandé que les pays envisagent d'utiliser une approche composite et que l'OMM réalise une enquête en vue de compiler et évaluer les capacités et besoins futurs des SMHN à l'échelle planétaire en matière d'établissement de cadres communs pour les systèmes nationaux d'alerte précoce à la sécheresse en agriculture. La Commission a appris que la réunion d'experts sur les indices de sécheresse en hydrologie devrait avoir lieu en août 2010 et que les résultats de ces réunions seront recueillis par l'OMM, en collaboration avec la SIPC, en vue de leur insertion dans un chapitre sur les risques associés aux sécheresses devant être intégré au Bilan mondial 2011 de l'ONU concernant la réduction des risques de catastrophes.

**3.6** La Commission a souligné que l'OMM et le Partenariat mondial pour l'eau travaillent en étroite collaboration et ont élaboré le Programme associé de gestion des crues (APFM – [www.apfm.info](http://www.apfm.info)). Ce programme met de l'avant le concept de gestion intégrée des crues en tant qu'approche nouvelle en matière de gestion des crues. La Commission a soutenu les efforts déployés par le Secrétariat et le Partenariat mondial pour l'eau en vue de mettre en place le programme proposé de gestion intégrée des sécheresses et a exhorté le Secrétariat à trouver d'autres partenaires. Elle a noté que ce programme viserait les organisations intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales engagées dans la surveillance et la prévision de la sécheresse et l'atténuation et la gestion des risques associés. Son objectif principal serait de développer les efforts de coordination sur le plan mondial en faveur du renforcement du suivi de la sécheresse, du recensement des risques, de la prévision et des services d'alerte précoce des épisodes de sécheresse et de mise sur pied d'une base de connaissances pour la gestion des conditions de sécheresse.

### **Mise en œuvre du Programme de météorologie agricole – Réseau national de stations agrométéorologiques**

**3.7** La Commission a relevé qu'au cours de la réunion de l'Équipe de mise en œuvre/coordination pour les services agrométéorologiques (GASO 1), qui a eu lieu à Hanoï, Viet Nam (12-14 décembre 2007), les participants avaient examiné la question de la densité des réseaux de stations agrométéorologiques à l'échelle nationale. Ils ont par ailleurs indiqué que le réseau de stations agrométéorologiques établi dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, est actuellement en recul et que, compte tenu de la nécessité pressante d'améliorer les services et applications agrométéorologiques, il est indispensable de traiter cette question au plus vite. La Commission s'est réjouie du fait que le Conseil exécutif à sa soixantième session ait adopté la résolution 6 (EC-LX) – Établissement de réseaux nationaux de stations agrométéorologiques, dont l'objectif est d'assurer le suivi des recommandations de l'Équipe de

mise en œuvre/coordination pour les services agrométéorologiques selon lesquelles les stations agrométéorologiques, qu'elles soient exploitées par les SMHN ou par des universités et des organismes nationaux, régionaux et internationaux s'occupant de recherche agronomique, doivent être considérées comme des ressources nationales précieuses; d'après ces mêmes recommandations les directeurs des SMHN devraient engager un dialogue avec les universités et les directeurs d'organismes nationaux, régionaux et internationaux s'occupant de recherche agronomique à propos de la création éventuelle d'un réseau national de stations agrométéorologiques regroupant l'ensemble des stations exploitées par ces différentes entités, cela en liaison avec la mise en œuvre du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM.

### **Mise en œuvre du Programme de météorologie agricole – Adaptation aux changements climatiques**

**3.8** La Commission a noté la tenue du Colloque international sur les changements climatiques et la sécurité alimentaire en Asie du Sud à Dhaka, Bangladesh, en août 2008, auquel ont participé près de 250 personnes provenant de 17 pays. Elle a souscrit aux recommandations du Colloque en ce qui a trait à la création d'un réseau sur les changements climatiques et la sécurité alimentaire en Asie du Sud (CCFSSANet) et à l'instauration d'un Forum sur l'évolution probable du climat en Asie du Sud (SACOF), deux initiatives appuyées par l'OMM. La Commission a par ailleurs noté que le Colloque a recommandé l'instauration et le renforcement de la coopération entre les établissements d'enseignement et de recherche, les mécanismes politiques, les organisations internationales et les ONG, en vue d'offrir des perspectives en matière de mise en valeur des ressources humaines et de besoins de formation et de renforcer les mécanismes institutionnels et politiques régionaux pour promouvoir et faciliter la mise en œuvre de pratiques d'adaptation et d'atténuation propres à des emplacements précis.

**3.9** La Commission a été informée de la tenue d'un Atelier international sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest, à Ouagadougou, Burkina Faso (27-30 avril 2009), qui a réuni plus de 70 experts et décideurs de premier plan, qui ont examiné et recommandé des solutions en matière d'adaptation pour les secteurs de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche en Afrique de l'Ouest. La Commission a pris note des principales recommandations formulées par l'atelier qui appelaient à la constitution d'un réseau sur les changements climatiques et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (ROCACCSA), ainsi que d'un secrétariat technique, dans le cadre du Programme d'action sous-régional de la CEDEAO sur les changements climatiques, qui comprend les institutions compétentes à l'échelle nationale et de l'Afrique de l'Ouest et des institutions et organisations internationales.

### **Mise en œuvre du Programme de météorologie agricole – Interactions avec d'autres programmes de l'OMM**

**3.10** La Commission a appris que le Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE) et la Commission des sciences de l'atmosphère (CSA) avaient contribué à la mise sur pied d'un Système d'annonce et d'évaluation des tempêtes de sable et de poussière (SDS-WAS). Elle s'est réjouie du fait que le Secrétariat ait participé à ce projet en rapport avec les applications agricoles potentielles. Elle a souligné que celui-ci avait fait un exposé à ce sujet lors de la Réunion d'experts OMM/GEO sur la création d'un système international d'alerte aux tempêtes de sable et de poussière, qui a eu lieu à Barcelone, Espagne (7-9 novembre 2007) et publié une communication dans les actes de l'atelier (voir la référence 7). La Commission a par ailleurs noté que le Secrétariat avait organisé un événement parallèle à la neuvième Conférence des Parties de la CCD sur les perspectives mondiales concernant les impacts des tempêtes de sable et de poussière. Elle a encouragé le Secrétariat à continuer de demeurer en liaison avec le PRAE et la CSA dans ce domaine.

**3.11** La Commission a indiqué que les questions se rapportant aux incidences de la pollution atmosphérique affectaient non seulement les populations humaines, mais pouvaient également nuire à la production agricole, y compris les établissements humains, avec le brûlage des champs agricoles, les incendies de forêt et les feux d'herbe. Elle a exhorté le PMAg et le PRAE à travailler de concert sur ces sujets importants.

**3.12** La Commission a noté que dans le cadre de son mécanisme d'octroi de dons pour le développement, la Banque mondiale a approuvé et accepté de financer un projet intitulé «recherche d'un cadre régional pour les services météorologiques et climatologiques dans l'optique de l'aide et de la sécurité alimentaires et de la sécurité du transport maritime aux fins de la réduction des risques de catastrophes dans la région du lac Victoria». Elle a constaté que le projet avait pour objectif de renforcer la sécurité des moyens de subsistance des agriculteurs et pêcheurs de la région du lac Victoria. Elle a par ailleurs appris que les activités liées à l'agriculture comprenaient l'établissement d'un indice de sécheresse capable de tenir compte des manifestations passées d'épisodes de sécheresse et l'élaboration de prévisions relatives au rendement des cultures au cours de la saison dans l'optique de la sécurité et de l'aide alimentaires. Elle a reconnu que le projet appuiera le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) et sera associé à d'autres projets de l'OMM et de la Banque mondiale, y compris le projet de démonstration concernant la prévision des conditions météorologiques extrêmes (SWFDP), qui est une activité de la Commission des systèmes de base (CSB). La Commission a exhorté le PMAg à continuer d'assurer la liaison entre les produits de prévision du temps (prévision numérique du temps) et les applications destinées aux décideurs du secteur de l'agriculture.

### **Activités régionales en agrométéorologie**

**3.13** La Commission a noté que les conseils régionaux avaient créé ou étaient en train de créer de nouveaux groupes de travail pour les services climatologiques, l'adaptation au climat et la météorologie agricole ou des groupes de travail des questions relatives au climat et à l'hydrologie, ainsi que des sous-groupes pour la météorologie agricole. Elle a souligné que la recommandation qu'elle avait formulée à sa quatorzième session en vue de reconduire les groupes de travail de météorologie agricole de tous les conseils régionaux avait été suivie, mais que seuls deux groupes avaient pu se réunir. La Commission a prié instamment le Secrétaire général de veiller à ce que ces groupes soient en mesure de se réunir au cours de la prochaine intersession. Elle a souligné qu'elle devait compter sur la vitalité des groupes de travail de météorologie agricole de tous les conseils régionaux pour être en mesure de répondre aux besoins des Régions. Elle a ajouté qu'elle avait beaucoup profité des contributions de ces groupes dans chacune des Régions où ils avaient pu se réunir au cours des intersessions précédentes.

**3.14** La Commission a été informée de la tenue d'une réunion du Groupe de travail de météorologie agricole du Conseil régional II à Hanoï, Viet Nam (17-19 décembre 2007), en vue d'étudier les moyens de promouvoir une plus large utilisation des produits de la recherche en météorologie agricole auprès des utilisateurs, dans la perspective d'une agriculture écologiquement viable, et de présenter un bilan de la situation concernant les prévisions saisonnières et les avis précoces ainsi que le suivi de la sécheresse au moyen de techniques conventionnelles ou de télédétection.

**3.15** La Commission a appris qu'une réunion du Groupe de travail de météorologie agricole du Conseil régional VI avait eu lieu à Vienne, Autriche (24 juin 2009), en conjonction avec un Colloque international sur les changements climatiques et les options d'adaptation en agriculture (22-24 juin 2009).

### **Service mondial d'information agrométéorologique (WAMIS)**

**3.16** La Commission a indiqué que le Service mondial d'information agrométéorologique (WAMIS; [www.wamis.org](http://www.wamis.org)) offrait des produits provenant de plus de 50 pays et organisations, ainsi



que 77 liens avec des outils et ressources destinés à aider les pays à améliorer leurs bulletins et services. Compte tenu de l'intérêt que présente le WAMIS pour les Membres, la Commission a exhorté ceux-ci à y participer en présentant à la communauté mondiale leurs produits qui servent notamment à l'évaluation des catastrophes naturelles aussi bien en tant que bulletins en temps réel qu'en tant que données historiques. La Commission a souligné l'aide procurée par l'Italie et la République de Corée par la fourniture de serveurs «miroirs» WAMIS. Elle a reconnu et appuyé l'établissement d'un moteur de recherche compatible ISO, qui doit communiquer des données WAMIS en tant que composante du Système d'information de l'OMM (SIO).

### **Troisième Conférence mondiale sur le climat**

**3.17** La Commission a noté la tenue de la troisième Conférence mondiale sur le climat à Genève, Suisse (31 août – 4 septembre 2009), sous le thème «La prévision et l'information climatologiques au service de la prise de décision». Elle a aussi relevé que celle-ci avait pour objectif d'instaurer un Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC). La Commission a décidé de coordonner ses activités avec les objectifs du CMSC. Elle contribuera, notamment, de manière sensible à l'établissement du Programme d'interface-utilisateur pour le climat (PUIC) du CMSC. Une équipe spéciale de haut niveau a été créée en janvier 2010 pour mieux définir le CMSC.

### **Colloque international sur les services météorologiques et climatologiques dans le contexte de la crise que connaissent les agriculteurs**

**3.18** La Commission a noté avec satisfaction les efforts déployés par le Secrétariat pour l'organisation du Colloque international sur les services météorologiques et climatologiques dans le contexte de la crise que connaissent les agriculteurs, qui a précédé la réunion de la Commission. Elle a remercié les organisations suivantes pour avoir coparrainé l'atelier: le Réseau Asie-Pacifique pour la recherche sur le changement mondial (APN), la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Météo-France, le Centre national d'agrométéorologie (NCAM, Université nationale de Séoul, République de Corée) et le Ministère américain de l'agriculture (USDA). La Commission a exprimé sa plus vive reconnaissance aux organisations brésiliennes ci-après, qui étaient chargées d'accueillir l'atelier et la session de la Commission: Institut national de météorologie (INMET-Brésil); Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation; Gouvernement de Minas Gerais; Université fédérale de Viçosa, Minas Gerais et Société brésilienne d'agrométéorologie.

**3.19** La Commission a noté que le Colloque avait pour objet de faire le point sur un certain nombre de questions importantes auxquelles font face les collectivités agricoles du monde entier, et notamment l'accroissement des populations et l'augmentation résultante de la demande de denrées alimentaires; les contraintes qui s'exercent sur les producteurs de denrées alimentaires du monde entier par suite de la variabilité et de l'évolution du climat ainsi que les conditions socio-économiques; la nécessité d'exploiter les ressources naturelles de façon productive mais aussi durable; et le besoin, pour les collectivités agricoles, d'approfondir leurs connaissances et de disposer de meilleurs outils aux fins de gestion des risques et d'adaptation. Elle a relevé que 134 participants venant de 57 pays avaient pris part à ce colloque, qui était organisé en sept séances techniques ayant donné lieu à la présentation de 26 exposés ainsi qu'à de larges débats sur un certain nombre de questions intéressant la Commission. Les participants au Colloque ont formulé une série de recommandations importantes concernant les relations avec les utilisateurs, la formation et les communications; les SMHN, les services de vulgarisation et les partenaires; la recherche; les prévisions saisonnières destinées aux milieux agricoles; les séminaires itinérants et les questions de principe et d'ordre transsectoriel. La Commission a prié instamment son Groupe de gestion de tenir compte de ces recommandations dans le cadre des activités qui seront menées pendant la prochaine intersession.

#### **4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION** (point 4 de l'ordre du jour)

**4.1** La Commission a pris note avec satisfaction du rapport de son président, qui présente les activités de la Commission et de ses organes et rapporteurs depuis sa quatorzième session. Elle a également noté que le président avait soumis le rapport approfondi des activités de la Commission au Conseil exécutif à sa soixante-deuxième session (juin 2010).

**4.2** Il n'y a pas d'autre organe constituant de l'OMM qui soit plus directement lié à la population humaine que la Commission de météorologie agricole. La Commission est convenue que, afin de rehausser le profil de la CMAg, il fallait établir pour la prochaine intersession un ensemble plus réduit de priorités clés. Ces priorités seront consultées de façon à ce que soient traitées les questions qui seront mentionnées dans d'autres documents de session. Étant donné que «les services agrométéorologiques échouent souvent à répondre aux besoins des agriculteurs» et vu l'importance du fossé qui existe entre les services et les agriculteurs, la Commission est convenue d'aborder cette question en déterminant un petit nombre de priorités clés, qui seront inscrites dans le document de planification de la CMAg (voir le point 6 de l'ordre du jour) et dans la structure de la CMAg (voir le point 10 de l'ordre du jour). Ces priorités seront directement liées au Plan stratégique de l'OMM et aux programmes clés comme le CMSC et le système SIO/WIGOS du Service d'information de l'OMM.

**4.3** La Commission s'est déclarée satisfaite des rapports périodiques exhaustifs et utiles que son président a présentés sous forme de lettres circulaires sur le site Web de la Commission et qui contiennent des informations détaillées sur les activités de la Commission. Ces rapports servent de documents destinés à l'information pour la présente session.

#### **Groupe de gestion de la CMAg**

**4.4** La Commission s'est félicitée du fait que son Groupe de gestion s'était acquitté de toutes les tâches qui lui avaient été confiées en vertu du mandat qui lui a été attribué lors de sa reconduction. Elle a salué les activités du Groupe de gestion lors de sa réunion de février 2010, au cours de laquelle il s'est entretenu des travaux à venir de la Commission et a proposé de maintenir la structure actuelle des GASO.

#### **État d'avancement des activités des groupes d'action sectoriels ouverts**

**4.5** La Commission a noté que les pays hôtes lui avaient accordé un soutien exceptionnel, non seulement sur le plan logistique, mais aussi de la part des scientifiques et des experts techniques ayant participé aux réunions de ses diverses équipes d'experts. Les participants ont obtenu des résultats de qualité en temps voulu. Ces résultats ont donné lieu à des publications dans des revues scientifiques et à un ouvrage technique. La Commission a noté avec satisfaction que les équipes de mise en œuvre/coordination avaient évalué les rapports des équipes d'experts et produit un grand nombre de recommandations à appliquer au niveau régional.

#### **GASO 1: Services agrométéorologiques à l'appui de la production agricole**

##### ***Équipe de mise en œuvre/coordination pour les services agrométéorologiques***

**4.6** La Commission a noté avec plaisir que le rapport de la présidente du GASO 1, Mme Sue Walker, avait donné un aperçu des progrès accomplis par l'Équipe de mise en œuvre/coordination et les équipes d'experts du GASO, conformément à leur mandat.

**4.7** La Commission a noté que le GASO 1 était chargé de donner un aperçu de toutes les activités liées à l'amélioration des services agrométéorologiques par les agriculteurs, des services de vulgarisation et des aspects agrométéorologiques du développement durable de l'agriculture. L'Équipe de mise en œuvre/coordination du GASO 1, fondée essentiellement sur des représentations régionales, s'emploie à coordonner les aspects liés à l'exploitation et à la mise en œuvre des services agrométéorologiques des six Régions de l'OMM.

**4.8** La Commission a indiqué que les deux équipes d'experts du GASO 1, à savoir l'Équipe d'experts pour les produits agrométéorologiques et leur utilisation par les agriculteurs et les services de vulgarisation et l'Équipe d'experts pour les aspects agrométéorologiques d'un développement agricole durable, s'étaient réunies et avaient produit des rapports utiles. Elle a noté que deux réunions des équipes d'experts, coparrainées par d'autres organisations et institutions, avaient eu lieu parallèlement à des ateliers internationaux. La Commission a félicité le Secrétariat d'avoir réussi à faire coparrainer ces deux réunions et de les avoir organisées en même temps que des ateliers internationaux, ce qui a accru sa notoriété dans la communauté scientifique internationale.

**4.9** La Commission a souligné qu'il était important pour elle de renforcer les services météorologiques d'exploitation et d'avoir des entretiens ouverts afin de concevoir des projets à mettre en œuvre dans chaque Région. À ce propos, elle a noté que l'Équipe de mise en œuvre/coordination, réunie à Hanoi, au Viet Nam, en décembre 2007, avait proposé d'améliorer les services agrométéorologiques en créant des comités consultatifs sur l'agrométéorologie à divers niveaux (pays, État, province et niveau local), ce qu'a approuvé le Conseil exécutif à sa soixantième session.

**4.10** La Commission a estimé que le renforcement des capacités était un important aspect de ses travaux et qu'il serait utile d'organiser des ateliers d'une journée destinés aux décideurs au niveau des pays, des provinces et des États et consacrés à l'application de l'information climatologique au développement durable de l'agriculture en utilisant le programme conçu par l'Équipe de mise en œuvre/coordination. La Commission a jugé qu'il importait d'associer les divers réseaux de stations agrométéorologiques existants pour en accroître la densité afin d'améliorer la résolution spatiale et la qualité des produits agrométéorologiques en faisant relever toutes les stations d'une seule direction.

**4.11** La Commission s'est déclarée d'accord avec la recommandation de l'Équipe de mise en œuvre/coordination selon laquelle il convient de poursuivre et de promouvoir l'enseignement et la formation professionnelle dans le domaine des services agrométéorologiques en tenant compte de son contenu et du niveau d'éducation des étudiants, qui ont des capacités et des besoins différents.

**4.12** La Commission a souligné l'importance des séminaires itinérants et des ateliers pour les agriculteurs, les services de vulgarisation et le personnel intermédiaire ainsi que l'importance du transfert de compétences et de connaissances en agrométéorologie en association avec des experts de tous les secteurs de l'agriculture.

**4.13** La Commission a félicité les membres de l'actuelle Équipe de mise en œuvre/coordination pour les projets élaborés par l'ancienne Équipe, qui méritaient davantage d'attention. Ces projets émanaient du CR I (promotion de l'utilisation hors exploitation de perspectives d'évolution saisonnière des précipitations pour accroître la sécurité alimentaire des ménages grâce à la production d'aliments céréaliers de première nécessité) et du CR IV (détermination et démonstration des avantages des techniques de gestion intégrée des cultures à l'appui de l'agriculture).

**4.14** La Commission a exhorté les Membres à contribuer efficacement à la conception et à la mise en œuvre de projets.

***Équipe d'experts pour les produits agrométéorologiques et leur utilisation par les agriculteurs et les services de vulgarisation***

**4.15** La Commission a remercié M. Roger Stone, responsable de l'Équipe d'experts pour les produits agrométéorologiques et leur utilisation par les agriculteurs et les services de vulgarisation.

**4.16** La Commission a noté que les SMHN et les institutions agricoles associées avaient une production considérable mais que ces informations doivent être communiquées aux services de vulgarisation dans un format approprié.

**4.17** La Commission a noté qu'il existait peu de liens positifs entre l'information agrométéorologique et les décisions individuelles prises dans les exploitations agricoles. La production des services agrométéorologiques au niveau fédéral ne correspond pas toujours à la demande et aux besoins précis du secteur agricole. Il faudrait établir une collaboration plus étroite entre les services fédéraux et les services d'État. La Commission a déclaré que, très souvent, les services agrométéorologiques ne répondaient pas aux besoins des agriculteurs en raison d'un manque de rapports avec les services de vulgarisation, ce qui pose un problème important.

**4.18** La Commission a estimé qu'il convenait d'accroître les contacts réguliers entre les prestataires de services météorologiques et climatologiques et le secteur agricole et qu'il faudrait donner davantage d'informations aux communautés d'utilisateurs par le biais de foires agricoles, de fêtes traditionnelles, de contacts avec les médias, d'Internet, de systèmes perfectionnés d'apprentissage (apprentissage électronique), de séminaires itinérants, de journées portes ouvertes, etc.

**4.19** La Commission a relevé que la formation aux fonctions des médias par le personnel des SMHN et des organismes semblables devrait être étoffée. Il est également très important de leur enseigner l'utilisation de l'informatique et de techniques électroniques semblables telles que les SMS pour améliorer l'usage de produits météorologiques et climatologiques appropriés.

**4.20** Il convient de mettre en place des systèmes novateurs tels que des centres d'appel spécialisés destinés aux agriculteurs lorsqu'un personnel qualifié est disponible pour répondre à leurs questions, parallèlement à des cours de formation pour agriculteurs dans le domaine du climat en vue d'une vulgarisation à propos des produits météorologiques et climatologiques. Un programme de niveau scolaire consacré à la météorologie et au changement climatique devrait être élaboré et faire intervenir des enseignants à propos de la vulgarisation agrométéorologique.

**4.21** La Commission a encouragé les SMHN et d'autres prestataires de services à organiser des journées portes ouvertes à l'intention des agriculteurs qui pourraient comprendre des programmes courts de formation afin de favoriser les rapports avec les usagers, surtout dans le secteur agricole (des ressources devant être affectées aux SMHN), et à choisir des exploitants exemplaires au niveau local qui pourront avoir des rapports étroits avec les SMHN et d'autres organismes et offrir des informations à leur communauté.

**4.22** La Commission, estimant que tous les pays devraient mettre en place des services de vulgarisation destinés aux climatologues au niveau des États et des provinces, a exhorté les associations d'exploitants et des organisations industrielles à désigner un coordonnateur ayant reçu la formation appropriée et qui peut se mettre en rapport avec les prestataires de services climatologiques pour développer des produits et diffuser des informations agrométéorologiques.

#### ***Équipe d'experts pour les aspects agrométéorologiques d'un développement agricole durable***

**4.23** La Commission a remercié M. Antonio Mestre (Espagne), responsable de l'Équipe d'experts pour les aspects agrométéorologiques d'un développement agricole durable, pour son rapport exhaustif. Elle a noté l'apport de cette Équipe d'experts, qui s'est réunie parallèlement à l'Atelier international sur les progrès accomplis par les systèmes météorologiques opérationnels d'évaluation des risques d'incendie, organisé à Edmonton, au Canada, du 14 au 16 juillet 2008.

**4.24** La Commission a noté qu'une vaste gamme de sujets avaient été abordés lors de cette réunion de l'Équipe d'experts: examen et évaluation de la situation des applications agrométéorologiques visant à conserver et à gérer les ressources naturelles et environnementales,

organisation et évaluation d'études de cas de mesures de gestion de l'occupation des sols, élaboration de directives opérationnelles d'agrométéorologie concernant les incendies et étude des incidences des informations concernant le temps et le climat sur la pêche.

**4.25** En ce qui concerne les applications agrométéorologiques relatives à la conservation et à la gestion des ressources naturelles et environnementales, la Commission a estimé qu'il fallait offrir aux agriculteurs des prévisions météorologiques efficaces et faciles à comprendre et qu'une structure formelle de prestation de services s'imposait. Cet effort devrait être organisé de façon à faciliter la prise de décision et devrait être coordonné avec le GASO de la CSB sur les services météorologiques destinés au public.

**4.26** La Commission a souligné la nécessité de définir correctement le terme «viabilité» et le contexte de l'environnement politique dans lequel opère le système de production. Elle a recommandé la conception d'outils et de services pour équilibrer les composantes du triangle de la viabilité.

**4.27** La Commission a recommandé la mise en place d'outils et de services destinés à de multiples acteurs et une aide pour la gestion des risques. Les outils et les services devraient porter sur la prévision à longue échéance (stratégique), saisonnière (tactique) et à courte échéance (opérationnelle) et sur les différences distinctes entre ces services. La prestation de services devrait permettre un accès de base à la technologie de l'information et des communications et évoluer progressivement à partir d'un minimum.

**4.28** La Commission a indiqué qu'il existait de nombreuses pratiques de gestion de l'agriculture pour éviter l'érosion par l'eau et le vent comme la culture de plantes fourragères, qui assure une couverture permanente, le recours accru à des labours de niveau et à des terrasses et la mise en place de coupe-vent et de rideaux-abris. La Commission a recommandé que les Membres favorisent ces pratiques et que l'information climatologique serve à les concevoir et à les mettre en œuvre.

**4.29** La Commission a vivement recommandé l'élaboration de directives opérationnelles concernant les conditions météorologiques propices aux incendies. À ce propos, elle a souligné qu'il importait d'organiser davantage d'ateliers pour parler des observations météorologiques et des réseaux concernant ces conditions.

**4.30** La Commission est convenue avec l'Équipe d'experts qu'il convenait de mettre en place des systèmes d'évaluation des risques d'incendie à partir d'analyses interpolées du temps et d'utiliser des produits d'ensemble pour la prévision numérique du temps dans ces systèmes. Il faudrait utiliser des analyses d'archives du temps pour établir le contexte de l'incidence de la haute atmosphère sur le comportement du feu et des modèles numériques des hauteurs devraient être intégrés dans ces systèmes pour évaluer le taux d'humidité et prévoir le comportement du feu. La Commission a recommandé l'étude de tels systèmes en se fondant sur les attributs des zones climatiques et sur la création d'un catalogue concernant les principaux types de combustibles et les modèles.

**4.31** La Commission a recommandé la compilation de documents concernant les facteurs d'apparition de feux de friches, la collecte d'informations non publiées et la conception d'une méthode de diffusion à l'intention des chercheurs et des usagers.

**4.32** La Commission a vivement recommandé le recours aux données et aux ressources existantes en matière de gestion et l'emploi de normes internationales établies, de normes sur la collecte de données et de modèles standard de données en veillant à leur intégration, de manière coordonnée, dans le Système d'information de l'OMM (SIO) et le Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS), reconnaissant qu'il faut tenir compte de données non météorologiques comme les rendements des cultures, etc. Elle a suggéré la mise au point d'un

plan d'urgence pour acquérir d'autres sources de données, en raison de l'évolution de la technologie et des accords concernant le partage de données.

**4.33** La Commission a affirmé qu'il fallait soutenir davantage le renforcement des capacités, ce qui peut se faire en prenant en charge une infrastructure électronique pour accéder à des systèmes et à des sites éducatifs existants tels que le programme COMET de l'UCAR et en utilisant des outils SIG en libre accès. La Commission a recommandé l'organisation de sessions et d'ateliers pratiques de formation destinés au personnel sur le terrain et concernant les systèmes d'évaluation des risques d'incendie ou du comportement du feu et la mise en place d'un cadre institutionnel pour un tel système au niveau mondial.

**4.34** La Commission, ayant noté les incidences du temps et du climat sur l'aquaculture et la pêche, a proposé que les effets d'El Niño soient étudiés plus avant par rapport à ce secteur dans divers pays afin d'en minimiser les conséquences pour les économies nationales. Elle a affirmé qu'il faudrait établir une ligne de base pour mesurer les effets du changement climatique sur la biodiversité maritime et côtière. La Commission a estimé qu'il faudrait lancer des études pour quantifier les conséquences régionales et mondiales des changements d'origine naturelle et humaine pour la mer et les écosystèmes marins.

**4.35** La Commission a estimé qu'il faudrait également faire appel à des outils agrométéorologiques pour informer les décideurs sur la faible viabilité des systèmes actuels de production agricole et utiliser ces outils pour gérer les systèmes de production à l'avenir.

## **GASO 2: Systèmes d'appui aux services agrométéorologiques**

### ***Équipe de mise en œuvre/coordination pour les systèmes d'appui aux services agrométéorologiques***

**4.36** La Commission a noté avec satisfaction que dans son rapport, Mme Federica Rossi (Italie), présidente du GASO 2, avait présenté un exposé détaillé des progrès accomplis par l'Équipe de mise en œuvre/coordination et les équipes d'experts du GASO 2, conformément à leur mandat.

**4.37** La Commission a noté que le GASO 2 était chargé de donner un aperçu de toutes les activités relatives aux systèmes d'appui aux services agrométéorologiques, y compris des techniques telles que les systèmes d'information géographique (SIG), la télédétection pour la caractérisation agroclimatique et la gestion durable des sols, la gestion des données, la validation et l'application de modèles et de méthodes de recherche au niveau écorégional.

**4.38** La Commission a noté avec satisfaction que des efforts avaient été accomplis pour gérer les communications et l'interdépendance entre les Membres afin d'atteindre les principaux objectifs du GASO 2 et de rechercher des moyens d'assurer une mise en œuvre efficace d'activités et de recommandations dans les pays Membres.

**4.39** La Commission a noté que les réunions des deux équipes d'experts du GASO 2, l'Équipe d'experts pour l'inventaire et l'évaluation des outils et des méthodes d'exploitation de l'information météorologique et l'Équipe d'experts pour la fourniture de produits et de services agrométéorologiques destinés à favoriser une agriculture durable, ont donné lieu à des rapports utiles.

**4.40** La Commission a noté que la réunion de l'Équipe de mise en œuvre/coordination avait eu lieu parallèlement à la Conférence internationale sur la météorologie agricole: enjeux et perspectives (23-25 février 2009), organisée par la Société indienne d'agrométéorologie, et que les principes de base de la Conférence avaient été intégrés dans l'analyse effectuée par les membres de l'Équipe.

**4.41** La Commission a noté que les activités de mise en œuvre de l'Équipe de mise en œuvre/coordination pour les systèmes d'appui aux services agrométéorologiques étaient fondées essentiellement sur des applications opérationnelles de données agrométéorologiques actuelles, sur des outils d'analyse et sur des systèmes de diffusion de l'information au niveau national et régional ainsi que sur des recommandations concernant les procédures, les méthodes et les ressources qui permettent de renforcer les capacités régionales en matière d'applications opérationnelles.

**4.42** La Commission a estimé qu'il fallait envisager des systèmes de soutien aux services agrométéorologiques pour prendre des décisions à divers niveaux et échelles, comme l'exploitation agricole, le bassin, la province, le pays, la commercialisation et la politique. Elle a convenu que les systèmes d'appui à l'agrométéorologie (SIG et informations obtenues par télédétection, pour être précis) devraient être considérés comme des outils efficaces pour obtenir une agriculture plus efficace sur le plan écologique qui réconcilie production et une réduction de la dégradation des ressources. La Commission a proposé que les Membres songent à des systèmes de soutien à l'agrométéorologie en tenant compte de leur potentiel de prendre en charge des outils scientifiques pour déterminer des stratégies visant à aider les décideurs et les administrateurs à évaluer les meilleures options pour réduire la vulnérabilité des systèmes de production alimentaire à l'évolution de l'environnement mondial tout en réduisant au minimum la poursuite de la dégradation de l'environnement.

**4.43** La Commission a affirmé qu'il fallait promouvoir des systèmes de soutien météorologique pour maintenir les traditions locales efficaces de l'agriculture.

**4.44** La Commission a indiqué qu'il fallait élargir le recours à la télédétection pour contrôler les ressources agricoles et naturelles des régions, ce qui peut militer en faveur de pratiques agricoles plus efficaces et influencer positivement sur le processus de prise de décisions. La Commission a demandé à ce que les SMHN et leurs partenaires recherchent un moyen plus économique d'intégrer les données satellitaires dans les activités agrométéorologiques opérationnelles. Elle a recommandé qu'un stage de formation soit organisé à propos des outils et des produits MODIS destinés à l'agrométéorologie et estimé qu'EUMETSAT pourrait être un partenaire possible de cette formation.

**4.45** La Commission a proposé que des programmes ciblés de recherche et de diffusion visant à favoriser la mise au point de systèmes de prédiction mensuels à saisonniers convenant à la prise de décisions en matière agricole soient mis en place sous la houlette du CMSC.

**4.46** La Commission s'est déclarée d'accord avec l'Équipe de mise en œuvre/coordination pour affirmer que les rapports entre les usagers et les SMHN devraient être améliorés et que les SMHN pourraient affecter des ressources à cette amélioration. La Commission a estimé que les informations communiquées aux usagers devaient être rapides, précises et économiques et que des mécanismes de rétroaction devraient en faciliter la gestion efficace. Elle a indiqué que ce processus pourrait être favorisé par l'évaluation des besoins des usagers et par un dialogue actif avec ceux-ci. Cela ne peut se faire que grâce à une coopération active entre les SMHN, les services de vulgarisation agricole, les exploitants et leurs associations, les universités, l'industrie et les entreprises. La Commission a estimé que les SMHN pourraient participer plus activement aux forums agricoles existants afin d'améliorer leurs rapports avec les usagers.

**4.47** La Commission a noté que divers sites Web diffusaient des produits et des informations agrométéorologiques. Elle a indiqué que le WAMIS devait être considéré comme un instrument dynamique commun de partage de bulletins, d'informations géospatiales, de modèles de cultures et de diffusion de matériel didactique et que l'INSAM devrait être soutenue et utilisée comme base commune d'échange d'informations et de produits agrométéorologiques, d'informations sur les innovations et les applications potentielles et comme source gratuite de ressources partagées. La Commission a exhorté les Membres à soutenir ces deux organismes et à faire appel à eux. La Commission est convenue que le WAMIS devrait être intégré comme composante du SIO.

***Équipe d'experts pour l'inventaire et l'évaluation des outils et des méthodes d'exploitation de l'information agrométéorologique***

**4.48** La Commission a remercié M. Roger Stern, responsable de l'Équipe d'experts pour l'inventaire et l'évaluation des outils et des méthodes d'exploitation de l'information agrométéorologique, pour son rapport exhaustif.

**4.49** La Commission a noté avec satisfaction que l'Équipe d'experts s'était réunie à Nairobi, au Kenya, du 21 au 24 octobre 2008, du fait que son mandat correspondait à un projet de recherche dirigé par l'Institut international de recherches sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) sur le thème «Gestion de l'incertitude: systèmes innovants pour faire face à la variabilité et à l'évolution du climat».

**4.50** La Commission a accepté l'interprétation, donnée lors de la réunion, de l'expression «outil opérationnel», indiquant qu'une méthode ou un outil opérationnel est largement utilisé – et pas uniquement par les concepteurs – et a une incidence avérée sur le secteur agricole. La Commission a déclaré avec l'Équipe d'experts que seuls des outils validés scientifiquement devraient être employés.

**4.51** La Commission a souligné l'importance des sujets discutés pendant la réunion, comme l'acquisition de données, la gestion et l'analyse de données, les modèles agrométéorologiques, le renforcement des capacités et les outils de diffusion. Elle a souligné la nécessité de promouvoir l'emploi de données d'archives et de relevés climatologiques par les SMHN pour des études sur le changement climatique et d'outils tels que les analyses simples des précipitations pour faire face à la variabilité du climat et s'y adapter, et d'utiliser des modèles de simulation des cultures pour étudier l'impact sur l'agriculture des scénarios concernant le changement climatique.

**4.52** La Commission a souligné la nécessité de promouvoir le renforcement des capacités et la mise en œuvre intégrale de nouveaux outils agrométéorologiques dans les pays en développement. Elle a noté que ce renforcement est nécessaire pour l'utilisation d'outils agrométéorologiques modernes destinés à lutter contre l'insécurité alimentaire constante en Afrique et dans d'autres pays en développement.

**4.53** La Commission, notant que les outils les plus perfectionnés ne sont pas toujours les meilleurs, a estimé que le renforcement des capacités devrait être axé sur les problèmes afin qu'on se concentre sur l'emploi des outils les plus appropriés pour résoudre les problèmes agrométéorologiques, et non sur l'apprentissage de nouvelles techniques.

**4.54** La Commission a estimé que l'établissement de meilleurs partenariats entre les centres de recherche agricole, les universités agricoles et les SMHN devrait être prioritaire. Elle a convenu que si le rôle des données d'archives était pleinement reconnu, le personnel des SMHN pourrait être considéré comme des acteurs à part entière et que le recours à des relevés climatologiques correspondrait mieux au changement climatique.

**4.55** La Commission, notant que les usagers de l'agriculture devaient mieux comprendre le changement climatique par rapport à la variabilité du climat, a exhorté le Secrétariat de l'OMM à élaborer des directives pour aider les usagers à comprendre cette différence importante.

***Équipe d'experts pour la fourniture de produits et de services agrométéorologiques destinés à favoriser une agriculture durable***

**4.56** La Commission a pris note avec satisfaction des travaux de l'Équipe d'experts pour la fourniture de produits et de services agrométéorologiques destinés à favoriser une agriculture durable et félicité son chef, M. Peter Hayman (Australie).

**4.57** La Commission a noté avec satisfaction que l'Équipe d'experts s'était réunie à Toowoomba, en Australie, le 21 mai 2009, à la suite de l'Atelier international sur la conception, la



diffusion et l'utilisation des produits et des services agrométéorologiques destinés à favoriser une agriculture durable, organisé du 18 au 20 mai 2009 à l'University of Southern Queensland de Toowoomba. L'atelier a réuni des membres de l'Équipe d'experts pour la fourniture de produits et de services agrométéorologique (GASO 2) et de l'Équipe d'experts pour les produits agrométéorologiques et leur utilisation par les agriculteurs et les services de vulgarisation (GASO 1).

**4.58** La Commission a affirmé avec les membres de l'Équipe d'experts que s'il existait des différences entre les régions du point de vue de la transmission de produits et de la prestation de services agrométéorologiques, il y avait aussi des doubles emplois importants. La télévision et la radio ont tendance à être locales, mais il y a de plus en plus de «diffusions de proximité» qui permettent d'obtenir des informations plus locales et plus précises. Le contenu doit correspondre à la forme de communication. Par exemple, les informations sur les maladies doivent être diffusées à une échelle correspondant aux conditions météorologiques des principales cultures d'une région.

**4.59** La Commission a estimé qu'il convenait d'améliorer le contenu de la communication et la façon de rendre celle-ci efficace dans toutes les régions. Elle a relevé qu'il importait que les utilisateurs finals communiquent des informations aux fournisseurs d'informations et que la technique Web 2.0 pourrait avoir un rôle essentiel dans cette démarche.

**4.60** La Commission a estimé que les outils de transmission d'informations devaient être améliorés. Elle a noté une tendance récente à utiliser des formes numériques de communication, en particulier Internet et les téléphones portables, ce qui n'implique pas que les formes plus anciennes de communication sont automatiquement remplacées. La Commission a souligné que les transmissions restaient un processus faisant appel à l'homme et que malgré de nombreuses améliorations techniques, il existait un besoin croissant de spécialistes compétents des communications. L'évolution de la technologie est plus importante dans les pays en développement. La Commission a convenu que les technologies de l'information et de la communication, et notamment les téléphones portables, avaient un rôle reconnu en matière de développement et d'agrométéorologie. Il s'agit d'un cas où ces techniques ont été soigneusement appliquées. La Commission a recommandé que le GASO de la CSB sur les Services météorologiques destinés au public puisse collaborer à cet effort.

**4.61** La Commission a affirmé qu'il fallait établir une collaboration plus étroite entre services météorologiques et agricoles. Elle a souligné que les intermédiaires locaux étaient essentiels pour les communications et noté que les rapports entre partenariats publics et privés étaient complexes. Les entreprises privées jouent un rôle important pour la diffusion d'informations par le biais de la télévision, de sites Web sponsorisés, de réseaux et de la téléphonie mobile. La Commission a indiqué qu'il fallait assurer un plus vaste recours aux connaissances indigènes. Il faudrait adopter une approche globale intégrant l'ensemble des aspects techniques, écologiques, socio-économiques et éducatifs.

**4.62** La Commission a indiqué que la technologie Web 2.0, qui permet des communications entre plusieurs locuteurs, offrait des possibilités intéressantes qu'il convient d'exploiter. Certaines applications de cette technologie telles que Facebook et Twitter pourraient constituer une ressource climatologique non officielle intéressante complémentaire des bases de données climatologiques officielles soumises à un contrôle qualité. Elles permettent aux collectivités d'apprendre les unes des autres. La Commission a affirmé la nécessité d'un leadership quant à l'utilité des informations agrométéorologiques dans un environnement Web 2.0.

**4.63** La Commission a affirmé qu'il ne fallait pas sous-estimer le déclin des avoirs économiques de nombreux agriculteurs et la raréfaction des exploitations agricoles dans les pays développés. Cette situation se répercute sur la commercialisation de l'information agrométéorologique.

**4.64** La Commission a estimé qu'elle devait continuer à suivre et à signaler les aspects techniques et sociologiques de l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication dans les pays développés et en développement. Selon elle, il convient de prouver aux services météorologiques et aux organisations agricoles que les ressources consacrées à l'agrométéorologie conduisent à une amélioration de l'agriculture durable.

**4.65** La Commission a affirmé d'une part que la communication dépendait d'un personnel qualifié et qu'il faudrait promouvoir des stages de formation sur les médias et la communication à l'intention des agrométéorologues et sur les applications à l'agriculture à l'intention des météorologues et du personnel chargé de la communication et d'autre part que des cours analogues sur les services météorologiques destinés au public pourraient être utilisés ou modifiés à cette fin.

**4.66** La Commission a reconnu l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de renforcement de sa coordination et de sa collaboration avec la CSB afin d'améliorer les modalités de la communication des produits et services agrométéorologiques, en particulier au moyen du SIO.

### **GASO 3: Changements climatiques, variabilité du climat et catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture**

#### ***Équipe de mise en œuvre/coordination pour l'étude des changements climatiques, de la variabilité du climat et des catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture***

**4.67** La Commission a noté avec satisfaction que le rapport du président du Groupe d'action sectoriel ouvert 3 (GASO 3), M. Ray Motha (États-Unis d'Amérique) dressait un état de l'avancement des travaux accomplis par les équipes d'experts du GASO, conformément à leur mandat.

**4.68** La Commission a pris acte que le GASO 3 était chargé de suivre de près toutes les activités visant à améliorer les prévisions météorologiques à courte, moyenne et longue échéance destinées à l'agriculture, à déterminer l'incidence de la variabilité et de l'évolution du climat sur les prévisions, à mener des recherches sur l'incidence de la variabilité naturelle du climat et l'atténuation des conséquences des catastrophes naturelles sur l'agriculture et à limiter la contribution de la production agricole au réchauffement de la planète.

**4.69** La Commission a noté qu'une réunion de l'Équipe de mise en œuvre/coordination pour l'étude des changements climatiques, de la variabilité du climat et des catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture a eu lieu parallèlement à l'Atelier sur les incidences des changements climatiques et l'adaptation à ces changements à l'échelle nationale et régionale dans le cas de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche, organisé à Orlando, en Floride (États-Unis d'Amérique), du 18 au 21 novembre 2008.

**4.70** La Commission a pris note de la qualité des documents présentés par les membres de l'Équipe de mise en œuvre/coordination. Ces documents présentaient des applications opérationnelles et des techniques novatrices concernant l'adaptation au changement climatique et des recommandations sur la production et l'utilisation d'informations météorologiques et climatologiques pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies efficaces d'adaptation à ce changement sur le plan national et régional.

**4.71** La Commission a pris note de l'ensemble global de recommandations concernant divers thèmes qui ont été formulées lors de la réunion de l'Équipe de mise en œuvre/coordination et qui ont des incidences à long terme.

**4.72** En ce qui concerne les études sur l'évolution et la variabilité du climat et leurs incidences éventuelles, la Commission a estimé qu'il était urgent de mettre en œuvre des

programmes nationaux plus dynamiques concernant la météorologie agricole afin de suivre les catastrophes naturelles qui ont des incidences précises sur l'agriculture, l'élevage en exploitation et sur parcours, la foresterie et la pêche. Elle a également estimé qu'il faudrait lancer davantage d'études sur les conséquences du changement climatique pour les cultures, les animaux nuisibles et les maladies. Il faut chercher à comprendre les rapports entre l'augmentation des températures et la variabilité des précipitations et leurs incidences sur la productivité agricole, ce qui permettrait d'établir une base saine pour optimiser les avantages de l'évolution des ressources climatiques.

**4.73** Pour ce qui est de la capacité actuelle d'analyse de l'évolution et de la variabilité du climat, la Commission a estimé que des normes communes et un indice compréhensible pour le suivi des sécheresses agricoles (par exemple: l'indice de sécheresse de Palmer, l'indice d'humidité des cultures et les données de télédétection) étaient nécessaires. Elle a aussi estimé qu'il faudrait se consacrer davantage à l'étude des rapports entre l'augmentation de fréquence des phénomènes climatiques extrêmes et les catastrophes naturelles associées et concevoir des stratégies d'adaptation appropriées pour en réduire les incidences sur le secteur agricole.

**4.74** En ce qui concerne les conséquences régionales de l'évolution et de la variabilité du climat, la Commission a affirmé la nécessité de normaliser et d'adopter des évaluations de l'impact du climat au niveau régional afin de définir les questions communes et de rechercher des solutions communes et des résultats comparables, comme l'impact des températures élevées sur la germination et la croissance des cultures céréalières. Elle a noté que des études de l'impact du climat sur l'aquaculture et la pêche étaient nécessaires sur le plan régional pour gérer les stocks de façon durable et pour faire face aux besoins nutritionnels des populations et en particulier des populations pauvres, surtout dans les petits États insulaires. La Commission a affirmé qu'il était urgent de développer des compétences et des outils correspondant aux besoins des usagers locaux en vue d'une réduction d'échelle.

**4.75** En ce qui concerne les stratégies d'atténuation et d'adaptation, la Commission a noté qu'actuellement, les phénomènes extrêmes sont mal suivis et rarement consignés et que les SMHN devraient intégrer ce suivi et cette consignation dans leur mandat. La Commission a recommandé d'associer le Programme de réduction des risques de catastrophes à cette activité. La Commission a souligné qu'il importait d'élaborer un ensemble global de stratégies d'adaptation agrométéorologique pour la mise en place au niveau local et national d'opérations relatives à l'agriculture, à l'élevage, à la foresterie et à la pêche. Elle a pris note d'un manque général de simulations de l'adaptation du bétail au changement climatique, auquel il convient de remédier.

**4.76** Pour ce qui est des carences de l'application opérationnelle des prévisions à longue échéance concernant l'agriculture, la Commission a indiqué qu'il fallait une interprétation claire des informations sur les prévisions climatiques saisonnières (par exemple: probabilités, contexte climatologique) dans une langue compréhensible par les usagers. Elle a souligné qu'il fallait renforcer les capacités d'élaboration de structures institutionnelles et de moyens de communication concernant les méthodes, les applications (climat, agriculture) et l'accès aux logiciels, au matériel, aux données et aux outils de prise de décisions nécessaires. La Commission a noté qu'il fallait une formation ciblée destinée aux chercheurs et aux décideurs (agriculture et politique) à propos des méthodes statistiques, de la variabilité et de l'évolution du climat, des prévisions et des applications (y compris la formation des formateurs). La Commission a indiqué que ces activités devaient être coordonnées par le biais du CMSC.

**4.77** La Commission a déclaré avec les membres de l'Équipe de mise en œuvre/coordination qu'il faudrait se concentrer sur les secteurs de la recherche incluant une interaction entre le changement climatique, la production agricole et les mécanismes appropriés de prévention et d'atténuation à établir, par exemple sous la forme de mécanismes d'aide à la décision et de modélisations, et venir en aide à ces secteurs. La Commission a estimé qu'il faudrait procéder à des recherches sur une méthode de lutte efficace et sur des mesures préventives concernant les parasites et les maladies dans un contexte agricole entièrement différent. Elle a estimé aussi qu'il fallait faire un effort concerté pour isoler les effets de la variabilité

du climat sur l'agriculture grâce à une méthode normalisée. La Commission a souligné qu'il faudrait améliorer l'accès aux ressources techniques et financières afin de renforcer les capacités scientifiques nationales des départements et institutions concernés afin d'en rehausser la capacité de surveillance et de prévision. Elle a également souligné la nécessité de créer au niveau national un comité de coordination et de planification chargé d'aborder des questions relatives à la variabilité et à l'évolution du climat.

***Équipe d'experts pour les risques climatiques dans les zones vulnérables: surveillance agrométéorologique et stratégies de parade***

**4.78** La Commission a salué le travail accompli par l'Équipe d'experts pour les risques climatiques dans les zones vulnérables: surveillance agrométéorologique et stratégies de parade. Elle a félicité le responsable de l'Équipe d'experts, M. Simone Orlandini (Italie), qui a mené la réunion.

**4.79** La Commission a noté que l'Équipe d'experts pour les risques climatiques dans les zones vulnérables s'était réunie parallèlement au Colloque OMM/Action COST 734 sur les changements climatiques et la variabilité du climat: stratégies agrométéorologiques de surveillance et de parade, organisé à Oscarsborg, en Norvège, du 3 au 6 juin 2008. Elle a noté avec satisfaction que l'Équipe d'experts s'était réunie avec l'Action COST 734 à propos des incidences de l'évolution et de la variabilité du climat sur l'agriculture européenne.

**4.80** Selon la Commission, puisque le changement climatique va toucher l'agriculture et aura des impacts régionaux importants, le secteur public et le secteur privé sont appelés à favoriser l'adaptation et l'atténuation et à mettre en place des infrastructures.

**4.81** La Commission a souligné l'importance des prévisions climatologiques pour les communautés d'usagers en ce qui concerne l'agriculture, l'élevage en exploitation et sur parcours, la foresterie et la pêche. Elle a noté que l'obtention de réponses en retour est également importante. La Commission a estimé qu'un rapport sur les prévisions climatologiques destinées aux usagers dans le domaine de l'agriculture, des parcours, de la foresterie et de la pêche serait hautement bénéfique, vu notamment le besoin croissant d'adaptation au changement climatique.

**4.82** La Commission a pris note des recommandations précises formulées pour chaque mandat. Pour ce qui est de la détermination des secteurs critiques de l'évolution et de la variabilité du climat, elle estime qu'il serait important de renforcer la surveillance de cette variabilité et de cette évolution et de mettre au point ou d'améliorer les systèmes d'aide à la décision et la prévision saisonnière du climat en appliquant des techniques et des démarches novatrices au niveau local et régional. La Commission a affirmé qu'il importait de mettre au point des techniques communes pour définir les régions vulnérables, de concevoir, d'améliorer, d'actualiser et d'utiliser des options d'adaptation et d'atténuation pour l'agriculture dans le cadre de la variabilité et de l'évolution du climat et de transmettre la science à la société en parlant de cette variabilité, de cette évolution et des résultats des recherches sur les impacts associés à la société, et notamment aux décideurs, aux acteurs, aux utilisateurs finals et à la communauté au sens large.

**4.83** En ce qui concerne la définition de stratégies d'atténuation, d'adaptation et de viabilité, la Commission a estimé qu'il importait de concevoir un ensemble de stratégies pour l'agriculture incluant l'adaptation, l'atténuation, le développement des techniques et la recherche (climatologie, impacts, adaptation et atténuation) pour faire face au changement climatique, d'intégrer en priorité les cadres de l'atténuation et de l'adaptation dans la planification du développement durable, d'évaluer les conséquences à long terme de ces stratégies en matière d'agriculture et de déterminer dans quelle mesure ces activités subissent l'influence du climat. Cela devrait être fait dans l'optique d'appuyer le développement du CMSC.

**4.84** La Commission, abordant la question des biocarburants, a noté que l'Équipe d'experts avait estimé que la production de biocarburants pouvait être une mesure viable d'adaptation et

d'atténuation lorsqu'elle n'est pas en conflit avec la production de denrées alimentaires essentielles, avec la biodiversité et avec la protection des sols. La Commission a indiqué que diverses techniques agrométéorologiques telles que la modélisation des cultures et le zonage agroclimatique pouvaient permettre de définir des zones propices à la production de biocarburants qui ne soient pas en concurrence directe avec les sols destinés à la production de denrées alimentaires.

**4.85** Pour ce qui est des risques climatologiques et des impacts du climat sur l'agriculture, la Commission a affirmé qu'il convenait d'encourager les agrométéorologues à améliorer les études d'impact de la variabilité et de l'évolution du climat, de veiller à ce que les stratégies de parade s'appliquent aux incidences négatives, de porter sur le plan régional les études d'impact du changement climatique par le biais d'organisations régionales, vu que la variabilité du climat augmente et qu'elle est différente selon les régions, de promouvoir l'établissement de centres de connaissances à divers niveaux (scientifiques, décideurs et agriculteurs sur le plan local, régional et national) et de renforcer la recherche agrométéorologique et agricole connexe concernant le changement climatique.

**4.86** En ce qui concerne le renforcement des capacités actuelles d'analyse des risques climatologiques et d'adaptation, la Commission a décidé avec l'Équipe d'experts de lancer une étude d'ensemble des indices de sécheresse existants et de recommander un ensemble limité d'indices universellement acceptables, qui pourraient servir les besoins de diverses régions et s'appliquer à divers types de sécheresses. La Commission a affirmé qu'il fallait élaborer des systèmes de protection contre le gel qui soient efficaces, sensibiliser les agriculteurs aux dommages dus au gel et lancer une évaluation systématique des incidences des cyclones et des ouragans sur l'agriculture, l'élevage en exploitation et sur parcours, la foresterie et la pêche afin de mettre au point des systèmes opérationnels permettant de limiter les pertes subies par les biens, les exploitations agricoles et les animaux d'élevage.

**4.87** La Commission a recommandé que les aperçus saisonniers du climat incluent des prévisions sur les risques de feux de forêts. Elle a encouragé les pompiers forestiers à s'intégrer dans la communauté des usagers. Elle a aussi recommandé que les informations les plus complètes pouvant venir en aide au secteur de la lutte contre les acridiens soient produites pour faire face à la fréquence accrue des invasions de criquets.

**4.88** La Commission a souligné que la variabilité et l'évolution du climat affectaient tous les secteurs à des degrés divers et que les régions agricoles les plus vulnérables étaient celles touchées par la variabilité et l'évolution actuelles et à venir du climat et par des parasites, des maladies et des plantes nouveaux, étant donné l'insuffisance des ressources financières et le manque d'expérience méthodologique.

***Équipe d'experts pour la préparation aux situations de sécheresse et de températures extrêmes et la gestion de ces situations afin d'assurer l'avenir de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et de la pêche***

**4.89** La Commission a remercié M. Luis Claudio Costa (Brésil), responsable de l'Équipe d'experts pour la préparation aux situations de sécheresse et de températures extrêmes et de la gestion de ces situations afin d'assurer l'avenir de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et de la pêche, pour son rapport complet. Elle a noté avec satisfaction qu'une réunion de l'Équipe d'experts avait eu lieu dans le Centre de conférences de l'Administration météorologique chinoise, à Beijing (Chine), et qu'elle avait été précédée par un Atelier international (16-17 février 2009) destiné à mieux renseigner l'Équipe d'experts.

**4.90** La Commission a noté que la plupart des exposés avaient trait à la présentation d'indices permettant de mesurer la sécheresse et d'en déterminer l'ampleur par comparaison avec d'autres épisodes de sécheresse. La Commission a déclaré avec les experts qu'il n'existait pas d'approche uniforme pour suivre la sécheresse en Europe, bien qu'il semble que l'indice de

précipitations normalisé (SPI) soit meilleur que l'indice de sécheresse de Palmer (PDSI). C'est pourquoi la Commission a recommandé des dispositions appropriées pour définir des méthodes et réunir des ressources permettant d'élaborer rapidement des normes concernant les indices de sécheresse agricole.

**4.91** La Commission a souligné l'importance d'une planification plus dynamique de la préparation aux épisodes de sécheresse et du recours à des stratégies de parade plus efficaces en matière d'eau, par exemple des variétés culturales tolérant mieux la sécheresse, la récupération des eaux pluviales, l'emploi de techniques non conventionnelles de récupération de l'eau (rosée et brouillard, par exemple), des techniques de micro-irrigation et l'agroforesterie.

**4.92** La Commission a indiqué qu'il importait de faire appel à des réserves d'eau souterraines pour l'agriculture (aquifères), ainsi qu'à des informations météorologiques et climatologiques et à des systèmes d'alerte précoce pour appliquer des stratégies de parade (en déterminant où et quand utiliser ces stratégies).

**4.93** La Commission est convenue d'établir et de mettre en œuvre de nouvelles observations agrométéorologiques pour recueillir les données nécessaires, de renforcer les capacités nationales de préparation aux situations de sécheresse, de promouvoir l'utilisation de produits d'assurance-récolte et d'employer des systèmes appropriés de diffusion de l'information en temps voulu auprès des décideurs (gouvernements et agriculteurs).

**4.94** La Commission a recommandé aux pays de procéder à des évaluations indépendantes des variations du climat fondées sur les résultats obtenus par les centres mondiaux de production de prévisions à longue échéance, qui sont partie intégrante du Système mondial de traitement des données et de prévision (SMTDP), pour déterminer quand mettre en place des comités interinstitutions.

**4.95** La Commission a souligné l'importance d'un usage approprié des variétés culturales et d'une exploitation différente des sols (par exemple, données indiquant le degré d'humidité des sols) en tenant compte de l'évolution et de la variabilité du climat. Elle a affirmé qu'il fallait associer des techniques traditionnelles adaptées d'exploitation et des méthodes d'avis et de prévision pour aider les agriculteurs à accroître leur productivité et leurs revenus et faire appel à plus d'activités de renforcement des capacités, surtout dans les pays en développement, pour améliorer l'évaluation des incidences des épisodes de sécheresse.

#### **Activités du vice-président**

**4.96** La Commission a indiqué que son vice-président avait pour mission de se tenir en rapport avec les conseils régionaux et en particulier avec les nouveaux sous-groupes d'agrométéorologie de ces conseils, afin d'améliorer les communications et la collaboration entre le programme de la Commission et ces sous-groupes. La Commission a instamment prié le président d'indiquer aux conseils régionaux le rôle qui incombe au vice-président.

#### **Coordination de l'appui aux politiques de renforcement des capacités**

**4.97** La Commission a souligné la nécessité de mieux coordonner les politiques de renforcement des capacités au fur et à mesure de l'institutionnalisation de ses équipes d'experts et de ses équipes de mise en œuvre/coordination. Elle a proposé que les présidents et les coprésidents des GASO, dans le cadre de leurs tâches ordinaires, continuent de coordonner leurs activités avec le coordonnateur chargé de l'appui aux politiques de renforcement des capacités afin d'établir des liens appropriés entre leurs programmes et les incidences de ceux-ci sur leurs programmes d'action et le renforcement des capacités en général. Cela est nécessaire pour que la Commission puisse atteindre ses objectifs à long terme. Le rapport du coordonnateur chargé de l'appui aux politiques de renforcement des capacités mentionne huit conclusions préliminaires qui peuvent être tirées des premiers résultats modestes du concours de la Société internationale pour

la météorologie agricole (INSAM) portant sur des «exemples de bonnes pratiques en matière de services agrométéorologiques». Ces résultats peuvent être consultés à l'adresse suivante: [http://www.api.pasca.ugm.ac.id/en/data/Makalah\\_Prof.\\_Kees.pdf](http://www.api.pasca.ugm.ac.id/en/data/Makalah_Prof._Kees.pdf). La conclusion que l'on peut en tirer est que la meilleure façon de mettre à profit tous ces enseignements est d'organiser des cours de climatologie sur le terrain à l'intention des agriculteurs. Les cours en question pourraient constituer le chaînon manquant entre les agriculteurs et les prestataires de services appartenant au secteur public et, à l'avenir et dans certains cas, au secteur privé, comme par exemple des services agrométéorologiques. À cette fin, sept éléments clés que devront respecter les cours de formation sur le terrain visant à appuyer les politiques ont été définis dans le document figurant à l'adresse indiquée ci-dessus. La Commission a salué l'œuvre de M. Kees Stigter, coordonnateur pour l'appui aux politiques de renforcement des capacités, et a remercié celui-ci pour les services qu'il a rendus à la Commission.

### **Autres questions de coordination**

**4.98** La Commission a affirmé la nécessité d'une coordination pour combler le fossé séparant les produits et méthodes et les producteurs. Elle a salué le travail de M. Byong-Lyol Lee, conseiller spécial pour les questions relatives aux technologies de l'information, et l'a remercié des services qu'il a rendus à la Commission.

### ***Guide des pratiques de météorologie agricole***

**4.99** La Commission a pris note avec satisfaction de l'achèvement du Guide. Elle a félicité M. Kees Stigter pour son excellent travail à titre de responsable de l'Équipe d'experts et de coordonnateur d'ensemble du Guide. La Commission a approuvé la décision du Groupe de gestion d'offrir une version électronique gratuite du Guide sur Internet et une version sur CD-ROM par le biais du Secrétariat. Elle a demandé aux Membres de mobiliser des ressources pour la traduction du Guide dans d'autres langues.

### **Prix international Norbert Gerbier-MUMM**

**4.100** La Commission a pris note de l'amélioration des candidatures au Prix international Norbert Gerbier-MUMM depuis sa onzième session. Elle a prié les Membres de continuer à annoncer plus largement cet événement afin d'accroître le nombre et la qualité des soumissions.

### **Société internationale pour la météorologie agricole (INSAM)**

**4.101** La Société internationale pour la météorologie agricole est une société internationale présente sur le Web qui permet aux spécialistes de la météorologie agricole d'échanger des nouvelles scientifiques ainsi que des informations sur leurs activités professionnelles. La Société a pour objectif de faciliter les interactions et les échanges entre agrométéorologues du monde entier afin d'accroître le rôle de l'agrométéorologie.

### **Rapports avec d'autres commissions techniques**

**4.102** La Commission a souligné qu'il importait de maintenir les contacts étroits établis avec les programmes pertinents de l'OMM et avec les autres commissions de l'Organisation pour mettre en œuvre le Programme de météorologie agricole. Elle a noté avec satisfaction que des représentants de la CMAg avaient participé à diverses activités interprogrammes et intercommissions et a encouragé les Membres à y contribuer activement. La Commission a par ailleurs instamment prié son Groupe de gestion de s'employer à accroître la collaboration avec d'autres commissions techniques ainsi qu'avec les conseils régionaux. Elle a remercié les experts de la CMAg suivants qui ont adhéré à des équipes d'autres commissions techniques:

- a) Byong-Lyol Lee (République de Corée) – Groupe de coordination intercommissions pour le Système d'information de l'OMM;

- b) Emmanuel Cloppet (France) – Équipe d'experts interprogrammes pour la mise en œuvre des métadonnées;
- c) Francesco Sabatini (Italie) – Équipe spéciale intercommissions chargée d'élaborer un cadre de référence pour la gestion de la qualité et Équipe d'experts de la Commission des systèmes de base (CSB) pour la mise en œuvre de plates-formes d'observation météorologiques automatiques et les besoins connexes;
- d) Mark Brusberg (États-Unis d'Amérique) – Représentant de la CMAg auprès du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO);
- e) Roger Stone (Australie) – Rapporteur de la Commission de climatologie (CCI) pour le climat et la météorologie agricole assurant la liaison avec la CMAg.

**4.103** La Commission a noté que son mandat avait un rapport avec les applications de la météorologie à la gestion de l'agriculture, la foresterie, l'élevage en exploitation et sur parcours et la pêche. Le travail de la Commission a trait en grande partie aux cultures de plein champ. La Commission a approuvé la désignation proposée de l'Équipe d'experts mixte CMAg/CMOM pour le climat et la pêche, sujet qui sera abordé au point 10 de l'ordre du jour.

**4.104** La Commission a salué les activités des présidents de la Commission de climatologie (CCI), de la Commission de météorologie agricole (CMAg) et de la Commission d'hydrologie (CHy) en vue de créer le Groupe de travail sur le climat, l'alimentation et l'eau. La Commission a adhéré à la proposition de désigner des représentants des trois commissions au sein du Groupe de travail et a exhorté le Secrétariat à en faciliter le travail. Elle a pris note de la proposition d'intégration du Programme de gestion des situations de sécheresse, qui est en discussion avec le Partenariat mondial pour l'eau. La Commission a exhorté le Secrétaire général à poursuivre ces entretiens et à collaborer avec la CCI, la CHy et d'autres organisations et partenaires afin de développer cette action.

### **Examen du Règlement technique**

**4.105** La Commission a rappelé ses attributions générales, en vertu desquelles elle est notamment chargée d'examiner le Règlement technique et de proposer des amendements pour tenir compte des progrès de la science et de la technique dans ses domaines de compétence, tâche confiée à son Groupe de gestion. Elle a décidé de ne pas proposer d'amendement à cet égard.

## **5. RAPPORTS NATIONAUX SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS EN MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE (point 5 de l'ordre du jour)**

**5.1** La Commission a noté avec satisfaction les travaux et les mesures prises par le Secrétariat de l'OMM pour élaborer et distribuer un questionnaire détaillé pour l'établissement des rapports d'activité nationaux dans le domaine de la météorologie agricole conformément à la recommandation 1 (CMAg-XIV). Elle a salué le fait que 51 Membres aient soumis les rapports en question. Toutefois, elle s'est dite préoccupée de ce que la fois précédente 62 Membres avaient répondu au questionnaire et a donc exhorté tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à adresser le questionnaire dûment rempli au Secrétariat de l'OMM.

**5.2** La Commission a fait observer que le dernier questionnaire se compose désormais de neuf parties. Elle a noté avec satisfaction qu'une base de données conviviale en ligne des réponses avait été mise en service sur le serveur Web du Service mondial d'information agrométéorologique. Celle-ci peut être consultée sur la page Web de l'OMM à l'adresse [http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/agm/progress\\_reports/index\\_en.html](http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/agm/progress_reports/index_en.html).



**5.3** La Commission a noté que les activités de formation entreprises par les Membres demeuraient à peu près les mêmes que lors de la précédente enquête. Environ 50 % des Membres ont dispensé une formation de niveau supérieur, contre 48 % en 2005. Toutefois, les membres du personnel ont été moins nombreux à suivre des formations de longue durée que lors de la précédente enquête. La Commission, par conséquent, a exhorté les Membres à promouvoir les activités de formation, les séminaires et les ateliers tant à long qu'à court terme, de façon à pouvoir mettre en valeur les ressources humaines requises.

**5.4** La Commission a noté que le nombre de stations du réseau d'observation agrométéorologique est resté relativement stable. Par rapport à 2002-2005, 16 Membres ont fait part d'une augmentation du nombre de stations contre six seulement qui auraient enregistré une baisse dans ce domaine. Toutefois, la tendance en faveur de l'installation de stations météorologiques automatiques est toujours à la hausse. Pour 2006-2009, 72 % des Membres ont rapporté avoir installé au moins une station météorologique automatique, contre 61 % en 2002-2005. La Commission a dit être encouragée par l'évolution croissante de l'utilisation du Système d'information mondiale (SIO). Pour 2006-2009, 79 % des Membres ont rapporté avoir utilisé les services du SIO, contre 70 % en 2002-2005. L'utilisation des dispositifs de télédétection a accusé une légère baisse.

**5.5** La Commission a noté avec intérêt les activités de recherche entreprises par les Membres, en particulier dans les domaines de la sécheresse et de la désertification, de l'influence des facteurs météorologiques sur la croissance, le développement, le rendement et la qualité des récoltes, et les effets potentiels du changement climatique. Elle a aussi noté le grand nombre de publications établies par les Membres de 2006 à 2009, et a encouragé ces derniers à continuer de mettre l'accent sur la publication régulière de documents de recherche et d'informations provenant des services agrométéorologiques.

**5.6** La Commission a noté que la fourniture de services agrométéorologiques par le biais de bulletins (décadaires, hebdomadaires ou mensuels), de brochures et de prospectus d'information, d'ateliers et de séminaires, de communiqués de presse, de la radio et de la télévision et d'interactions avec les agriculteurs et/ou des groupes d'agriculteurs reste d'un bon niveau et est toujours la même que lors de l'enquête précédente.

**5.7** La Commission a été encouragée par la collaboration accrue de ses membres avec d'autres organismes au niveau national, en particulier avec des organismes gouvernementaux tels que le ministère de l'agriculture et des organisations non-gouvernementales (ONG) dans leur pays et leur région. Pour 2006-2009, 75 % des Membres qui ont répondu au questionnaire ont eu recours aux médias via la télévision et la radio (contre 55 % en 2002-2005), à des moyens électroniques (81 % contre 60 %) et aux journaux et magazines (80 % contre 77 %).

**5.8** La Commission a noté que les modèles de soutien décisionnel les plus utilisés dans le domaine de l'agriculture (rendement des cultures, irrigation, lutte contre les maladies et ravageurs) sont les modèles DSSAT, CropWat, AgrometShell et AquaCrop. Les indices de sécheresse les plus utilisés sont l'indice normalisé de précipitations, le bilan hydrique général et le coefficient hydrothermique.

**5.9** La Commission a demandé au Secrétariat de l'OMM de continuer à regrouper les informations que contiennent les rapports dans une base de données globale et de fournir des résumés actualisés des réponses des Membres pour la période 2006-2009. Notant qu'il importe qu'une telle base de données serve à autant de Membres que possible, la Commission a adopté la [recommandation 2 \(CMAg-XV\) – Rapports d'activité nationaux dans le domaine de la météorologie agricole](#).

**5.10** La Commission a demandé à son Groupe de gestion de mettre en place un mécanisme permettant d'analyser les contributions des Membres sur la base de leurs rapports d'activité nationaux dans le domaine de la météorologie agricole et de tenir compte de cette analyse pour élaborer sa stratégie et déterminer ses activités pendant la prochaine intersession.

## **6. PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE** (point 6 de l'ordre du jour)

**6.1** La Commission a noté que l'OMM avait adopté un mode de gestion axée sur les résultats (RBM) et que la planification stratégique, le Plan opérationnel de l'OMM de même que le système de suivi et d'évaluation en faisaient partie intégrante. L'approbation de ce mode de gestion comprenait la mise en œuvre, à compter de 2008, du Plan stratégique qui définit trois grands objectifs, cinq axes stratégiques et onze résultats escomptés à l'échelle de l'Organisation. La Commission a indiqué que dans le Plan stratégique 2008-2011, les activités prévues au titre du Programme de météorologie agricole concernaient les résultats escomptés 6 (Renforcement des capacités des Membres en matière d'alerte rapide multidanger et de prévention des catastrophes), 7 (Renforcement de l'aptitude des Membres à fournir et exploiter des services et des produits météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux), 8 (Utilisation plus large des produits météorologiques, climatologiques et hydrologiques par les décideurs, les Membres et les organisations partenaires), et 9 (Amélioration de l'aptitude des SMHN des pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, à s'acquitter de leur mandat). Elle a rappelé que le Quinzième Congrès, par le biais de la résolution 27 portant sur le Plan stratégique de l'OMM, avait prié les commissions techniques de se conformer aux orientations et priorités établies dans le Plan stratégique et d'organiser la structure et les activités de leurs programmes en fonction des grands objectifs et des résultats escomptés.

**6.2** La Commission a par ailleurs noté que le Conseil exécutif à sa soixante et unième session (EC-LXI) avait approuvé l'utilisation de la «chaîne de résultats» (Axes stratégiques → Résultats escomptés → Résultats clés → Réalisations attendues → Activités) comme structure de la planification stratégique. Celui-ci avait aussi approuvé le cadre du prochain Plan stratégique pour la période 2012-2015 avec ses cinq axes stratégiques et huit résultats escomptés et appelé à l'établissement d'indicateurs de performance clés qui devraient rester stables et mesurables à longue échéance et permettre le suivi et l'évaluation des rendements. La Commission a noté que le Plan stratégique de l'OMM (2012-2015) sera axé sur l'amélioration des systèmes dont disposent les Membres pour fournir à la population des services climatologiques qui répondent aux besoins recensés, notamment en ce qui a trait à la prise de décision, afin d'assurer la viabilité de leurs activités. Elle a ajouté que dans le nouveau Plan, plusieurs résultats escomptés étaient conformes aux objectifs de la Commission. Elle a donc décidé d'aligner son futur plan de travail avec la stratégie globale de l'Organisation en vue de compléter les éléments du Plan stratégique de l'OMM pour 2012-2015 qui se rapportent à la prestation de services.

**6.3** La Commission a noté la requête du Conseil exécutif à sa soixante et unième session visant à associer les conseils régionaux et les commissions techniques à la définition des résultats escomptés, des indicateurs de performance clés, des résultats clés à atteindre et d'un nombre gérable de critères de mesure des performances connexes, et à veiller à ce que ces outils répondent aux besoins des Membres et qu'ils relèvent bien des domaines d'activité de l'Organisation. Consciente du fait que les Plans stratégiques de l'OMM actuel et futur divisent la prochaine intersession en deux blocs égaux, la Commission a reconnu la nécessité de mener ses activités de manière à satisfaire les besoins correspondants en matière de suivi et d'évaluation. Elle a estimé que son Groupe de gestion devrait faire le nécessaire pour que les activités de contrôle et d'évaluation et toute autre activité voulue soient menées à bien durant l'intersession.

**6.4** La Commission a constaté que ses activités s'orienteront en fonction des conclusions de la troisième Conférence mondiale sur le climat (CMC-3) et des éléments pertinents du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC). La Conférence a formulé plusieurs recommandations afin d'améliorer la contribution des informations climatologiques à la gestion des sols, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, notamment en matière d'évaluation des risques et de diffusion des informations, de coopération et de partenariats, de stratégies d'adaptation pour renforcer la résilience des systèmes agricoles et d'atténuation des effets des changements climatiques. La Commission a reconnu que le Groupe d'action sectoriel ouvert (GASO 3) des changements climatiques, de la variabilité du climat et des catastrophes naturelles dans le

contexte de l'agriculture s'était d'ores et déjà montré très actif dans plusieurs de ces domaines. Elle est d'avis que les activités mises en œuvre devront concorder avec les objectifs du CMSC. En particulier, les activités de la Commission contribueront sensiblement au développement du Programme d'interface-utilisateur pour le climat (PIUC) du CMSC.

**6.5** La Commission a adopté la [résolution 1 \(CMAg-XV\) – Priorités de la Commission de météorologie agricole pour la période 2011-2014](#) établissant une série de priorités essentielles pour la prochaine intersession. Elle a chargé son Groupe de gestion d'ajouter des informations détaillées et des indicateurs de performance à ces priorités. De plus, elle a demandé que la composition et les attributions des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts soient modifiées afin de tenir compte de ces nouvelles priorités.

**6.6** La Commission a estimé que ses attributions devraient concorder avec les nouveaux besoins sociétaux mondiaux en matière d'information climatologique en conformité avec les grandes orientations stratégiques de l'OMM. Elle a par conséquent adopté la [résolution 2 \(CMAg-XV\) – Mandat de la Commission de météorologie agricole](#).

**6.7** La Commission a noté que dans le Programme de météorologie agricole des changements de politiques interviendront entre l'ancien Plan stratégique et le prochain, l'accent étant mis sur la préparation de textes d'orientation traitant de divers aspects de la gestion des données agrométéorologiques, la préparation et la diffusion des informations, produits et services correspondants et la prévention et l'atténuation des effets des phénomènes extrêmes sur l'agriculture et les ressources en eau. La Commission s'est félicitée du fait que pendant sa prochaine intersession, le Programme de météorologie agricole continuera comme avant de donner des orientations stratégiques sur les questions relevant de ce domaine par l'entremise de la Commission de météorologie agricole et d'autres organes constituants compétents en la matière.

**6.8** La Commission a également noté que les activités prévues contribueront sensiblement au développement du SISC en mettant l'accent sur le renforcement des capacités nationales d'établir et de diffuser des produits aux fins de la gestion des risques et de l'adaptation à l'évolution du climat. Cela passe par l'élaboration d'un plus grand nombre de textes d'orientation concernant les meilleures pratiques à suivre quand l'information climatologique est destinée à l'adaptation au climat et à la gestion des risques dans le domaine de l'agriculture, la mise au point de produits qui répondent aux besoins des utilisateurs, et une meilleure compréhension des effets de la variabilité du climat et des changements climatiques sur l'agriculture et les ressources en eau. Les efforts entrepris en vue de fournir des directives pour les mesures d'atténuation et les stratégies d'adaptation dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche, afin de faire face aux changements climatiques dans les différentes régions seront poursuivis.

**6.9** La Commission a reconnu que dans les années à venir une augmentation de la demande alimentaire et de la concurrence pour la terre et les cultures bioénergétiques était à prévoir. Le changement climatique pourrait représenter une grave menace supplémentaire pour la sécurité alimentaire et le développement. Elle a estimé, par conséquent, qu'il est nécessaire d'intensifier les recherches sur les liens entre changement climatique et sécurité alimentaire, notamment en ce qui a trait aux mesures d'adaptation. En améliorant les services météorologiques et climatologiques dans le contexte de la crise que connaissent les agriculteurs, la Commission de météorologie agricole peut contribuer de manière notable à mieux comprendre les liens entre climat et production agricole et à favoriser une production alimentaire durable pour l'avenir.

**6.10** La Commission a souligné la nécessité d'améliorer les systèmes d'observation agrométéorologique, de favoriser l'application de techniques telles que la télédétection ou les SIG pour l'élaboration des produits diffusés par les services de météorologie agricole, de perfectionner les méthodes de diffusion et d'accroître, par la mise en valeur des ressources humaines au sein des SMHN, les capacités en vue de faciliter l'adaptation et la résilience vis-à-vis de la variabilité et

du changement climatiques à l'échelle nationale. Elle a prié instamment le Secrétariat de mettre l'accent sur l'intensification des formations en agrométéorologie et des séminaires itinérants à l'intention des exploitants agricoles et sur la formation du personnel des SMHN dans le domaine de l'élaboration d'informations, produits et services climatologiques fournis à la communauté agricole.

**6.11** La Commission a noté que l'OMM renforcera la coordination entre les divers organes du système des Nations Unies, notamment dans le cadre du processus «Unis dans l'action» de l'ONU, qui a donné un nouvel élan aux efforts de coordination des activités associées au climat parmi les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées. Elle a par ailleurs souligné que la contribution de l'OMM aux travaux se rapportant aux activités liées à l'agriculture au sein du système des Nations Unies pourrait surtout reposer sur les capacités techniques et les apports de la Commission, selon qu'il convient. La Commission a aussi indiqué que l'Organisation continuerait de remplir ses engagements au titre d'accords multilatéraux relatifs au climat et à l'environnement telles la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) et la Convention sur la diversité biologique, par le biais d'avis scientifiques et techniques. À cette fin, elle a accordé une grande importance au rôle joué par la Commission dans l'élaboration de directives et ressources techniques en mesure d'approfondir la compréhension de la fonction des connaissances climatologiques dans les processus de prise de décision fondée sur la science.

**6.12** La Commission a reconnu la nécessité de déployer des efforts concertés en vue de définir clairement les divers éléments composant la chaîne des résultats du Plan stratégique de l'OMM par rapport aux priorités de la Commission. Celle-ci a donc convenu que le Groupe de gestion de la CMAg devrait collaborer avec le Secrétariat afin de contribuer à tous les aspects du processus de gestion axée sur les résultats au titre de ses attributions officielles.

## **7. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS** (point 7 de l'ordre du jour)

**7.1** La Commission a noté que l'enseignement, la formation professionnelle et la vulgarisation en matière de météorologie agricole constituent une part importante des activités de la Commission. Elle a souligné que les deux premières notamment continuent de revêtir une grande importance pour les Membres, en particulier les pays les moins avancés et les pays en développement et, partant, devaient bénéficier d'une attention prioritaire. Elle a donc adopté la [recommandation 3 \(CMAg-XV\) – Enseignement et formation professionnelle en météorologie agricole](#).

**7.2** La Commission a reconnu la nécessité de mettre en place de nouvelles directives relatives aux programmes de formation en météorologie agricole qui sont un facteur d'enrichissement pour les universités et autres établissements d'enseignement dans le domaine des sciences agricoles, météorologiques, climatologiques et environnementales. Elle a salué les travaux de la Réunion d'experts sur les programmes de formation dans le domaine de la météorologie agricole, qui s'est tenue en Inde, en mars 2007, et les Directives relatives aux programmes de formation en météorologie agricole que les participants à la Réunion ont élaborées. La Commission a exhorté le Secrétaire général à assurer une vaste diffusion de la nouvelle publication contenant ces directives (OMM–N° 258) ainsi que sa traduction dans autant de langues officielles que possible. Elle a en outre prié instamment le Secrétaire général de recommander aux institutions des pays Membres de consulter ces directives afin d'harmoniser les programmes d'études en météorologie agricole.

**7.3** La Commission a souligné qu'il était nécessaire de poursuivre les activités de renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne les services d'experts et l'installation d'équipements, afin de faciliter le renforcement de l'infrastructure agrométéorologique. Il conviendrait aussi d'accorder plus d'attention aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés.

## **Activités de formation organisées/coparrainées par l'OMM**

**7.4** La Commission a noté que plusieurs activités de formation en météorologie agricole, coparrainées ou financées en partie par l'OMM, ont été organisées au cours de l'intersession par des instituts nationaux ou internationaux. C'est le cas notamment de l'Atelier de renforcement des capacités consacré à la réduction de l'échelle des prévisions agroclimatiques destinées à favoriser la sécurité alimentaire, qui s'est tenu au Kenya.

**7.5** La Commission s'est félicitée de ce que le Secrétariat de l'OMM ait été en mesure de fournir un appui aux SMHN d'Éthiopie, d'Inde et du Sri Lanka pour l'organisation de séminaires itinérants sur le temps, le climat et l'agriculture. Ces séminaires visent par tous les moyens à donner aux agriculteurs ruraux des capacités d'autosuffisance en les sensibilisant à une gestion efficace des risques météorologiques et climatologiques et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles nécessaires à la production agricole, et à leur offrir une tribune grâce à laquelle ils peuvent donner aux SMHM des informations en retour sur les produits et les services de ces organismes. La commission a exhorté le Secrétariat de l'OMM à fournir des ressources financières pour l'organisation de séminaires itinérants dans d'autres pays et régions.

**7.6** La Commission, en particulier, a noté avec satisfaction l'appui financier du Service météorologique espagnol (AEMET) au projet METAGRI destiné à aider les SMHN d'Afrique de l'Ouest à organiser des séminaires itinérants sur le temps, le climat et l'agriculture au niveau national. Elle a salué le fait que plus de 100 séminaires aient eu lieu dans 11 pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) et qu'en 2010 cinq autres pays (Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Ghana et Nigéria) organiseront ces séminaires itinérants. La Commission a aussi remercié le Service météorologique national du Mali pour l'aide apportée au projet grâce à la fabrication de pluviomètres destinés à être distribués aux agriculteurs participant aux séminaires. Le Conseil a instamment prié les Membres d'apporter leur appui à l'organisation de séminaires itinérants dans leurs régions.

**7.7** La Commission a noté que l'Équipe spéciale pour le projet d'évaluation des incidences des catastrophes naturelles sur l'agriculture (ANADIA), à sa réunion tenue en Italie en 2006, avait élaboré un cadre nécessaire pour évaluer ces incidences sur l'agriculture. Elle a pris note de l'aide financière apportée par les services de la Coopération italienne au projet ANADIA au Mali ainsi que de l'Atelier de formation à la surveillance des sécheresses qui s'est tenu au Mali en septembre 2009. La Commission a exhorté le Secrétariat à mobiliser des donateurs pour le financement d'activités analogues à celles de l'ANADIA-Mali dans d'autres régions.

**7.8** La Commission a exprimé sa gratitude à tous les Membres qui ont mis leurs installations et/ou experts à disposition pour la mise en œuvre de ces activités de formation.

## **Projets de l'OMM concernant la formation professionnelle et le renforcement des capacités**

**7.9** La Commission a remercié la Fondation Rockefeller, qui a versé une subvention de 323 000 dollars des États-Unis à l'OMM pour gérer et financer la mise en œuvre d'un projet de formation de formateurs dans le domaine des informations et des produits météorologiques et climatologiques pour les services de vulgarisation agricole en Éthiopie. Le projet visait à appuyer le Service météorologique national de l'Éthiopie pour qu'il collabore avec les agents de vulgarisation agricole et les experts en agriculture, les forme et les aide à fournir aux agriculteurs des connaissances pratiques concernant les services agrométéorologiques et leur utilisation, et ainsi améliorer les pratiques agricoles. Ce projet a été conçu sur la base d'un séminaire itinérant sur le temps, le climat et l'agriculture, organisé par l'OMM en Éthiopie en 2007.

**7.10** La Commission a salué l'Initiative agrométéorologique des Caraïbes (CAMI), élaborée conjointement par le Secrétariat de l'OMM et l'Institut de météorologie et d'hydrologie des Caraïbes (CIMH), pour laquelle l'Union européenne a accepté de verser environ 720 000 euros

au titre de son Programme de science et de technologie pour le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'initiative en question soutient la formation tant au sein des SMHN que de la communauté agricole en vue de renforcer la collaboration entre les deux parties et d'améliorer la rentabilité et la viabilité de l'agriculture et de la production alimentaire à l'échelle nationale. Des stages pratiques sur le terrain seront organisés dans dix pays participants dans le cadre de cette initiative. Les partenaires du projet comprennent les SMHN d'Antigua-et-Barbuda, de la Barbade, du Belize, de la Dominique, de la Grenade, de la Guyane, de la Jamaïque, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de Trinité-et-Tobago et travaillent sous l'égide de l'Institut de météorologie et d'hydrologie des Caraïbes et de l'OMM. L'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) collabore aussi à ce projet.

**7.11** La Commission a exhorté le Secrétariat de l'OMM à explorer plus avant les diverses possibilités de financement par des donateurs en vue d'aider les Membres à mettre en place des projets de formation analogues dans toutes les Régions de l'Organisation.

### **Coordination pour l'appui aux politiques de renforcement des capacités**

**7.12** La Commission s'est félicitée de la contribution du coordonnateur pour l'appui aux politiques de renforcement des capacités, M. Kees Stigter, notamment des orientations fournies au Groupe de gestion de la CMAg sur la question. Elle a noté que le coordonnateur a indiqué plusieurs enseignements qui permettront d'améliorer la fourniture de produits agrométéorologiques aux agriculteurs dans les pays les moins avancés. Elle a également pris note des conclusions du coordonnateur selon lesquelles les techniques de l'information de la communication et des cours de climatologie sur le terrain à l'intention des agriculteurs pouvaient jouer un rôle très important en matière de renforcement des capacités et d'amélioration des services.

### **Autres ressources didactiques et promotion de l'enseignement à distance**

**7.13** La Commission a noté que plusieurs activités de formation ont été organisées ou gérées par d'autres institutions et que l'OMM y a été représentée ou a financé la participation de conférenciers ou de participants. Elle a encouragé le Secrétaire général à appuyer ces efforts de formation en finançant la participation ou l'intervention d'experts de la CMAg à ces activités.

**7.14** La Commission a remercié les responsables du Programme de coopération pour l'enseignement et la formation en météorologie opérationnelle (COMET, États-Unis d'Amérique) d'avoir généreusement offert certains de leurs modules de formation. Elle a exhorté le Secrétaire général à donner des éléments d'information à COMET afin que celui-ci identifie de nouveaux modules ou modifie des modules existants de façon à ce qu'ils puissent être utilisés pour une audience internationale et sur le thème de l'agriculture (par exemple, sécheresse, risques d'incendie, etc.)

**7.15** La Commission a pris note de la mise à jour récente du site Web du Programme d'enseignement et de formation professionnelle ainsi que de l'initiative en cours visant à mettre en place une interface destinée à faciliter l'accès en ligne aux ressources didactiques mondiales ainsi que l'échange d'études de cas météorologiques et de la documentation connexe entre établissements de formation de différents niveaux. Elle a encouragé les Membres qui possèdent les compétences et l'expérience voulues dans ce domaine à aider le Secrétariat à élaborer cette interface.

### **Centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM (CRFP)**

**7.16** La Commission a noté que de nombreux centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM (CRFP) dispensent des cours de météorologie agricole de divers niveaux. Elle a remercié ces centres et a encouragé le Secrétariat à continuer de mobiliser des donateurs pour financer ce type de formation dans les CRFP. La Commission a pris acte de

l'appui fourni par le Secrétariat de l'OMM au CRFP de Nanjing (Chine) pour le cours de formation international sur la météorologie agricole organisé en novembre et décembre 2009. Elle a prié instamment ses Membres de tirer parti au maximum des programmes de formation proposés par les CRFP et leur a demandé d'aider ces centres à organiser des cours, par exemple en détachant des instructeurs pour des missions de courte durée ou en fournissant du matériel didactique approprié ou toute autre forme d'assistance dans le cadre d'arrangements bilatéraux ou multilatéraux.

### **Octroi de bourses d'études**

**7.17** La Commission s'est félicitée que l'OMM continue d'offrir des bourses d'études dans différents domaines, dont l'agrométéorologie, pour aider les Membres à mettre en valeur les ressources humaines de leurs SMHN. Elle a salué l'action soutenue engagée pour optimiser le Programme de météorologie agricole et pour rendre plus efficace et plus transparent le processus d'octroi de bourses d'études. Elle a prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue d'accroître les ressources financières traditionnellement affectées aux bourses d'études en mobilisant des ressources extrabudgétaires et en essayant de trouver de nouvelles sources de financement pour ce programme.

### **Réunions techniques, colloques et ateliers de météorologie agricole/climatologie**

**7.18** La Commission a noté avec satisfaction que l'OMM a organisé un grand nombre de séminaires et d'ateliers, notamment des séminaires de formation, six ateliers internationaux, deux ateliers interrégionaux, une réunion de groupes d'experts, une réunion technique, trois colloques sur des sujets se rapportant au changement climatique, et que plusieurs ateliers organisés par d'autres institutions ont été coparrainés par l'OMM.

**7.19** La Commission a félicité le Secrétaire général d'avoir publié aussi rapidement les comptes rendus des travaux de ces ateliers internationaux et réunions de groupes d'experts et de les avoir distribués aux Membres dans les meilleurs délais. Ces publications présentent en effet un grand intérêt pour les Membres et constituent une source de références très utile. La Commission a demandé que tous les documents soient traduits dans les langues officielles de l'OMM, pour autant que les fonds nécessaires soient disponibles.

**7.20** La Commission s'est félicitée de la participation et de la collaboration de plusieurs organisations internationales, régionales et nationales (Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Convention sur la lutte contre la désertification (CCD), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA), Groupe sur l'observation de la Terre (GEO), etc.) aux activités de formation à la météorologie agricole menées par l'OMM. La Commission a prié le Secrétaire général de continuer à privilégier le coparrainage de ces activités.

**7.21** La Commission a pris note du succès des colloques, séminaires et ateliers qui ont été organisés pendant l'intersession et a demandé au Secrétaire général de continuer d'appuyer sans réserve ces activités. Elle a proposé qu'à l'occasion de l'organisation de ces activités, les thèmes ci-après soient abordés, dans les limites des ressources financières disponibles:

#### ***Colloques et ateliers***

- a) Séminaires sous-régionaux sur la gestion des risques agrométéorologiques;
- b) Séminaires sous-régionaux sur la fourniture de services aux agriculteurs;
- c) Amélioration des applications pratiques des produits agrométéorologiques et agroclimatiques pour assurer le développement durable de l'agriculture compte tenu de l'évolution du climat;

- d) Possibilités et limites en matière d'adaptation – aspects mondiaux et régionaux dans le domaine de l'agriculture;
- e) Diffusion d'informations (prévisions et évaluations, notamment), de produits et de services agrométéorologiques;
- f) Incidence des tempêtes de sable et de poussière sur l'agriculture;
- g) Données et techniques de télédétection dans le contexte des évaluations agricoles;
- h) Colloque sur le WAMIS en collaboration avec la George Mason University (États-Unis d'Amérique);
- i) Assurance contre les risques météorologiques et climatiques au bénéfice des agriculteurs;
- j) Évaluation de l'information climatologique et météorologique pour les besoins de la surveillance des catastrophes et des services d'alerte;
- k) Gestion des risques de catastrophes et évaluation de la vulnérabilité;
- l) Cadre mondial pour les services climatologiques dans le domaine agricole: progrès et perspectives.

#### **Activités de formation**

- a) Utilisation de la télédétection pour la surveillance de l'état des cultures;
- b) Méthodes d'évaluation des incidences du changement climatique sur l'agriculture;
- c) Outils et produits MODIS destinés à l'agrométéorologie;
- d) Prévision agrométéorologique (CRFP en Israël, formation dispensée en russe);
- e) Surveillance, prévision, évaluation et prévention des catastrophes agrométéorologiques (ravageurs et maladies, notamment);
- f) Séminaires itinérants sur le temps, le climat et l'agriculture en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions;
- g) Cycles d'études sur la météorologie agricole destinés aux services de vulgarisation;
- h) Formation sur les systèmes perfectionnés de télédétection;
- i) Stage en communication médiatique en collaboration avec la Division des services météorologiques destinés au public;
- j) Activité de formation en météorologie agricole au CRFP de Pune, Inde, en 2011-2012;
- k) Modélisation des dynamiques de maladies et ravageurs des cultures.

#### **8. COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES** (point 8 de l'ordre du jour)

**8.1** La Commission a salué l'action du Secrétariat, qui a établi des activités de collaboration avec diverses organisations internationales pour la mise en œuvre du Programme de météorologie agricole.



## **Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)**

**8.2** La Commission a noté que le quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) relevant de l'OMM et du PNUE a été publié en 2007. Elle s'est félicitée du fait que huit documents issus du compte rendu du Colloque international sur les moyens de rendre l'agriculture et la foresterie moins vulnérables face à la variabilité du climat et aux changements climatiques, organisé en 2002 en Slovénie avant la treizième session de la Commission, ont été cités dans cinq chapitres du rapport du Groupe de travail II concernant le Rapport d'évaluation sur le thème «Impacts, adaptation et vulnérabilité». Ces documents ont été publiés dans *Climatic Change* (volume 70, N<sup>os</sup> 1 et 2, 2005). La Commission a indiqué que c'est exactement le résultat qu'elle recherchait, qui correspond à son mandat en produisant des conseils techniques à l'intention des décideurs.

## **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

**8.3** La Commission a félicité l'OMM et la FAO d'avoir lancé de nombreuses activités en collaboration et notamment d'avoir coparrainé des colloques internationaux et d'avoir participé à des réunions techniques présentant un intérêt commun.

**8.4** La Commission a pris note de la collaboration entre la FAO et l'OMM lors de l'invasion de criquets pèlerins de 2004 et a salué le fait que les deux organisations travaillaient à la production d'une brochure commune sur le temps et les acridiens en 2010.

**8.5** La Commission a remercié la FAO d'avoir coparrainé plusieurs manifestations organisées par l'OMM, et en particulier le Colloque international sur le changement climatique et la sécurité alimentaire en Asie du Sud, organisé à Dhaka (Bangladesh) du 25 au 29 août 2008, et l'Atelier international sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest, qui a eu lieu à Ouagadougou (Burkina Faso) du 27 au 30 avril 2009. Cette collaboration a permis de réunir des experts de la recherche agricole et des SMHN, situés en particulier dans des pays en développement, afin qu'ils s'entretiennent de la question importante du changement climatique et de l'agriculture.

**8.6** La Commission a noté que des représentants de l'OMM avaient participé à des manifestations de la FAO à Rome telles que la Réunion d'experts sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets (5-7 mars 2008), la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies (3-5 juin 2008) et l'Atelier sur le changement climatique et l'agriculture (24-25 juillet 2009). Cette participation a permis à l'OMM et à la Commission d'apporter une contribution à ces débats importants. La Commission a exhorté les deux organisations à resserrer leur collaboration à l'avenir, ce qui serait assurément avantageux pour leurs usagers.

**8.7** Selon la Commission, la FAO et l'OMM devraient accroître leur collaboration en matière de formation professionnelle et de renforcement des capacités. La Commission a souligné les avantages d'activités communes de formation, en particulier pour réunir les secteurs de la recherche agricole et de l'agrométéorologie et pour partager les connaissances et les compétences des deux organisations. La Commission a affirmé qu'à l'avenir, les deux organisations devraient collaborer constamment à la mise en place d'actions de formation.

**8.8** La Commission a relevé qu'il faudrait informer les Membres au sujet de la liste de diffusion Internet pour l'agrométéorologie publiée par la FAO et l'OMM, qui a pour objet de faciliter l'échange de nouvelles, de données et de savoir-faire ainsi que les débats sur des problèmes opérationnels au sein de la communauté agrométéorologique. Elle a fait observer qu'il s'agissait d'une liste non modérée et a encouragé les Membres à la diffuser et à l'utiliser pour faire connaître leurs activités agrométéorologiques et agroclimatiques. Pour de plus amples informations, elle a invité les Membres à consulter la page d'accueil du Programme de météorologie agricole de l'OMM ([www.wmo.int/agm](http://www.wmo.int/agm)).

## Fonds international de développement agricole (FIDA)

**8.9** La Commission a pris note du rôle important du Fonds international de développement agricole (FIDA), qui fournit des ressources aux pays afin qu'ils développent leur agriculture. La Commission, qui favorise les rapports entre l'OMM et le FIDA, encourage l'OMM à participer à des réunions du FIDA telles que la session de son conseil d'administration et des ateliers organisés par le Fonds à propos de sujets précis intéressant la Commission comme les incidences du changement climatique et l'adaptation à celui-ci dans le domaine de l'agriculture.

## Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD)

**8.10** La Commission a encouragé l'OMM et le Secrétariat de la CCD à poursuivre leur collaboration fructueuse et a demandé au Secrétaire général de continuer d'appuyer les activités visant à mettre en œuvre la Convention.

**8.11** La Commission a remercié le Secrétaire général de la collaboration active qu'il entretenait avec la CCD afin d'établir le Centre de gestion de la sécheresse pour le sud-est de l'Europe. La Commission a pris note des diverses réunions organisées en commun avec le Secrétariat de la CCD à propos du Centre, comme celles qui ont eu lieu à Genève – l'une pour choisir le pays qui accueillerait le Centre (26 septembre 2006), une autre pour discuter des actions de suivi (15 novembre 2006) et une autre pour proposer une ébauche de projet pour le Centre (16 janvier 2007) –, de la réunion de lancement du projet de Centre, organisée à Ljubljana, en Slovénie (17-19 avril 2007), et des première et deuxième réunions du Comité directeur international du Centre, organisées à Bled, également en Slovénie (6-7 mars 2008), et à Portorož, toujours en Slovénie (6-8 avril 2009). La Commission a salué divers consultants qui ont contribué à l'établissement du Centre, et en particulier M. Don Wilhite, ex-directeur du National Drought Mitigation Centre du Nebraska, aux États-Unis d'Amérique, qui a rédigé la proposition d'ébauche de projet du Centre.

**8.12** La Commission a noté que le Centre avait pour objet d'intégrer les apports des coordonnateurs de la CCD, des SMHN et des spécialistes indépendants de la sécheresse de chaque pays participant afin d'élaborer une stratégie sous-régionale de gestion de la sécheresse, de mettre en place un système efficace de suivi de la sécheresse et d'alerte précoce à la sécheresse, de produire rapidement des informations fiables destinées aux décideurs nationaux et de partager les informations et les enseignements obtenus. La Commission a remercié le Secrétariat de l'OMM d'avoir promu le Centre lors de la cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et d'une manifestation parallèle sur le Centre organisée lors du Quinzième Congrès de l'OMM, en 2007. La Commission a demandé au Secrétariat de continuer à promouvoir le Centre et ses activités.

**8.13** La Commission a noté que la sécheresse et la désertification étaient également des questions importantes en Asie centrale et que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la CCD et l'OMM s'étaient entretenues de la possibilité de créer un centre régional de gestion de la sécheresse dans cette région. Les trois organisations ont collaboré pour organiser un séminaire technique sur la préparation du mandat du Centre régional de gestion de la sécheresse en Asie centrale, à Tachkent, en Ouzbékistan (20-21 novembre 2007). La Commission a noté avec satisfaction qu'un deuxième Séminaire technique OMM/CCD/OSCE sur ce centre avait eu lieu à Bichkek, au Kirghizistan (29-30 mai 2008) et qu'un projet de déclaration ministérielle d'intention sur la création du Centre y avait été rédigé. Elle a également noté qu'un consultant avait été engagé en décembre 2009 pour rédiger une proposition de projet de création du centre en collaboration étroite avec les Gouvernements de l'Ouzbékistan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et du Turkménistan. La Commission a exhorté le Secrétariat de l'OMM à poursuivre ses activités en vue de la création du Centre avec la collaboration de la CCD et de l'OSCE.

**8.14** La Commission a pris note de l'importance des facteurs climatiques dans la dégradation des sols et des mesures à adopter afin d'améliorer les applications des informations

météorologiques et climatologiques pour lutter contre cette dégradation. La Commission a remercié la CCD et le Secrétariat de l'OMM d'avoir organisé un Atelier international sur le climat et la dégradation des sols à Arusha, en République-Unie de Tanzanie (11-15 décembre 2006), ainsi que le Service météorologique tanzanien d'avoir accueilli l'atelier. Elle a salué la publication du compte rendu de l'Atelier. La Commission s'est déclarée d'accord avec les membres de l'Atelier pour recommander que le réseau mondial de stations météorologiques, hydrologiques et agrométéorologiques soit développé et renforcé afin de recueillir des données sur l'intensité des précipitations et sur la température et l'humidité du sol qui nous permettront de mieux évaluer la dégradation des sols, de suivre l'évolution de ce phénomène et de mettre en œuvre les plans d'action nationaux de la CCD. Elle s'est également déclarée d'accord pour affirmer qu'il fallait établir des rapports directs entre les SMHN et les usagers du sol afin d'améliorer la transmission directe d'informations sur le temps et le climat.

**8.15** La Commission a exhorté le Secrétariat à étudier les possibilités de collaboration avec des instituts scientifiques du monde entier sur des questions relatives à la sécheresse, à la désertification, aux tempêtes de sable ou de poussière et aux criquets pèlerins.

**8.16** La Commission a noté que l'OMM avait assisté à la cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la CCD, organisée à Buenos Aires, en Argentine (11-21 mars 2007) et qu'elle avait été invitée à participer à une table ronde sur le suivi et l'évaluation de la sécheresse et de la désertification. L'Organisation a également assisté à la septième session du Comité et à la première session spéciale du Comité de la science et de la technologie, organisées à Istanbul, en Turquie (5-7 novembre 2008).

**8.17** La Commission a noté que l'OMM avait participé activement à la huitième session de la Conférence des Parties, organisée à Madrid, en Espagne (2-14 septembre 2007) et qu'elle avait présenté les conclusions de l'Atelier international sur le climat et la dégradation des sols à la demande de la septième session de la Conférence des Parties. La Commission a noté avec satisfaction que l'ouvrage de Springer présentant le compte rendu de l'Atelier avait été publié et distribué et que la Conférence des Parties avait indiqué que l'Atelier était un modèle utile pour la réforme du Comité de la science et de la technologie de la CCD. Le Secrétaire général de l'OMM a participé à la table ronde ministérielle organisée lors de la huitième session de la Conférence des Parties sur la désertification et le changement climatique, qui a réuni 11 ministres, sous-ministres et dirigeants d'institutions des Nations Unies, et qu'à cette occasion, elle avait parlé de l'intégration de la prévention des risques dans la prise de décisions dans le cadre d'une synergie des conventions.

**8.18** La Commission a pris acte de la participation active de l'OMM à la neuvième session de la Conférence des Parties, organisée à Buenos Aires, en Argentine (21 septembre – 2 octobre 2009), au cours de laquelle avait eu lieu la première Conférence scientifique de la CCD. Elle a noté avec satisfaction que le Secrétariat de l'OMM avait organisé une manifestation parallèle sur la perspective mondiale concernant les incidences du sable et de la poussière, à l'occasion de laquelle un représentant de la CCD a présenté aux participants à la session le Système OMM d'annonce et d'évaluation des tempêtes de sable et de poussière ainsi qu'une perspective des incidences du sable et de la poussière en Asie. La Commission a exhorté le Secrétariat de l'OMM à organiser d'autres manifestations parallèles lors des réunions de l'ONU afin de promouvoir les divers projets et programmes de l'OMM.

**8.19** La Commission a pris note avec satisfaction de l'initiative du Secrétaire général consistant à informer les Membres des grandes décisions adoptées lors des huitième et neuvième sessions de la Conférence des Parties.

### **Convention sur la diversité biologique**

**8.20** La Commission a pris note de la participation de l'OMM à la douzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA), organisée à Paris, en France (2-6 juillet 2007) qui portait sur la biodiversité et le

changement climatique, le changement climatique et les maladies émergentes et la question nouvelle de la production de biocarburants liquides. La Commission a pris note avec l'Organe subsidiaire de l'importance de l'étude des incidences possibles du changement climatique et des répercussions sur la biodiversité des activités lancées en réponse. La Commission estime qu'en comprenant et en mettant en place de meilleures mesures et réactions préventives face aux variations saisonnières actuelles, les Membres pourront, à l'avenir, mieux prendre en charge les divers impacts du climat sur la biodiversité. La Commission a exhorté le Secrétariat de l'OMM à continuer à participer aux activités et aux réunions organisées au titre de la Convention et a recommandé à l'OMM de présenter aux participants à la Convention la question du CMSC par rapport à la biodiversité.

**8.21** La Commission a noté qu'en vertu de sa résolution 61/203, l'Assemblée générale des Nations Unies avait déclaré que 2010 était l'Année internationale de la biodiversité. La Commission a exhorté les Membres à sensibiliser le public à l'importance de la diversité biologique pour le bien-être des populations et aux rapports des questions relatives au temps et au climat avec cette diversité.

**8.22** La Commission a noté que l'OMM, Environnement Canada et la Smithsonian Institution avaient coparrainé le Colloque sur le changement climatique et la biodiversité organisé dans la ville de Panama, au Panama (5-29 février 2008), à l'Institut de recherche tropicale de la Smithsonian Institution. Ce Colloque portait sur des thèmes régionaux concernant le changement climatique et la biodiversité ainsi que sur des approches, des techniques et des études intégrées. La Commission a pris acte des conclusions du Colloque selon lesquelles il est difficile pour de nombreux chercheurs d'obtenir des données issues des modèles du GIEC, les données émanant du modèle climatique du GIEC n'étant pas archivées et les spécialistes de la biodiversité ayant besoin de projections climatiques à échelle réduite pour les 30 à 40 prochaines années. Les participants au Colloque ont recommandé qu'un réseau d'information et de communication sur le climat, la biologie et la biodiversité soit mis en place. La Commission a remercié l'OMM d'avoir contribué au compte rendu du Colloque.

### **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

**8.23** La Commission a pris note de la collaboration qui s'est récemment développée entre l'OMM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et a exhorté le Secrétaire général à poursuivre cette collaboration en ce qui concerne la météorologie agricole, notamment dans le domaine de l'adaptation au changement climatique des secteurs de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche et en fournissant une aide aux pays les moins avancés (PMA) et aux petits États insulaires en développement (PEID) dans le cadre de leurs activités.

### **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)**

**8.24** La Commission a noté avec satisfaction que l'OMM faisait partie du Groupe de gestion pour les objectifs postérieurs à 2010 en matière de biodiversité créé par le Groupe de la gestion de l'environnement du PNUE. Ce groupe s'est réuni à Rome, en Italie (10 novembre 2009) et à Genève, en Suisse (14-15 avril 2010) pour préparer un projet de rapport sur l'apport, les processus et les initiatives des organismes des Nations Unies en ce qui concerne ces objectifs. Le rapport définitif doit être présenté à la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité biologique, qui aura lieu au Japon (18-29 octobre 2010). La Commission a noté avec satisfaction que l'OMM était la principale rédactrice du chapitre du rapport consacré au changement climatique.

### **Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC)**

**8.25** La Commission a noté que la sécheresse était l'un des principaux aléas naturels qui se répercutent négativement sur la production agricole. Elle a constaté que les responsables de la

Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) avaient collaboré avec l'OMM à propos de la sécheresse, notamment en finançant les participants à deux réunions consacrées aux indices de sécheresse agricole et hydrologique qui se sont tenues respectivement à Murcie, Espagne, en juin 2010, et à New Delhi, Inde, en août 2010. La Commission a pris note avec satisfaction de la collaboration de l'OMM et de la SIPC pour rédiger un chapitre consacré aux risques de sécheresse du Bilan mondial 2011 de l'ONU concernant la réduction des risques de catastrophes.

### **Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)**

**8.26** La Commission a noté que l'un des avantages de la participation de l'OMM à des réunions d'autres organisations était la perspective de créer de nouveaux partenariats. Lors de la huitième session de la Conférence des Parties à la CCD, organisée en Espagne, la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) et l'OMM ont entamé des discussions sur les moyens de resserrer leur collaboration. La Commission a remercié le Secrétaire général de l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion du 38<sup>e</sup> Congrès mondial des agriculteurs, organisé à Varsovie, en Pologne (4 juin 2008) et le personnel du Secrétariat de l'OMM qui a participé à des manifestations de la FIPA. La Commission a noté avec satisfaction que la FIPA et l'OMM devaient signer prochainement un mémorandum d'accord, que le président de la Fédération, M. Ajay Vashee, avait prononcé l'allocution d'ouverture de l'Atelier international et que la FIPA avait aidé l'OMM à désigner des exploitants agricoles pour la session de l'Atelier consacrée aux agriculteurs. La Commission a constaté avec satisfaction que l'OMM et la FIPA avaient produit conjointement un dossier en vue de la quinzième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC, qui aura lieu à Copenhague. La Commission a exhorté le Secrétariat de l'OMM à resserrer sa collaboration avec la FIPA pour aider les agriculteurs et leurs organisations à mieux exploiter les informations sur le temps et le climat et pour aider les SMHN à se tenir en contact avec le secteur agricole.

### **Programme alimentaire mondial (PAM)**

**8.27** La Commission a affirmé qu'il était important, pour de nombreux organismes des Nations Unies, d'assurer la sécurité alimentaire et d'offrir une aide alimentaire. Elle a noté avec satisfaction que l'OMM et le Programme alimentaire mondial (PAM) avaient signé un mémorandum d'accord afin de resserrer leur collaboration. Ce resserrement de la collaboration est manifeste dans le cas de la coopération à propos de divers projets agrométéorologiques tels que le projet de la Banque mondiale pour la région du lac Victoria, dans l'est de l'Afrique. La Commission, notant que le mandat d'une Équipe d'experts du GASO 1 porte précisément sur l'emploi de produits et de services agrométéorologiques destinés aux décideurs des gouvernements et d'ONG internationales, a exhorté le Secrétariat de l'OMM à continuer d'entretenir une collaboration avec des organismes tels que le PAM.

### **Groupe sur l'observation de la Terre (GEO)**

**8.28** La Commission a noté que le Quinzième Congrès de l'OMM avait demandé aux Membres et au Secrétariat de l'Organisation de se tenir en contact étroit avec le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) à propos de questions d'intérêt commun. La Commission a remercié le Secrétariat d'avoir soutenu des manifestations du GEO telles que l'Atelier sur l'élaboration d'une stratégie concernant un suivi mondial de l'agriculture dans le cadre du GEO, organisé à Rome, en Italie (16-18 juillet 2007), et l'Atelier sur l'établissement d'un réseau de systèmes de surveillance agricole, qui a eu lieu à Beijing, en Chine (11-13 février 2009). La Commission a approuvé le Secrétariat de l'OMM, qui a dirigé une sous-tâche sur la gestion des risques agricoles et qui a participé à des missions du GEO se rapportant à la sécheresse.

### **Institutions européennes**

**8.29** La Commission a pris note avec satisfaction de la participation de l'OMM à l'Action COST 734 de la Fondation européenne pour la science concernant les incidences de l'évolution et

de la variabilité du climat sur l'agriculture européenne (CLIVAGRI). La Commission s'est félicitée de la collaboration entre l'Action COST et l'OMM, qui ont organisé conjointement deux manifestations: le Colloque sur les changements climatiques et la variabilité du climat, organisé à Oscarborg, en Norvège (4-6 juin 2008) et le Colloque international sur les incidences du changement climatique et l'adaptation de l'agriculture à celui-ci, qui a eu lieu à Vienne, en Autriche (22-23 juin 2009). La Commission a noté avec satisfaction que le compte rendu du colloque organisé en Norvège a été publié dans un numéro spécial de la revue *Idöjárás* et que le fait pour l'Action COST d'avoir coparrainé ces deux manifestations a favorisé la participation d'un grand nombre d'experts européens aux activités de la Commission. Celle-ci a préconisé la poursuite de la collaboration entre les deux organisations. La Commission a également pris note de la participation de l'OMM au Groupe de gestion de l'Action COST 734 et à des réunions du projet d'adaptation de l'agriculture dans les régions européennes à risque environnemental en période de changement climatique (ADAGIO).

**8.30** La Commission a demandé au Secrétariat de se rapprocher de la Commission européenne, conformément aux objectifs de cette dernière et de la CMAg, pour l'organisation d'activités en commun en vue de l'amélioration des services agrométéorologiques dans la région.

### **Infrastructure météorologique européenne**

**8.31** La Commission a exhorté le Secrétariat à étudier les possibilités de collaboration avec différentes entités de l'infrastructure météorologie européenne, à savoir le CEPMMT, EUMETSAT et EUMETNET, pour ce qui est des ateliers de formation et des ateliers scientifiques dans le domaine de la météorologie agricole.

### **Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD)**

**8.32** La Commission a noté que l'OMM avait déployé des activités en collaboration avec le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), situé au Niger. Affirmant l'importance des applications agrométéorologiques pour la promotion d'une production agricole écologiquement viable en Afrique, la Commission a encouragé l'Organisation à participer assidûment aux travaux du Comité consultatif scientifique (SACOM) de l'ACMAD.

### **Centre régional de formation, de recherche et d'application en agrométéorologie et en hydrologie opérationnelle (AGRHYMET)**

**8.33** La Commission a pris note de la collaboration de l'OMM avec le Centre régional de formation, de recherche et d'application en agrométéorologie et en hydrologie opérationnelle (AGRHYMET) de Niamey, au Niger, dans le cas, par exemple, d'une réunion d'experts sur la météorologie agricole au service de l'agriculture en Afrique de l'Ouest accueillie par le Centre (Niamey, Niger, avril 2008). Lors de cette réunion majeure, l'OMM, le Service météorologique espagnol, l'ACMAD et d'autres organismes régionaux et nationaux ont élaboré le projet METAGRI. La Commission a remercié l'AGRHYMET du fait que l'OMM peut compter sur des experts du Centre pour contribuer à des manifestations régionales et mondiales telles que l'Atelier international sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest, organisé à Ouagadougou, au Burkina Faso (27-30 avril 2009) et l'Atelier interrégional sur les indices de sécheresse et les systèmes d'alerte rapide adaptés à ce phénomène, qui a eu lieu à Lincoln, aux États-Unis (décembre 2009).

### **Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)**

**8.34** La Commission estime qu'il importe d'améliorer les communications avec le secteur agricole dans l'intérêt de ses membres. C'est pourquoi elle a constaté avec plaisir que l'OMM participait aux manifestations du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) telles que le Séminaire international sur les conséquences des changements climatiques mondiaux pour les systèmes de production agricole durable dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique,

organisé à Ouagadougou, au Burkina Faso (26-31 octobre 2008), et la deuxième réunion du Comité directeur du CTA, qui a eu lieu aux Pays-Bas (9-10 septembre 2008). Le CTA favorise l'usage intégré de voies de communication anciennes et nouvelles pour améliorer la circulation de l'information (par exemple: communautés électroniques, portails Web, séminaires et missions d'études) et pour offrir des produits et des services (par exemple: publications, services de questions-réponses et services de bases de données). La Commission a exhorté le Secrétariat de l'OMM à poursuivre sa collaboration avec le CTA afin de promouvoir et d'améliorer les stratégies de communication destinées au secteur agricole.

### **Autres organisations**

**8.35** La Commission a noté avec satisfaction que de nombreuses organisations internationales avaient proposé de coparrainer le Colloque international sur les services météorologiques et climatologiques dans le contexte de la crise que connaissent les agriculteurs, organisé par l'OMM conjointement avec les responsables de la présente session, qui ont aidé des Membres de nombreux pays en développement à participer au Colloque ainsi qu'à la session.

**8.36** La Commission a encouragé le Secrétariat à étudier les possibilités de collaboration avec les diverses agences spatiales en ce qui concerne la télédétection et les applications satellitaires.

**8.37** La Commission a recommandé que des activités en collaboration avec des organisations internationales soient activement organisées pendant la prochaine période financière.

## **9. EXAMEN DES RÉOLUTIONS ET DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DE LA COMMISSION AINSI QUE DES RÉOLUTIONS PERTINENTES DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 9 de l'ordre du jour)**

La Commission a examiné les résolutions et les recommandations adoptées à des sessions antérieures qui étaient toujours en vigueur ainsi que les résolutions du Conseil exécutif fondées sur des recommandations qu'elle avait adoptées et qui étaient toujours en vigueur. Les décisions qu'elle a prises à cet égard sont consignées dans la [résolution 3 \(CMAg-XV\) – Examen des résolutions et des recommandations antérieures de la Commission de météorologie agricole](#), et dans la [recommandation 4 \(CMAg -XV\) – Examen des résolutions du Conseil exécutif fondées sur des recommandations antérieures de la Commission de météorologie agricole](#).

## **10. FUTURS TRAVAUX DE LA COMMISSION, Y COMPRIS LA CRÉATION D'ÉQUIPES D'EXPERTS (point 10 de l'ordre du jour)**

**10.1** La Commission a évalué son rendement au cours de sa quatorzième intersession et a noté que la structure de travail existante était efficace et qu'elle lui permettait d'aborder nombre de questions. Cette structure a permis la participation d'un certain nombre d'experts travaillant pour les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), pour des organismes et instituts de recherche en agronomie, ainsi que pour des projets scientifiques régionaux. La participation d'un nombre grandissant d'experts a donné tout son sens à la notion de groupe d'action sectoriel ouvert (GASO) et a contribué à l'approfondissement des travaux des différentes équipes d'experts de la CMAg.

**10.2** La Commission a salué l'efficacité avec laquelle ont été organisées, pendant l'intersession, toutes les réunions de son Groupe de gestion, celles des trois équipes de mise en œuvre/coordination et celles des six équipes d'experts.

**10.3** La Commission a noté que les équipes de mise en œuvre/coordination des trois GASO s'étaient réunies et avaient étudié avec soin les rapports des différentes équipes d'experts relevant de leur compétence, et notamment les recommandations pour l'application à l'échelle régionale de certaines des recommandations formulées. Elle a noté avec satisfaction que les trois équipes de mise en œuvre/coordination avaient recensé des projets et des études de cas particuliers à mettre en œuvre dans différentes Régions pendant la prochaine intersession. La Commission a aussi pris note de la recommandation du Groupe de gestion concernant la rédaction de notes conceptuelles destinées à divers projets, pour lesquels figurent des informations sur les buts, les objectifs précis, les résultats attendus et un budget indicatif. Elle a préconisé que les équipes de mise en œuvre/coordination instituées à l'issue de sa quinzième session prennent immédiatement des mesures en faveur de la mise en œuvre de ces projets, qui devraient faciliter les applications de l'agrométéorologie dans différentes Régions et dont les Membres pourraient tirer grand profit.

**10.4** Plusieurs équipes d'experts sont en train de produire des documents d'un grand intérêt, dont des comptes rendus (par exemple les travaux de l'équipe d'experts pour la préparation aux situations de sécheresse et de températures extrêmes et la gestion de ces situations afin d'assurer l'avenir de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et de la pêche). En outre, plusieurs des réunions des équipes d'experts se sont tenues pendant des ateliers d'envergure, ce qui a permis de diversifier les contributions aux travaux de ces équipes. La Commission a prié instamment le Secrétariat de continuer dans cette voie durant la prochaine intersession.

**10.5** La Commission a noté que pendant les réunions du Groupe de gestion de la CMAg tenues à Obninsk (Fédération de Russie), du 11 au 13 juin 2008, et à Genève (Suisse), du 1<sup>er</sup> au 3 février 2010, celui-ci a examiné le plan stratégique et de restructuration de l'OMM en ce qui concerne la Commission et a rédigé un projet d'attributions révisées (voir le point 6 de l'ordre du jour).

**10.6** La Commission a aussi noté que les fonctions et les responsabilités des futurs GASO, équipes d'experts, coordonnateurs et vice-président ont été abordées, lors des réunions du Groupe de gestion tenues à Obninsk et à Genève. Le Groupe de gestion a proposé que les nouveaux GASO et les nouvelles équipes d'experts finissent leurs travaux et organisent leur réunion avant la fin de 2012. Les équipes de mise en œuvre/coordination devraient se réunir en 2013 et formuler des recommandations sur les projets régionaux à mettre en œuvre, avant que la Commission se réunisse, en 2014, et examine les rapports.

**10.7** La Commission a aussi pris note des recommandations du Groupe de gestion concernant les fonctions de son vice-président. Ce dernier doit s'efforcer de faciliter la coordination entre les trois GASO, les coordonnateurs, les conseils régionaux et les nouveaux groupes de travail pour les services climatologiques, l'adaptation au climat et la météorologie agricole ou les groupes de travail pour les questions de climat et d'hydrologie ayant des sous-groupes ou des sous-tâches relatives à la météorologie agricole. À cet égard, il lui incomberait de veiller à ce que les présidents des GASO envoient à leur coordonnateur respectif, au moins une fois par an, des rapports de situation relatifs à leurs domaines d'activité. Les coordonnateurs joindraient alors ces résumés au rapport qu'ils adressent au président de la Commission dans la lettre circulaire annuelle.

**10.8** Compte tenu de ces évaluations et de ces considérations, la Commission a examiné sa structure de travail, ainsi que les mandats respectifs des GASO et des équipes d'experts, et a décidé:

- a) De rétablir les trois GASO et les trois équipes de mise en œuvre/coordination correspondantes pour les domaines d'activité suivants:
  - i) Les services agrométéorologiques à l'appui de la production agricole;
  - ii) Les systèmes d'appui aux services agrométéorologiques;
  - iii) Les changements climatiques, la variabilité du climat et les catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture;



- b) De réduire le nombre d'équipes d'experts au sein de la nouvelle structure et de revoir le mandat de ces équipes, de façon à mieux rendre compte des priorités futures de la Commission;
- c) De tout mettre en œuvre pour que les équipes d'experts amorcent leurs travaux aussitôt que possible après la présente session.

**10.9** En conséquence, la Commission a adopté la [résolution 4 \(CMAg-XV\) – Structure de travail de la Commission de météorologie agricole](#), et son annexe, qui ont trait à ses activités futures. Cette résolution remplace la résolution 2 (CMAg-XIV). La Commission a prié instamment le Secrétaire général de veiller à ce que le Programme de météorologie agricole dispose du soutien approprié pour gérer efficacement et en temps voulu les activités de la CMAg (réunions, publications, conception et actualisation des sites Web de la Commission, etc.).

**10.10** La Commission effectue ses travaux non seulement par l'intermédiaire des GASO, mais aussi par d'autres moyens. Elle a noté que plusieurs initiatives en faveur de l'échange de représentants avec la CSB, la CCI, la CHy, la CMOM et le GEO se sont révélées efficaces et que les réunions des présidents des commissions techniques ont favorisé les échanges d'informations et l'organisation de projets concertés entre différents programmes. La Commission a fortement encouragé le renforcement de ces activités, en collaboration avec les conseils régionaux, pour les thèmes transsectoriels de l'OMM, représentés par le Programme de réduction des risques de catastrophes, le Programme spatial, le Programme des services météorologiques destinés au public (PMSP), le GEO, ainsi que les activités liées aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement (PMA/PEID). Elle a demandé à son président de veiller à ce que ses intérêts continuent d'être dûment et activement représentés au sein des équipes d'experts des autres commissions techniques, en agissant cependant avec circonspection, en collaboration avec le Secrétariat, et en se conformant au Plan stratégique, dans les limites des ressources disponibles.

**10.11** La Commission a vivement félicité le Secrétariat d'avoir rédigé les propositions de divers projets, comme l'initiative agrométéorologique des Caraïbes (CAMI), le projet sur la météorologie et l'agriculture (METAGRI), la subvention Rockefeller en Éthiopie, le projet de la Banque mondiale pour le lac Victoria et les activités d'évaluation des incidences des catastrophes naturelles sur l'agriculture (ANADIA) au Mali, ainsi que d'avoir participé à leur mise en œuvre. Elle a insisté pour que l'on continue d'appuyer ces projets et les activités servant à créer des synergies entre ces projets et, si possible, avec les travaux menés par les équipes de mise en œuvre/coordination et par les équipes d'experts de la CMAg.

**10.12** S'agissant de la question des conférences et des ateliers interrégionaux, interorganisations et interdisciplinaires, la Commission a appuyé l'initiative qui a consisté à organiser de telles activités en étroite collaboration avec les principaux partenaires (FAO, FIPA, PAM, FIDA, PNUD, PNUE, USDA, actions COST, Institut de biométéorologie [Italie], etc.), à réunir des spécialistes d'un grand nombre de disciplines et à tirer parti des synergies créées à la faveur de ces partenariats. La Commission a insisté sur la nécessité de définir clairement les résultats attendus de ces activités conjointes (rapports et comptes rendus, brochures, recommandations et décisions, etc.), en particulier par l'intermédiaire du site Web de la CMAg.

**10.13** Pour renforcer le rôle des conseils régionaux et tenir davantage compte des aspects régionaux dans les travaux de la Commission, les Membres sont convenus d'inviter les responsables des équipes spéciales régionales pour la météorologie agricole à participer activement aux activités des équipes de mise en œuvre/coordination de la CMAg, de façon à assurer la mise en œuvre des projets au niveau régional et à faciliter l'échange des informations concernant les activités prévues, les rapports, etc.

**10.14** La Commission est convenue de maintenir les principes qui régissent les activités des GASO, des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts depuis sa quatorzième session, à savoir:

- a) Les GASO, les équipes de mise en œuvre/coordination et les équipes d'experts accompliront leurs tâches autant que possible par voie électronique ou toute autre forme de correspondance;
- b) Les membres des équipes d'experts seront consultés régulièrement et tenus informés des activités de la CMAg par les présidents des GASO et par l'intermédiaire du site Web de la CMAg;
- c) Les présidents des GASO et les responsables des équipes d'experts assureront la coordination et la direction des travaux décrits dans leurs attributions;
- d) Les équipes d'experts doivent être constituées de manière à assurer le plus haut niveau possible d'expertises scientifique et technique pour satisfaire les besoins des utilisateurs et mener à bien les activités opérationnelles actuelles. Les candidats aux fonctions de membres des équipes d'experts doivent donc être sélectionnés, au sein de la Commission ou d'autres organes, en fonction des compétences et des connaissances particulières requises pour entreprendre les projets ou arriver aux solutions ou aux résultats attendus. Cependant, chaque fois que possible, on tiendra compte de la nécessité d'arriver à un équilibre dans la représentation des Régions, des disciplines, ainsi que des hommes et des femmes. La Commission a d'ailleurs noté que la deuxième Conférence sur la participation des femmes aux activités météorologiques et hydrologiques avait lancé un appel aux représentants permanents afin qu'ils désignent des femmes qualifiées pour occuper des fonctions au sein des commissions techniques;
- e) Les trois GASO travaillent de concert, selon les besoins, et veillent à ce que chaque équipe d'experts cible les groupes qui partagent ses intérêts (dont certains relèvent d'autres commissions ou d'autres organes) et assure la liaison avec eux, notamment en vue de concevoir et de mettre en œuvre les initiatives transsectorielles de l'OMM, en ce qui concerne le Programme de réduction des risques de catastrophes, le PMSP, le Programme spatial/GEO et les PMA/PEID;
- f) Chaque équipe d'experts réexaminera son mandat et informera, dans les trois mois, le Groupe de gestion de la CMAg des modifications qu'elle souhaite apporter à ses attributions, et en précisera les raisons;
- g) La représentation des Régions sera assurée par les équipes de mise en œuvre/coordination et l'accent sera mis sur les travaux de la Commission qui concernent l'exploitation ou la mise en œuvre;
- h) Les présidents et coprésidents des GASO assureront un premier mandat renouvelable de deux ans, la suite dépendant de la charge de travail et des exigences des tâches à accomplir;
- i) Il est possible que certaines équipes d'experts aient à accomplir une activité unique ou à court terme et n'aient donc pas à travailler durant toute l'intersession. Pour ce type de tâche, des groupes spéciaux peuvent être constitués par le Groupe de gestion de la CMAg ou à la demande du président de la Commission;
- j) Il est à noter que la règle 33 du Règlement général de l'OMM donne les indications nécessaires au cas où le président d'un GASO ne serait pas en mesure d'assumer ses fonctions.

**10.15** La Commission est convenue que certaines activités d'une importance primordiale relèveront de son Groupe de gestion. Les équipes d'experts et les experts chargés de mener à bien ces activités relèveront directement du président ou du Groupe de gestion de la CMAg.

**10.16** La Commission, après avoir défini les principaux éléments du programme de travail, est convenue du mandat des équipes d'experts relevant de chacun de ses GASO, ainsi qu'il est indiqué dans [l'annexe I du présent rapport](#). Elle a établi, au moins partiellement, la composition des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts, ainsi qu'il est indiqué dans [l'annexe II du présent rapport](#). La Commission a autorisé son président à compléter ou à établir cette composition (selon les besoins) avec le concours de son Groupe de gestion, des responsables des équipes d'experts et du Secrétariat, et à entreprendre des activités en fonction des priorités définies. Le Secrétariat de l'OMM élaborera et tiendra à jour, pour le compte de la Commission, une base de données des experts, et mettra celle-ci sur le site Internet de la CMAg.

**10.17** La Commission a souscrit aux propositions de son président et de ceux de la Commission de climatologie (CCI) et de la Commission d'hydrologie (CHy) visant à créer un groupe d'experts mixte CCI/CMAg/CHy pour le climat, la sécurité alimentaire et l'eau et a désigné deux experts appelés à faire partie de ce groupe. Elle a demandé à son Groupe de gestion de définir le mandat du groupe d'experts en concertation avec la CCI et la CHy et a prié le Secrétariat de faciliter le travail de ce groupe.

**10.18** La Commission a réaffirmé les conclusions qu'elle avait formulées, lors de sa quatorzième session, et a convenu que son Groupe de gestion devait assurer l'intégration de ses domaines d'activité, évaluer les progrès accomplis, fixer les priorités en tenant compte des ressources disponibles, coordonner la planification stratégique et décider des modifications à apporter à la structure de travail pendant l'intersession. Elle a en outre décidé de maintenir la composition du Groupe de gestion à un maximum de dix personnes, dont le président et le vice-président de la CMAg, le président et le coprésident de chacun des trois GASO, et des membres supplémentaires appelés à se prononcer sur des questions de fond particulières. La Commission a adopté la [résolution 5 \(CMAg-XV\) – Groupe de gestion de la Commission de météorologie agricole](#), qui porte sur la création de son nouveau Groupe de gestion, et la [résolution 6 \(CMAg-XV\) – Groupes d'action sectoriels ouverts de la Commission de météorologie agricole](#), sur la création des GASO et la nomination de leur président et de leur coprésident. Ces résolutions remplacent la résolution 3 (CMAg-XIV) et la résolution 4 (CMAg-XIV).

**10.19** La Commission a demandé instamment que des efforts particuliers soient déployés afin de trouver des ressources extrabudgétaires auprès de donateurs au titre du PCV et d'autres organismes et organes des Nations Unies pour soutenir son programme de travail. Les Membres ont par ailleurs insisté pour que toutes les équipes d'experts réduisent leurs déplacements, qu'elles recourent le plus possible aux moyens de communication électroniques et qu'elles envisagent toutes les solutions possibles pour s'acquitter de leur mandat en chargeant leurs membres de mener à bien certaines tâches restreintes à titre individuel ou en instaurant un forum Internet pour chacune d'elles, afin de mettre en commun divers éléments d'information (domaines d'intérêt, expérience acquise, rapports d'activité, problèmes, documents, CV, bibliographies individuelles, etc.).

**10.20** La Commission a reconnu qu'il lui incombait de servir les intérêts des Membres et que tous les produits et toutes les informations devaient être partagés librement et rapidement pour être utilisés et améliorés par les Membres. Elle a prié instamment le Secrétaire général d'appuyer la publication des résultats de ses travaux (rapports, lignes directrices, brochures, notes techniques, etc.) et de favoriser, avec l'aide des Membres, la traduction de ces textes dans le plus grand nombre possible de langues officielles de l'Organisation.

## **11. TRIBUNE LIBRE** (point 11 de l'ordre du jour)

**11.1** Plusieurs séances de tribune libre ont eu lieu pendant la session de la Commission; elles ont fourni l'occasion aux participants de mettre en commun leur expérience.

**11.2** Les exposés suivants ont été présentés à l'occasion de ces séances:

- a) C.J. Stigter Société internationale pour la météorologie agricole (INSAM);
- b) A. Tyagi Programme associé de gestion des crues (APFM);
- c) M. Bernardi Données, méthodes, outils d'évaluation de l'impact du climat;
- d) J. Qu Nouveaux enjeux de la mesure par télédétection des changements environnementaux et climatiques;
- e) B. K. Bhattachary Satellites (météorologiques) indiens au service d'applications agrométéorologiques;
- f) A. Howard Service agroclimatique du Canada;
- g) B. Lee Vision stratégique de la quinzième session de la CMAg pour le CMSC;
- h) L. Núñez Utilisation des statistiques au Service météorologique argentin;
- i) A. Kleschenko La question de la sécheresse en Fédération de Russie.

**11.3** Au cours de la discussion sur l'INSAM, la Commission a lancé un appel pour que tous les efforts soient faits pour donner un statut officiel à l'INSAM dans les meilleurs délais.

**12. QUESTIONS DIVERSES** (point 12 de l'ordre du jour)

Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

**13. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU** (point 13 de l'ordre du jour)

**13.1** La Commission a établi un Comité des nominations présidé par M. Ray Desjardins (Canada) et composé des délégués de chacune des Régions de l'OMM.

**13.2** M. Byong-Lyol Lee (République de Corée) a été élu président de la Commission.

**13.3** Mme Federica Rossi (Italie) a été élue vice-présidente de la Commission.

**14. DATE ET LIEU DE LA SEIZIÈME SESSION** (point 14 de l'ordre du jour)

La Turquie a offert d'accueillir la seizième session de la CMAg à Antalya en février/mars 2014.

**15. CLÔTURE DE LA SESSION** (point 15 de l'ordre du jour)

La quinzième session de la Commission de météorologie agricole a pris fin le 21 juillet 2010, à 11 h 56.

---

# RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

## Résolution 1 (CMAg-XV)

### PRIORITÉS DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE POUR LA PÉRIODE 2011-2014

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

**Reconnaissant:**

- 1) Le prochain Plan stratégique de l'OMM pour la période 2012-2015, qui comporte cinq axes stratégiques et huit résultats escomptés,
- 2) La volonté de renforcer la notoriété internationale de la Commission à un niveau qui corresponde à l'importance de son groupe d'utilisateurs, à qui incombent la production alimentaire et la satisfaction des besoins nutritionnels de la population du globe,
- 3) Les priorités formulées lors du Colloque international sur les services météorologiques et climatologiques dans le contexte de la crise que connaissent les agriculteurs et au cours de la présente session de la Commission,
- 4) Le caractère limité des ressources dont disposent la Commission et le Programme de météorologie agricole,
- 5) La nécessité de définir des priorités claires et pertinentes pour mobiliser les ressources internationales nécessaires,
- 6) Les résultats de la troisième Conférence mondiale sur le climat (Genève, 31 août – 4 septembre 2009), y compris sa déclaration sur l'instauration d'un Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC),

**Recommande** que soient adoptées, dans le cadre de son plan stratégique, les priorités essentielles ci-après pour l'intersession 2011-2014:

- 1) Soutenir la formation en agrométéorologie aux niveaux régional, national et local;
- 2) Mettre au point des services améliorés pour les secteurs de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche et pour les organismes partenaires, et notamment:
  - a) Des services climatologiques, en mettant l'accent sur l'interface-utilisateur pour le climat dans le cadre du CMSC;
  - b) Des services de consultation, notamment en agrométéorologie;
  - c) Des applications technologiques pour communiquer les informations nécessaires aux décideurs;
  - d) Des systèmes de gestion des risques novateurs pour ce qui concerne la production alimentaire mondiale;

- 3) Favoriser la mise au point d'une interface pour le partage des connaissances entre la communauté des prévisionnistes et des scientifiques, les services de vulgarisation et les décideurs du secteur de l'agriculture;
- 4) Encourager la mise en commun des ressources entre les Membres de l'OMM et les autres organisations concernées, afin de créer des synergies et de soutenir les activités de santé publique et le développement économique;

**Prie** le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour faire connaître ces priorités aux organes constituants et à l'ensemble du Secrétariat et d'approuver l'utilisation des ressources nécessaires à leur mise en application.

---

## Résolution 2 (CMAg-XV)

### MANDAT DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

#### **Notant:**

- 1) Le *Rapport final abrégé, résolutions et recommandations de la quatorzième session de la Commission de météorologie agricole* (OMM-N° 1014),
- 2) Le *Rapport final abrégé et résolutions du Quinzième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 1026), résolution 13 (Cg-XV) – Programme mondial des applications et des services climatologiques, en particulier le projet CLIPS,
- 3) Le *Rapport final abrégé et résolutions de la soixante et unième session du Conseil exécutif* (OMM-N° 1042),
- 4) Les conclusions de la troisième Conférence mondiale sur le climat (Genève, 31 août – 4 septembre 2009), y compris sa déclaration sur l'instauration d'un Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC),
- 5) La Conférence de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur la sécurité alimentaire mondiale et sur les défis du changement climatique et des bioénergies (Rome, 3–5 juin 2008),

#### **Reconnaissant:**

- 1) La nécessité d'améliorer les systèmes d'appui pour que les Membres puissent assurer de meilleurs services de météorologie agricole aux décideurs du secteur de l'agriculture par le biais d'informations météorologiques et climatologiques précises, fiables et disponibles en temps voulu,
- 2) La nécessité de mieux évaluer les répercussions de l'évolution ou de la variabilité du climat et l'impact des catastrophes naturelles sur l'agriculture et le monde agricole et de répondre aux besoins recensés, notamment en ce qui a trait à la prise de décisions, afin d'assurer la viabilité des activités dans ce domaine,
- 3) Le rôle, reconnu de longue date, de l'OMM en tant que porte-parole autorisé du système des Nations Unies pour les questions relatives au temps, au climat et à l'eau,

- 4) Le rôle décisif que joue la Commission s'agissant d'orienter les activités de l'OMM dans le domaine de la météorologie agricole, en particulier dans le cadre du Programme de météorologie agricole,
- 5) La nécessité d'augmenter la production alimentaire mondiale et la contribution significative que peut apporter la Commission à l'amélioration des services météorologiques et climatologiques dans le contexte de la crise que connaissent les agriculteurs,

**Recommande** que soient adoptées les attributions révisées de la Commission qui figurent ci-après:

- 1) Soutenir les applications de la météorologie à la gestion de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche (dénommés ci-après sous-secteurs agricoles), en tenant compte des progrès accomplis dans le domaine tant scientifique qu'opérationnel;
- 2) Aider les pays Membres à développer et mettre en place leurs propres services agrométéorologiques (et, au besoin, encourager et aider les Services météorologiques et hydrologiques nationaux à se réorganiser ou restructurer afin de pouvoir fournir des services agrométéorologiques efficaces), en assurant le transfert de connaissances, de méthodes et de techniques appropriées et en leur donnant des conseils, notamment en ce qui concerne:
  - a) L'utilisation la plus opérationnelle possible des connaissances relatives au temps et au climat aux fins d'une gestion agricole durable, notamment grâce à la préservation et à une meilleure utilisation des ressources naturelles;
  - b) L'utilisation des observations, prévisions et avis météorologiques et agrométéorologiques à des fins opérationnelles;
  - c) L'utilisation des observations et prévisions climatologiques;
  - d) L'adaptation à la variabilité et à l'évolution du climat, en particulier dans les pays en développement;
  - e) La lutte contre les effets néfastes du temps et du climat sur les sous-secteurs agricoles, y compris les parasites et les maladies qui dépendent des conditions météorologiques;
  - f) La protection des produits agricoles, dans les entrepôts ou lors du transport, contre les dommages ou la détérioration causés directement et indirectement par les conditions météorologiques et climatiques;
  - g) L'utilisation de moyens de communication efficaces et la promotion des activités de coordination et de collaboration entre les prestataires et les utilisateurs de services météorologiques et climatologiques dans les sous-secteurs concernés;
- 3) Améliorer les mécanismes de coordination et de collaboration grâce auxquels les utilisateurs d'informations météorologiques et climatologiques dans les sous-secteurs agricoles peuvent se concerter activement avec les prestataires de services météorologiques et climatologiques et inversement;
- 4) Définir les besoins en données et informations à des fins agricoles;
- 5) Favoriser l'élaboration et l'emploi de méthodes et de moyens de communication efficaces pour acquérir et diffuser les informations, conseils et avis agrométéorologiques à l'intention des sous-secteurs agricoles et recueillir des informations en retour;
- 6) Promouvoir une meilleure compréhension des interactions et des incidences du temps et du climat en ce qui concerne la sécheresse et la désertification;

**Prie** le Secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires pour obtenir l'approbation du Congrès en vue de l'adoption des attributions susmentionnées et de leur insertion dans le Règlement général de l'OMM.

---

### **Résolution 3 (CMAg-XV)**

#### **EXAMEN DES RÉOLUTIONS ET DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE**

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

**Notant:**

- 1) Que toutes ses résolutions antérieures sont désormais périmées,
- 2) Que la teneur de certaines de ses recommandations antérieures a été incorporée dans des recommandations adoptées à sa quinzième session,

**Décide:**

- 1) De ne maintenir en vigueur aucune des résolutions adoptées avant sa quinzième session;
  - 2) De noter avec satisfaction les mesures prises par les organes compétents au sujet des recommandations adoptées à ses sessions antérieures, qui sont désormais sans objet.
- 

### **Résolution 4 (CMAg-XV)**

#### **STRUCTURE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE**

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

**Notant:**

- 1) Qu'à sa quatorzième session, en 2006, elle a adopté une structure de travail consistant en un Groupe de gestion et trois Groupes d'action sectoriels ouverts (GASO), ainsi qu'il est indiqué dans la résolution 2 (CMAg-XIV) – Structure de travail de la Commission de météorologie agricole,
- 2) Que cette initiative est considérée globalement comme un succès eu égard à la participation accrue d'experts des Services météorologiques et hydrologiques nationaux et d'autres organes compétents et à la forte participation d'experts de pays en développement et de femmes aux travaux de la Commission,
- 3) Que les liens avec les conseils régionaux ont été renforcés par le biais des activités menées par les groupes de travail de météorologie agricole et de la représentation des Régions au sein du Groupe de gestion de la Commission,



**Considérant** qu'il importe:

- 1) De conserver le nombre d'équipes d'experts dans chaque GASO afin de consacrer des ressources suffisantes aux activités de formation et de renforcement des capacités, dans la limite des ressources disponibles,
- 2) De maintenir et d'améliorer le rôle dévolu aux conseils régionaux dans les décisions de la Commission,
- 3) D'accroître la diffusion, à l'intention de tous les Membres, d'informations techniques relatives à ses activités,

**Décide** de modifier sa structure de travail comme il est indiqué dans l'annexe de la présente résolution, avec effet immédiat;

**Autorise** son président à faire intervenir des équipes d'experts selon les priorités définies par elle ou par son Groupe de gestion, compte tenu des ressources disponibles;

**Autorise également** son président à instituer pendant l'intersession, avec le concours du Groupe de gestion, des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts, en plus des équipes dont elle a déjà convenu, si nécessaire;

**Prie** son président de suivre de près, avec le concours du Groupe de gestion, les répercussions et l'efficacité de la structure de travail modifiée, et de présenter un rapport provisoire à ses membres durant l'intersession et un rapport final à sa prochaine session;

**Prie** le Secrétaire général de soutenir, dans la limite des ressources disponibles, la mise en place de la structure modifiée, de façon à faciliter la participation des membres des groupes d'action sectoriels ouverts, des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts.

---

#### **Annexe de la résolution 4 (CMAg-XV)**

##### **STRUCTURE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE**

1. La Commission est convenue que la structure de travail qu'elle a adoptée en vertu de sa résolution 2 (CMAg-XIV) s'était révélée très efficace et que, moyennant quelques modifications, elle lui permettrait de s'acquitter de sa mission de manière souple et réactive.
2. Pendant la prochaine intersession, les activités de la Commission seront regroupées dans les trois grands domaines suivants:
  - a) Les services agrométéorologiques à l'appui de la production agricole;
  - b) Les systèmes d'appui aux services agrométéorologiques;
  - c) Les changements climatiques, la variabilité du climat et les catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture.

Les groupes d'action sectoriels ouverts (GASO), dont les membres sont régulièrement consultés et informés par correspondance, s'occupent des activités relatives à chacun de ces domaines. Chaque GASO comprend une ou plusieurs équipes d'experts et, éventuellement, une équipe de mise en œuvre/coordination. La Commission peut ainsi compter sur une large adhésion à ses

plans, concepts, procédures et résultats du fait de la participation active d'un grand nombre d'experts recrutés parmi ses membres. Le président de chaque GASO est aussi chargé de coordonner les travaux des petites équipes qui ont trait au domaine d'activité correspondant.

### **Groupe de gestion de la CMAg**

3. Le Groupe de gestion se compose du président et du vice-président de la Commission, des présidents et coprésidents des GASO et du nombre minimal de membres supplémentaires nécessaire pour assurer une représentation régionale convenable. En principe, le Groupe de gestion ne compte pas plus de dix membres officiels, mais le président de la Commission peut inviter des spécialistes de certaines questions importantes à assister aux sessions du Groupe, sous réserve des fonds disponibles. Le Groupe de gestion a un rôle actif et important à jouer pour orienter les activités de la Commission entre les sessions. Il doit veiller à l'intégration des domaines d'activité, à la planification stratégique, à l'évaluation des progrès accomplis dans le cadre du programme de travail convenu et aux modifications à apporter à la structure de travail au cours de l'intersession. Compte tenu des ressources nécessaires, le Groupe de gestion devrait se réunir deux fois pendant l'intersession. Ses attributions sont définies par la Commission au moyen d'une résolution. Les rapports de session du Groupe de gestion sont distribués en temps utile aux membres de la Commission.

### **Groupes d'action sectoriels ouverts**

4. La Commission définit, dans le cadre d'une résolution, le nombre et la portée des activités que doit mener chaque GASO pendant l'intersession à venir. Toujours par voie de résolution, elle désigne les présidents et coprésidents des GASO, définit leurs attributions et précise la durée de leur mandat. Les attributions sont habituellement d'ordre général. Les présidents des GASO présentent leurs rapports à chaque session du Groupe de gestion et à la session suivante de la Commission. Le président de la Commission peut autoriser, sur avis du Groupe de gestion, le remplacement du président ou du coprésident d'un GASO pendant l'intersession, par exemple en raison de la charge de travail.

5. Les GASO ne se réunissent pas. Leurs membres sont consultés et informés par correspondance, en particulier à propos de l'état d'avancement des activités menées par les équipes de mise en œuvre/coordination et les équipes d'experts. La communication entre les présidents et les membres des GASO est assurée par des moyens appropriés tels que les lettres circulaires adressées par le président de la Commission et les présidents des GASO, ou le site Web de l'OMM.

### **Équipes de mise en œuvre/coordination et équipes d'experts**

6. Les équipes de mise en œuvre/coordination coordonnent les travaux de la Commission liés à l'exploitation et à la mise en œuvre, assurent une supervision et donnent des orientations au niveau régional. Les équipes d'experts s'emploient à résoudre des problèmes scientifiques et techniques et étudient des questions nécessitant des connaissances très précises. Les présidents des GASO coordonnent les activités de toutes les équipes.

7. Les activités des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts relevant des GASO s'alignent sur les attributions définies, pour l'essentiel, par la Commission réunie en session. Toutefois, en cas de nécessité avérée, le président de la Commission a la possibilité, sur avis du Groupe de gestion, de modifier le mandat d'une équipe d'experts ou encore de créer une nouvelle équipe d'experts ou une équipe d'experts spéciale.

8. Les présidents de conseils régionaux sont consultés à propos de la composition des équipes de mise en œuvre/coordination, afin de faciliter la désignation de représentants au fait des questions de mise en œuvre propres à chaque Région de l'OMM. En principe, les équipes de mise en œuvre/coordination sont dirigées par le président et/ou le coprésident du GASO dont elles relèvent, mais elles peuvent aussi être dirigées par des personnes désignées par la Commission réunie en session ou par son président. Les responsables des équipes spéciales régionales pour

la météorologie agricole peuvent en faire partie. Pour l'examen de questions techniques importantes, le responsable de l'équipe peut inviter jusqu'à deux membres supplémentaires en fonction des besoins. En accord avec les responsables des équipes spéciales régionales pour la météorologie agricole, il peut aussi désigner deux autres membres venant de pays en développement, afin de renforcer les capacités de ces derniers. Une équipe de mise en œuvre/coordination devrait avoir de sept à onze membres.

9. En principe, les responsables des équipes d'experts sont désignés par la Commission réunie en session. Si cela n'est pas possible ou si un changement s'avère nécessaire pendant l'intersession, ils sont désignés par le président de la Commission sur recommandation du président du GASO concerné. Les membres des équipes d'experts sont désignés par leurs responsables, en accord avec le président du GASO, ou, à défaut, par tout autre moyen approuvé par le président de la Commission. Dans la mesure du possible, les désignations ont lieu au cours d'une session de la Commission, sur la base de propositions formulées par les représentants permanents avant ou pendant la session. Le président du GASO tient dûment compte de la nécessité d'inviter des experts d'autres organes intéressés à participer aux travaux des équipes de la CMAg et, à compétence et à expérience égales, tient compte de la représentation des pays en développement et des femmes. À titre indicatif, une équipe d'experts ne devrait pas avoir plus de huit membres.

10. Les équipes de mise en œuvre/coordination et les équipes d'experts sont chargées d'accomplir des tâches définies et d'obtenir des résultats précis dans un délai déterminé. Une fois établies et en activité, elles s'acquittent de leurs fonctions et présentent leurs rapports à l'organe dont elles relèvent. L'essentiel des travaux devrait s'effectuer par correspondance. L'organisation éventuelle de réunions dépend dans une large mesure de la nature et du degré d'urgence des tâches confiées aux équipes et des fonds disponibles. En principe, chaque équipe de mise en œuvre/coordination se réunit au moins une fois au cours de l'intersession. Le Groupe de gestion, en accord avec le Secrétariat, décide de la mobilisation des équipes établies par la Commission réunie en session et des dates de leurs réunions éventuelles. Les rapports des équipes peuvent être, en général, consultés sur le site Web de l'OMM et sont aussi distribués par courrier ordinaire, selon les besoins.

### **Relations entre la Commission et les conseils régionaux**

11. La présente structure de travail est conçue pour renforcer et resserrer les liens avec les conseils régionaux et favoriser leur participation à la planification, à la mise en œuvre et à la coordination du Programme de météorologie agricole au niveau régional. Elle a pour but de faciliter la participation des Régions au processus de décision de la Commission et l'instauration d'activités communes, et d'améliorer la communication entre la CMAg et les Régions, et ce dans les deux sens. Le Groupe de gestion de la CMAg et les équipes de mise en œuvre/coordination de chaque GASO contribuent à renforcer et optimiser les liens entre les équipes spéciales pour la météorologie agricole de chaque Région, sous la conduite du vice-président de la Commission.

### **Contribution des pays en développement et des femmes aux travaux de la Commission**

12. La Commission reconnaît l'importance de la participation d'experts de pays en développement et de femmes à ses activités, que ce soit dans l'optique d'un renforcement des connaissances et des capacités ou, ce qui est plus important, en raison de l'expérience et des perspectives tout à fait uniques que peuvent apporter ces experts.

---

## Résolution 5 (CMAg-XV)

### GRUPE DE GESTION DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

#### Notant:

- 1) Le *Rapport final abrégé et résolutions de la soixante-deuxième session du Conseil exécutif* (OMM-N° 1059), paragraphes 2.5.27 à 2.5.30 du résumé général,
- 2) Le *Rapport final abrégé et résolutions du Treizième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 902), paragraphe 6.4.3 du résumé général,

#### Reconnaissant:

- 1) Que son efficacité dépend en grande partie de la façon dont la gestion de ses activités est assurée entre les sessions,
- 2) Qu'une fonction de gestion permanente est nécessaire pour assurer l'intégration des divers domaines d'activité, établir les priorités en fonction des ressources disponibles, évaluer l'état d'avancement des travaux, coordonner la planification stratégique et décider des changements à apporter à sa structure de travail pendant l'intersession,

#### Décide:

- 1) De confier à son Groupe de gestion les attributions suivantes:
  - a) Conseiller le président de la Commission sur toute question se rapportant aux travaux de celle-ci;
  - b) Examiner périodiquement la structure interne et les méthodes de travail de la Commission et apporter les modifications nécessaires à cette structure pendant l'intersession;
  - c) Veiller à l'intégration globale des domaines d'activité et coordonner les questions de planification stratégique;
  - d) Étudier et fixer les priorités et le calendrier de travail des équipes relevant des groupes d'action sectoriels ouverts (GASO), en fonction des besoins définis par la Commission réunie en session, évaluer les progrès accomplis et donner régulièrement des indications quant aux échéances à respecter et aux résultats à fournir;
  - e) Conseiller le président de la Commission en matière de coopération avec d'autres commissions techniques et sur le soutien à apporter à d'autres programmes de l'OMM et à des programmes connexes;
  - f) Conseiller le président de la Commission sur la nécessité de désigner de nouveaux présidents et coprésidents de GASO, d'établir ou de mobiliser des équipes et de désigner des responsables d'équipes entre ses sessions;
- 2) Que la composition du Groupe de gestion (environ dix membres au total) sera la suivante:

Président de la Commission (président du Groupe de gestion)  
Vice-président de la Commission  
Président et coprésident de chacun des trois GASO

Membres supplémentaires (selon les besoins), appelés à donner des conseils sur des tâches précises:

- a) Coordonnateur pour la formation et les services d'information à l'échelle interrégionale dans le contexte du renforcement des capacités;  
Tâche: collaborer plus étroitement avec les conseils régionaux pour que les activités scientifiques de la Commission puissent répondre aux besoins de chaque Région en matière de formation et de renforcement des capacités;
  - b) Coordonnateur pour les applications techniques interrégionales;  
Tâche: recenser et promouvoir les applications techniques existantes et nouvelles susceptibles de faciliter la prestation de services agrométéorologiques dans chaque Région;
  - c) Coordonnateur pour la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) dans le domaine agricole;  
Tâche: instaurer des liens étroits avec le CMSC pour permettre à la Commission de participer pleinement à cette nouvelle initiative;
- 3) Que, sous réserve des ressources disponibles, le Groupe de gestion se réunira au moins deux fois pendant l'intersession et que les membres de la Commission seront informés de ses décisions dans les huit semaines qui suivent.
- 

### Résolution 6 (CMAg-XV)

#### GROUPES D'ACTION SECTORIELS OUVERTS DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

**Considérant** qu'il est nécessaire de continuer d'entreprendre et de coordonner des activités au sein de l'OMM en ce qui concerne:

- 1) Les services agrométéorologiques à l'appui de la production agricole,
- 2) Les systèmes d'appui aux services agrométéorologiques,
- 3) Les changements climatiques, la variabilité du climat et les catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture,

**Décide:**

- 1) De confier au Groupe d'action sectoriel ouvert (GASO) des services agrométéorologiques à l'appui de la production agricole les attributions suivantes:
  - a) Suivre de près l'ensemble des activités liées à la prestation de services agrométéorologiques améliorés aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche, y compris la transmission efficace des produits agrométéorologiques aux agriculteurs et aux services de vulgarisation, ainsi que la promotion des applications agrométéorologiques destinées à la préservation et la gestion des ressources naturelles et environnementales;

- b) Veiller à ce que ses organes subsidiaires soient parfaitement au courant des activités menées à l'échelle mondiale et régionale dans son domaine de compétence;
  - c) Surveiller les fonctions, les activités et les priorités des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts placées par la Commission sous sa responsabilité, assurer la coordination des travaux des différentes équipes et formuler des avis sur les changements à apporter;
- 2) De confier au Groupe d'action sectoriel ouvert des systèmes d'appui aux services agrométéorologiques les attributions suivantes:
- a) Suivre de près l'ensemble des activités liées aux systèmes d'appui aux services agrométéorologiques, y compris l'inventaire et l'évaluation des outils et des méthodes opérationnels de la météorologie agricole et la fourniture efficace des produits et des services agrométéorologiques au profit d'une agriculture durable;
  - b) Veiller à ce que ses organes subsidiaires soient parfaitement au courant des activités menées à l'échelle mondiale et régionale dans son domaine de compétence;
  - c) Surveiller les fonctions, les activités et les priorités des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts placées par la Commission sous sa responsabilité, assurer la coordination des travaux des différentes équipes et formuler des avis sur les changements à apporter;
- 3) De confier au Groupe d'action sectoriel des changements climatiques, de la variabilité du climat et des catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture les attributions suivantes:
- a) Suivre de près l'ensemble des activités se rapportant aux changements climatiques, à la variabilité du climat et aux catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture, notamment l'estimation des risques liés au climat dans les zones sensibles, la détermination de stratégies d'adaptation agrométéorologique, et la préparation aux situations de sécheresse et de températures extrêmes ainsi que la gestion de ces situations, afin de promouvoir la productivité et la viabilité des secteurs de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche;
  - b) Veiller à ce que ses organes subsidiaires soient parfaitement au courant des activités menées à l'échelle mondiale et régionale dans son domaine de compétence;
  - c) Surveiller les fonctions, les activités et les priorités des équipes de mise en œuvre/coordination et des équipes d'experts placées par la Commission sous sa responsabilité, assurer la coordination des travaux des différentes équipes et formuler des avis sur les changements à apporter;
- 4) De nommer un président et un coprésident à la tête de chaque GASO et de leur confier les attributions suivantes:
- a) Faciliter les travaux du GASO et y contribuer, notamment en orientant, en surveillant et en coordonnant les activités des équipes d'experts, en liaison avec les responsables de ces équipes;
  - b) Définir, en accord avec le président de la Commission et le Groupe de gestion, des priorités pour la mobilisation des équipes (compte tenu des décisions prises par la Commission à sa session précédente) et fixer le calendrier pour l'achèvement de leurs travaux;
  - c) Présider les équipes de mise en œuvre/coordination;

- d) Donner suite aux questions dont leur GASO est saisi par le président de la Commission et conseiller ce dernier sur la composition des équipes créées entre les sessions de la Commission, et notamment sur le choix de leur responsable;
  - e) Donner aux responsables des équipes des conseils sur la composition (désignation et nombre de membres) de leurs équipes, notamment pour ce qui est de la représentation d'autres organes intéressés;
  - f) Tenir informés les membres du GASO, notamment en leur présentant un rapport d'activité à la fin de 2013;
  - g) Présenter des rapports aux réunions du Groupe de gestion et à la session suivante de la Commission;
- 5) De nommer, conformément à la règle 32 du Règlement général de l'OMM:
- a) Mme Sue Walker (Afrique du Sud) et M. L.S. Rathore (Inde) à la présidence et à la coprésidence du GASO des services agrométéorologiques à l'appui de la production agricole;
  - b) M. Orivaldo Brunini (Brésil) et M. Harlan Shannon (États-Unis d'Amérique) à la présidence et à la coprésidence du GASO des systèmes d'appui aux services agrométéorologiques;
  - c) M. Roger Stone (Australie) et Mme Simone Orlandini (Italie) à la présidence et à la coprésidence du GASO des changements climatiques, de la variabilité du climat et des catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture;

**Note** que le président et le coprésident de chaque GASO:

- 1) Devront se partager de façon équitable les tâches indiquées ci-dessus;
  - 2) Exerceront leurs fonctions pendant une période normalement de deux ans, avec possibilité de renouveler leur mandat pour toute la durée de l'intersession.
-

# RECOMMANDATIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

## Recommandation 1 (CMAg-XV)

### SÉCHERESSE ET DÉSSERTIFICATION

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

**Notant:**

- 1) La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et certaines parties du programme Action 21 adoptés au cours de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), Rio de Janeiro (Brésil), 3-14 juin 1992,
- 2) La résolution 49/234 – Élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1994,
- 3) La ratification de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) en décembre 1996,
- 4) Le *Rapport final abrégé et résolutions du Quinzième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 1026), paragraphes 3.2.2.12 à 3.2.2.18 du résumé général,
- 5) La résolution 54/223 – Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999,
- 6) La décision 8/COP.9 – Promotion et renforcement des liens avec les autres conventions pertinentes, ainsi qu'avec les organisations, institutions et organismes internationaux compétents, prise au cours de la neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, en octobre 2009,
- 7) La décision 26/COP.9 – Programme de travail de la dixième session du Comité de la science et de la technologie, prise au cours de la neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, en octobre 2009,
- 8) La recommandation contenue dans la Déclaration de Lincoln sur les indices de sécheresse, (décembre 2009) selon laquelle tous les Services météorologiques et hydrologiques nationaux du monde devraient se servir de l'indice normalisé de précipitations mis au point comme critère de sécheresse en météorologie et diffuser l'information concernant cet indice sur leurs sites Web, en complément des indices auxquels ils ont déjà recours,
- 9) La réunion d'experts OMM/GEO sur la création d'un système international d'alerte aux tempêtes de sable et de poussière qui s'est tenue à Barcelone (Espagne) du 7 au 9 novembre 2007,
- 10) Le *Rapport final abrégé et résolutions de la soixante-deuxième session du Conseil exécutif* (OMM-N° 1059), résolution 15 (EC-LXII) – Indice normalisé de précipitations à utiliser par



tous les Services météorologiques et hydrologiques nationaux comme critère de sécheresse en météorologie,

- 11) La collaboration proposée avec la Stratégie internationale de prévention des catastrophes relevant des Nations Unies, en vue de préparer un chapitre sur les risques associés à la sécheresse pour le Bilan mondial 2011 de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophes,

**Considérant:**

- 1) Le rôle joué par le climat et les facteurs climatiques dans les processus de désertification et l'importance de la météorologie et de l'hydrologie pour de nombreux aspects de la lutte contre la désertification,
- 2) Que la sécheresse, la désertification et les tempêtes de sable et de poussière ont des effets de plus en plus néfastes sur de nombreux pays,
- 3) Que la sécheresse, la désertification et les tempêtes de sable et de poussière ont de graves répercussions sur le développement socio-économique et l'environnement de nombreux pays, notamment dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches,
- 4) Que l'OMM contribue depuis de nombreuses années à la lutte contre les effets néfastes de la sécheresse et de la désertification à l'échelle nationale, régionale et internationale,
- 5) Les articles 10, 16 et 19 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification,
- 6) Que l'OMM a activement participé aux sessions (1 à 9) de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et continuera de le faire,
- 7) Que l'OMM et la CCD ont collaboré avec succès à la création du Centre de gestion de la sécheresse pour l'Europe du Sud-Est,

**Reconnaissant** que la CCD a examiné en profondeur la question de la sécheresse, de la désertification et des tempêtes de sable et de poussière,

**Prie instamment** les Membres de l'OMM:

- 1) De continuer de renforcer les réseaux et les systèmes d'observation météorologique et hydrologique nationaux et régionaux pour une collecte et une diffusion efficaces des données et des informations de base à l'échelle nationale, régionale et internationale;
- 2) D'appuyer comme il convient les programmes nationaux, régionaux et mondiaux de collecte intégrée des données et de procéder à des évaluations et à des travaux de recherche concernant la dégradation des sols, la désertification, les tempêtes de sable et de poussière et la sécheresse;
- 3) De continuer à analyser et à étudier les interactions entre le climat, la sécheresse et la désertification ainsi que les conséquences socio-économiques de ces phénomènes et à entreprendre des recherches dans ce domaine;
- 4) D'examiner et étudier plus avant la possibilité d'utiliser les systèmes de prévision des tempêtes de sable et de poussière pour atténuer les incidences de ces phénomènes sur l'agriculture et entreprendre des recherches dans ce domaine;
- 5) D'attirer l'attention des autorités et des experts compétents sur l'utilisation et les applications de l'information météorologique et hydrologique dans le cadre des programmes d'action nationaux pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;

- 6) D'encourager l'enseignement et la formation professionnelle sur les aspects météorologiques et hydrologiques de la lutte contre la désertification, qui fait intervenir plusieurs disciplines;
- 7) De soutenir le Secrétaire général dans ses efforts pour poursuivre l'application des recommandations de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;
- 8) D'appuyer les activités de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques en ce qui a trait à la gestion des risques de sécheresse et au programme d'interface-utilisateur pour le climat (PIUC) proposé;

**Demande** au Secrétaire général:

- 1) De continuer à transmettre aux Membres, pour information et suite à donner, toutes les décisions pertinentes prises lors des sessions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification qui peuvent avoir des incidences pour les pays Membres de l'OMM;
  - 2) De continuer à faire le nécessaire pour appliquer les mesures recommandées par la CCD qui concernent directement l'OMM;
  - 3) De coopérer, comme il convient et dans les limites des ressources budgétaires, avec d'autres organisations internationales et régionales compétentes à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;
  - 4) De veiller à ce que l'OMM continue de participer efficacement, comme il convient, aux activités visant à mettre en œuvre la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;
  - 5) De continuer de collaborer avec la CCD à la mise en place du Centre de gestion de la sécheresse pour l'Europe du Sud-Est et à l'établissement potentiel d'un centre semblable en Asie centrale et dans d'autres régions;
  - 6) De faire mieux connaître le Système d'annonce et d'évaluation des tempêtes de sable et de poussière aux agriculteurs dans les régions arides et semi-arides.
- 

**Recommandation 2 (CMAg-XV)**

**RAPPORTS D'ACTIVITÉ NATIONAUX  
DANS LE DOMAINE DE LA MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE**

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

**Notant:**

- 1) La recommandation 1 (CMAg-XIV) – Rapports d'activité nationaux dans le domaine de la météorologie agricole,
- 2) Les réponses au questionnaire relatif aux rapports nationaux sur l'évolution de la situation de 2006 à 2009 que les Membres ont fait parvenir à ce jour,

- 3) La constitution par le Secrétariat de l'OMM d'une base de données globale sur l'état d'avancement des activités agrométéorologiques des pays Membres à partir des renseignements contenus dans les rapports nationaux,

**Recommande:**

- 1) Que les Membres:
- a) Répondent dans les meilleurs délais au questionnaire, s'ils ne l'ont pas déjà fait, pour que le Secrétariat de l'OMM puisse insérer les informations reçues dans la base de données qu'il a constituée;
  - b) Soumettent régulièrement, et au moins six mois avant la session suivante de la Commission, leurs réponses au questionnaire sur l'évolution de la situation dans le domaine de la météorologie agricole depuis l'établissement des rapports nationaux précédents;
- 2) Que le Secrétaire général:
- a) Communique à tous les autres Membres la liste de ceux qui ont envoyé un rapport, en les priant de bien vouloir soumettre le leur avant le 31 décembre 2010;
  - b) Fasse le nécessaire pour que la base de données sur la météorologie agricole puisse être mise à jour avant le 31 mai 2011 sur la base des renseignements fournis par les Membres;
  - c) Étudie la possibilité d'une actualisation plus fréquente des rapports d'activité, sans pour autant accabler les Membres de demandes d'actualisation;
  - d) Recoure aux nouvelles technologies et harmonise ces rapports au sein du Secrétariat;
  - e) Publie à l'intention des Membres, avant la prochaine session de la Commission, des résumés succincts de l'évolution de la situation en météorologie agricole.
- 

**Recommandation 3 (CMAg-XV)**

**ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE EN MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE**

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

**Notant:**

- 1) Le *Rapport final abrégé et résolutions du Quinzième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 1026), paragraphes 3.4.2.13 et 3.4.2.16 du résumé général,
- 2) Le *Rapport final abrégé et résolutions de la soixante et unième session du Conseil exécutif* (OMM-N° 1042), paragraphe 4.2.45 du résumé général,
- 3) Les *Directives pour la formation professionnelle des personnels de la météorologie et de l'hydrologie opérationnelle* (OMM-N° 258), volume I, supplément N° 2 – *Guidelines for Curricula in Agricultural Meteorology* (Directives relatives aux programmes de formation en météorologie agricole),

**Considérant:**

- 1) Que dans certains pays le personnel qualifié, notamment les agrométéorologistes de classe I, n'est pas en nombre suffisant pour assurer un service efficace aux agriculteurs de ces pays,
- 2) Qu'il est indispensable d'améliorer le niveau de formation si l'on veut fournir au secteur agricole tous les services agrométéorologiques nécessaires,
- 3) Que l'infrastructure d'observation agrométéorologique des pays en développement et des pays les moins avancés est insuffisante,
- 4) Que des manuels de formation ont été rédigés dans un certain nombre de domaines prioritaires comme la modélisation des cultures, la gestion des données agroclimatologiques et les systèmes d'information géographiques, dans le cadre du Programme de météorologie agricole de l'OMM,
- 5) Que le Service météorologique espagnol (AEMET) a financé les séminaires itinérants sur le temps, le climat et l'agriculture en Afrique de l'Ouest (projet METAGRI),
- 6) Que le projet de formation des formateurs dans le domaine des informations et des produits météorologiques et climatologiques pour les services de vulgarisation agricole en Éthiopie, subventionné par la Fondation Rockefeller, est en cours d'exécution,
- 7) Que l'OMM œuvre en partenariat avec l'Institut de météorologie et d'hydrologie des Caraïbes pour mettre en œuvre l'Initiative agrométéorologique des Caraïbes,

**Prie** le Secrétaire général:

- 1) De renforcer les programmes des centres régionaux de formation professionnelle et des centres spécialisés en encourageant la formation en météorologie agricole, vu l'extrême importance de la question, et d'élargir les programmes d'enseignement comme il convient pour assurer la formation de météorologistes (agrométéorologistes) au sens où l'entend l'OMM, en demandant, le cas échéant, une assistance, par exemple au titre du Programme de coopération volontaire;
- 2) De former du personnel agrométéorologique qualifié en nombre suffisant, à l'échelon national ou régional, pour assurer les services de base nécessaires à l'agriculture;
- 3) De renforcer les relations avec les partenaires extérieurs en améliorant la collaboration entre les organismes météorologiques, climatologiques et agricoles et les instituts de recherche dans diverses régions du monde;
- 4) De promouvoir plus de dialogue entre le monde agricole et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux afin de mieux comprendre le processus de prise de décision et de faciliter la diffusion des informations météorologiques et climatologiques et leurs applications (dans le cadre de séminaires itinérants, par exemple);

**Demande** au Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle relevant du Conseil exécutif de promouvoir l'utilisation des techniques modernes telles que l'apprentissage à distance, les aides visuelles et les multimédias (CD-Rom, DVD, etc.) pour l'enseignement de l'agrométéorologie;

**Prie** les Membres:

- 1) De mettre en œuvre les nouvelles directives visant à inscrire les cours de météorologie agricole aux programmes des second et troisième cycles des universités et des instituts d'enseignement agricole et forestier (c'est-à-dire la publication OMM-N° 258, volume I, supplément N° 2);

- 2) D'assurer une formation à l'utilisation de la télédétection et des systèmes d'information géographique pour les applications agrométéorologiques;
  - 3) D'assurer une meilleure diffusion de l'information météorologique et climatologique aux services de vulgarisation agricole de leur pays;
  - 4) D'améliorer l'infrastructure agrométéorologique dans les pays en développement et les pays les moins avancés moyennant un soutien régional et international;
  - 5) D'améliorer la collaboration entre les divers organismes météorologiques, climatologiques et agricoles, les organismes de recherche, les établissements d'enseignement et les instituts de vulgarisation dans diverses régions du monde.
- 

#### **Recommandation 4 (CMAg-XV)**

### **EXAMEN DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF FONDÉES SUR DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE**

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

**Notant** avec satisfaction les mesures prises par le Conseil exécutif pour donner suite aux recommandations qu'elle a adoptées antérieurement,

**Recommande:**

- 1) Que la résolution 6 (EC-LX) – Établissement de réseaux nationaux de stations agrométéorologiques, soit maintenue en vigueur;
  - 2) De remplacer la résolution 9 (EC-LIX) – Rapport de la quatorzième session de la Commission de météorologie agricole, par une nouvelle résolution, compte tenu du rapport de la quinzième session de la Commission.
-

# ANNEXES

## ANNEXE I

Annexe du [paragraphe 10.16](#) du résumé général

### ATTRIBUTIONS DES ÉQUIPES RELEVANT DES GROUPES D'ACTION SECTORIELS OUVERTS

#### 1. GASO 1: Services agrométéorologiques à l'appui de la production agricole

##### 1.1 Équipe de mise en œuvre/coordination pour les services agrométéorologiques

- a) Passer en revue et coordonner les activités du Groupe d'action sectoriel ouvert (GASO) et les autres activités connexes prioritaires de la Commission, afin d'en assurer la mise en œuvre et l'adoption dans les pays Membres;
- b) Recenser l'information agrométéorologique nécessaire pour élaborer des stratégies à l'échelle de l'exploitation agricole et pour proposer des applications concrètes dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche, sur la base des travaux menés par les équipes d'experts;
- c) Formuler des recommandations quant à la formation nécessaire dans les Régions pour améliorer les services agrométéorologiques fournis aux secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche;
- d) Veiller à ce que la prestation de services agrométéorologiques à l'échelle régionale se fasse selon des procédures précises, fiables et systématiques;
- e) Faire mieux connaître les activités du GASO et saisir toute occasion d'en assurer la promotion;
- f) Assurer la liaison avec les coordonnateurs relevant du Groupe de gestion de la CMAg en ce qui concerne l'exécution des tâches de l'équipe, selon qu'il conviendra;
- g) Produire des rapports selon le calendrier établi par le GASO et le Groupe de gestion.

##### 1.2 Équipe d'experts pour le renforcement des services agrométéorologiques opérationnels

- a) Réunir des études de cas concernant l'utilisation et le développement des services agrométéorologiques opérationnels pour différentes régions et zones agroécologiques;
- b) Se fonder sur des exemples de services pour établir un protocole de composantes et de procédures essentielles au succès des services agrométéorologiques;
- c) Élaborer des principes directeurs pour l'interface opérationnelle entre les Services météorologiques et hydrologiques nationaux et les exploitants agricoles (notamment pour les journées champêtres, les écoles de terrain et pour les séminaires itinérants à l'intention des exploitants);
- d) Faire un usage adéquat des médias afin d'assurer et d'améliorer la prestation de services agrométéorologiques;

- e) Mettre en œuvre des méthodes efficaces de communication avec les agriculteurs et tenir compte de leur avis afin de promouvoir l'utilisation des services agrométéorologiques opérationnels;
- f) Produire des rapports selon le calendrier établi par le GASO ou le Groupe de gestion.

### **1.3 Équipe d'experts pour l'application des produits et services agrométéorologiques aux fins d'un développement agricole durable**

- a) Rendre compte de l'utilisation des produits et services agrométéorologiques par les décideurs, tant au sein des gouvernements que par les ONG internationales (Croix-Rouge, Care, Vision du Monde);
- b) Compiler des études de cas concernant l'utilisation de produits et services agrométéorologiques pour ce qui est des pâturages, du bétail et de la gestion des ressources naturelles;
- c) Faire le point sur les produits et services agrométéorologiques selon les principes du mode de gestion des cultures;
- d) Dresser la liste des produits et services agrométéorologiques susceptibles de limiter l'influence des conditions météorologiques et climatiques défavorables sur une agriculture durable;
- e) Promouvoir les cours de météorologie agricole dans les universités et autres établissements d'enseignement;
- f) Produire des rapports selon le calendrier établi par le GASO ou le Groupe de gestion.

## **2. GASO 2: Systèmes d'appui aux services agrométéorologiques**

### **2.1 Équipe de mise en œuvre/coordination pour les systèmes d'appui aux services agrométéorologiques**

- a) Passer en revue et coordonner les activités du GASO et les autres activités connexes prioritaires de la Commission, afin d'en assurer la mise en œuvre et l'adoption dans les pays Membres;
- b) Passer en revue les utilisations concrètes des données agrométéorologiques, des outils d'analyse et des systèmes de diffusion de l'information aux échelles nationale et régionale;
- c) Recommander des procédures, des méthodes et des moyens propres à améliorer les capacités régionales en matière d'activités opérationnelles;
- d) Faire mieux connaître les activités du GASO et saisir toute occasion d'en assurer la promotion;
- e) Faire des recommandations concernant les mesures à engager pour aider les Membres, en particulier les pays en développement et les pays les moins avancés, à renforcer leurs capacités et leurs infrastructures pour les activités agrométéorologiques;
- f) Assurer la liaison avec les coordonnateurs relevant du Groupe de gestion de la CMAg en ce qui concerne l'exécution des tâches de l'équipe, selon qu'il conviendra;
- g) Produire des rapports selon le calendrier établi par le GASO ou le Groupe de gestion.

## **2.2 Équipe d'experts pour la mise au point de systèmes d'aide à la décision dans le domaine agrométéorologique à différentes échelles**

- a) Passer en revue les divers systèmes d'aide à la décision liés aux services agrométéorologiques, et ce, à différentes échelles (exploitation agricole, bassin, commercialisation et élaboration des politiques);
- b) Procéder à un examen détaillé des modes d'utilisation des prévisions météorologiques et climatologiques, y compris des prévisions numériques du temps complétées par des systèmes d'information géographique et de télédétection, ainsi que par des outils fondés sur les technologies de l'information et des communications, aux fins d'applications agrométéorologiques;
- c) Élaborer un ensemble de systèmes d'aide correspondant à différents niveaux de décision par divers types d'exploitation agricole;
- d) Élaborer des guides portant sur les systèmes d'aide à la décision de caractère agrométéorologique à différentes échelles;
- e) Formuler des recommandations concernant l'utilisation des prévisions météorologiques et climatologiques, y compris des prévisions numériques du temps complétées par des systèmes d'information géographique et de télédétection, ainsi que par des outils fondés sur les technologies de l'information et des communications, aux fins d'applications agrométéorologiques;
- f) Produire des rapports selon le calendrier établi par le GASO ou le Groupe de gestion.

## **2.3 Équipe d'experts pour les ressources logicielles nécessaires aux applications agrométéorologiques**

- a) Passer en revue les ressources logicielles existantes et celles nécessaires à la météorologie agricole opérationnelle, conjuguées à des mécanismes de diffusion et de rétroaction adéquats en ce qui a trait aux exploitations agricoles;
- b) Promouvoir des applications opérationnelles liées à la météorologie agricole, et des systèmes de diffusion des informations qui permettent d'optimiser les connaissances sur les relations entre temps, climat et cultures;
- c) Passer en revue les informations agrométéorologiques dont les exploitants agricoles ont besoin pour adopter une planification stratégique et tactique;
- d) Élaborer des guides portant sur les applications opérationnelles en matière de météorologie agricole et sur les systèmes de diffusion des informations;
- e) Formuler, à l'intention des fournisseurs d'informations agrométéorologiques, des recommandations concernant des mécanismes de diffusion et de rétroaction destinés aux exploitants agricoles;
- f) Produire des rapports selon le calendrier établi par le GASO ou le Groupe de gestion.

## **3. GASO 3: Changements climatiques, variabilité du climat et catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture**

### **3.1 Équipe de mise en œuvre/coordination pour l'étude des changements climatiques, de la variabilité du climat et des catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture**

- a) Passer en revue et coordonner les activités du GASO et les autres activités connexes prioritaires de la Commission, afin d'en assurer la mise en œuvre et l'adoption dans les pays Membres;



- b) Faire le point sur les études consacrées aux incidences des changements climatiques et de la variabilité du climat sur l'agriculture, l'élevage en exploitation et sur parcours, la foresterie et la pêche, aux échelles nationale et régionale;
- c) Procéder à l'évaluation et rendre compte des capacités actuelles d'analyse de l'évolution et de la variabilité du climat, particulièrement du point de vue de leur incidence sur l'agriculture, l'élevage en exploitation et sur parcours, la foresterie et la pêche, aux échelles nationale et régionale;
- d) Passer en revue les résultats des scénarios régionaux relatifs aux changements climatiques et à la variabilité du climat et promouvoir des stratégies agrométéorologiques d'adaptation susceptibles d'en atténuer les effets sur la productivité de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche;
- e) Recenser les lacunes qui minent, dans le domaine de l'agriculture, les prévisions à longue échéance et recommander des moyens d'améliorer les techniques employées dans ce contexte, sur les plans national et régional;
- f) Faire davantage connaître les activités du GASO et saisir toute occasion d'en assurer la promotion;
- g) Assurer la liaison avec les coordonnateurs relevant du Groupe de gestion de la CMAg en ce qui concerne l'exécution des tâches de l'équipe, selon qu'il conviendra;
- h) Produire des rapports selon le calendrier établi par le GASO ou le Groupe de gestion.

### **3.2 Équipe d'experts pour les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, leurs incidences et les stratégies de prévention dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche**

- a) Déterminer, pour les différentes régions, les zones où la production agricole est particulièrement vulnérable aux phénomènes extrêmes et proposer des stratégies de surveillance continue permettant de détecter rapidement les changements survenant dans ces zones;
- b) Procéder à l'évaluation et rendre compte des capacités actuelles d'analyse des risques liés au climat et faire le résumé des différentes stratégies élaborées pour tenir compte des risques qui touchent particulièrement l'agriculture, l'élevage en exploitation et sur parcours, la foresterie et la pêche, en collaboration avec la Commission de climatologie, selon qu'il conviendra;
- c) Évaluer et améliorer, à l'intention du secteur des assurances, les méthodes de cartographie des risques liés au climat;
- d) Soumettre des rapports selon le calendrier établi par le GASO ou le Groupe de gestion.

### **3.3 Équipe d'experts pour les mesures d'adaptation à la variabilité du climat et aux changements climatiques à l'échelle régionale**

- a) Examiner et évaluer la réaction du secteur agricole aux changements climatiques, afin de renforcer sa capacité d'y faire face;
- b) Passer en revue les méthodes d'évaluation des incidences du climat, de la vulnérabilité des populations et des mesures d'adaptation afin de donner aux communautés rurales les moyens de faire face à la variabilité du climat et au changement climatique et de mieux gérer les risques agricoles;

- c) Évaluer la situation en ce qui concerne la transmission des alertes climatologiques au secteur agricole dans les différentes Régions et recommander des améliorations à apporter dans ce domaine, en collaboration avec la Commission de climatologie, selon qu'il conviendra;
- d) Faire le point sur les stratégies de préparation et d'adaptation et leurs incidences sur la viabilité de l'agriculture, et les traduire en un langage intelligible pour les utilisateurs;
- e) Recenser les forces et les faiblesses des politiques nationales actuelles sur le climat, en ce qui a trait aux répercussions des extrêmes climatiques sur l'agriculture;
- f) Soumettre des rapports selon le calendrier établi par le GASO ou le Groupe de gestion.

#### **4. Équipes d'experts relevant directement du président ou du Groupe de gestion de la Commission**

##### **4.1 Équipe d'experts mixte CMAg/CMOM pour le temps, le climat et la pêche**

- a) Examiner les données actuelles de météorologie maritime recueillies par la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM), déterminer dans quelle mesure ces données répondent aux besoins actuels d'une gestion durable des pêches et, le cas échéant, inciter et aider les navires de pêche à effectuer et à transmettre au système de l'OMM des observations pertinentes dans les domaines de la météorologie maritime et de l'océanographie;
- b) Étudier les effets du climat et de sa variabilité sur la pêche, à des échelles saisonnières à décennales;
- c) Passer en revue les incidences actuelles des changements climatiques et évaluer l'impact de l'évolution future du climat sur la pêche;
- d) Recenser les outils d'évaluation des risques ou d'évaluation de la gestion qui prennent en considération la variabilité du climat, afin d'améliorer la gestion durable de la pêche;
- e) Examiner les répercussions des pratiques agricoles sur les pêches côtières;
- f) Produire des rapports selon le calendrier établi par le président ou le Groupe de gestion de la CMAg ou de la CMOM.

#### **5. Experts relevant du GASO compétent**

##### **5.1 Experts de la CMAg faisant partie d'équipes d'autres commissions techniques**

- a) Préciser activement la position de la Commission sur les questions qui se rapportent à la météorologie agricole et qui sont aussi examinées par des organes de travail d'autres commissions techniques de l'OMM;
  - b) Faire valoir cette position pendant les réunions d'autres commissions, selon qu'il convient;
  - c) Collaborer étroitement avec les organes de travail en question afin d'établir des orientations et des programmes de mise en œuvre qui répondent globalement aux besoins des Membres.
-

## ANNEXE II

Annexe du **paragraphe 10.16** du résumé général**COMPOSITION DES ÉQUIPES RELEVANT DES GASO****1. GASO 1: Services agrométéorologiques à l'appui de la production agricole**

Présidence: Mme Sue Walker (Afrique du Sud)  
 Coprésidence: M. L.S. Rathore (Inde)

**1.1 Équipe de mise en œuvre/coordination pour les services agrométéorologiques**

Responsable: Mme Sue Walker (Afrique du Sud)  
 Coresponsable: M. L.S. Rathore (Inde)

M. Tuhami Abogharsa (Jamahiriya arabe libyenne)  
 M. Lu Houquan (Chine)  
 M. Reinaldo Gomide (Brésil)  
 Mme Berta Olmedo (Panama)  
 M. Stephen Lellyett (Australie)  
 Mme Svetlana Korsakova (Ukraine)

**1.2 Équipe d'experts pour le renforcement des services agrométéorologiques opérationnels**

Responsable: Mme Elena Mateescu (Roumanie)

M. Koffi Kouassi (Côte d'Ivoire)  
 M. N. Chattopadhyay (Inde)  
 M. José Maria Nogueira da Costa (Brésil)  
 M. Adrian Trotman (Territoires britanniques des Caraïbes)  
 Mme Nelly Florida Riama (Indonésie)

**1.3 Équipe d'experts pour l'application des produits et services agrométéorologiques aux fins d'un développement agricole durable**

Responsable: M. Constantino Alarcón (Pérou)

M. Pascal Yaka (Burkina Faso)  
 M. Kyu Rang Kim (République de Corée)  
 M. Allan Howard (Canada)  
 Mme Edna Juanillo (Philippines)  
 Mme Valentina Grigoryan (Arménie)

**2. GASO 2: Systèmes d'appui aux services agrométéorologiques**

Président: M. Orivaldo Brunini (Brésil)  
 Coprésident: M. Harlan Shannon (États-Unis d'Amérique)

**2.1 Équipe de mise en œuvre/coordination pour les systèmes d'appui aux services agrométéorologiques**

Responsable: M. Orivaldo Brunini (Brésil)  
Coresponsable: M. Harlan Shannon (États-Unis d'Amérique)

M. Yaya Bangoura (Guinée)  
M. T.H. Hantosh (Irak)  
M. Roberto Seiler (Argentine)  
Mme Arlene Aaron (Trinité-et-Tobago)  
M. Azhar Ishak (Malaisie)  
M. Emmanuel Cloppet (France)

**2.2 Équipe d'experts pour la mise au point de systèmes d'aide à la décision dans le domaine agrométéorologique à différentes échelles**

Responsable: M. Nick Holden (Irlande)

M. Isack Yonah (République-Unie de Tanzanie)  
M. Heidary Beni (République islamique d'Iran)  
Mme Denise Fontana (Brésil)  
Mme Elizabeth Pattey (Canada)  
M. Vernon Carr (Australie)

**2.3 Équipe d'experts pour les ressources logicielles nécessaires aux applications agrométéorologiques**

Responsable: Mme Olga Chub (Fédération de Russie)

M. Tsegaye Ketema Haile (Éthiopie)  
Mme Geetha Lakshmi (Inde)  
Mme Gilma Carvajal (Équateur)  
M. Hamid Farahani (États-Unis d'Amérique)  
M. Peter Hayman (Australie)

**3. GASO 3: Changements climatiques, variabilité du climat et catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture**

Président: M. Roger Stone (Australie)  
Coprésident: Mme Simone Orlandini (Italie)

**3.1 Équipe de mise en œuvre/coordination pour l'étude des changements climatiques, de la variabilité du climat et des catastrophes naturelles dans le contexte de l'agriculture**

Responsable: M. Roger Stone (Australie)  
Coresponsable: Mme Simone Orlandini (Italie)

M. Barnabas Chipindu (Zimbabwe)  
Mme Kwon Hyojung (République de Corée)  
M. Flavio Barbosa Justino (Brésil)  
M. Clyde Fraisse (États-Unis d'Amérique)  
Mme Flaviana Hilario (Philippines)  
Mme Cathleen Frühauf (Allemagne)

**3.2 Équipe d'experts pour les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, leurs incidences et les stratégies de prévention dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche**

Responsable: M. Premchand Goolaup (Maurice)

M. S. Masoud Mostafavi Darani (République islamique d'Iran)  
Mme Liliana Núñez (Argentine)  
M. John Prueger (États-Unis d'Amérique)  
M. Shoni Maguire (Australie)  
Mme Višnjica Vučetić (Croatie)

**3.3 Équipe d'experts pour les mesures d'adaptation à la variabilité du climat et aux changements climatiques à l'échelle régionale**

Responsable: M. Ward Smith (Canada)

M. Mokhele Moeletse (Afrique du Sud)  
Mme Lydia Grom (Ouzbékistan)  
M. Edgar Imaña (État plurinational de Bolivie)  
Mme Rosalina de Guzman (Philippines)  
M. Pavol Nejedlík (Slovaquie)

**4. Équipes d'experts relevant directement du président ou du Groupe de gestion de la Commission**

**4.1 Équipe d'experts mixte CMAg/CMOM pour le temps, le climat et la pêche**

Responsable: M. Jim Salinger (Nouvelle-Zélande)

*La composition de l'Équipe d'experts mixte sera arrêtée par le Groupe de gestion de la CMAg après consultation avec la CMOM. Les candidats potentiels sont les suivants:*

M. Andrew Yaw Nkansah (Ghana)  
M. Yao Yiping (Chine)  
Mme Karin Quevedo (Pérou)

**5. Experts relevant du GASO compétent**

**5.1 Experts de la CMAg faisant partie d'équipes d'autres commissions techniques**

Groupe d'experts mixte CCI/CMAg/CHy pour le climat, la sécurité alimentaire et l'eau  
M. Byong-Lyol Lee (République de Corée)  
Mme Simone Orlandini (Italie)

---

# APPENDICE

## LISTE DES PARTICIPANTS (Disponible en anglais seulement )

### 1. Officers of the session

President	M.J. Salinger (New Zealand)
Vice-President	L.S. Rathore (India)

### 2. Representatives of WMO Members

#### Argentina

Liliana emí Núñez (Ms)	Principal Delegate
------------------------	--------------------

#### Armenia

Valentina Grigoryan (Ms)	Principal Delegate
--------------------------	--------------------

#### Australia

Vernon Carr	Principal Delegate
Perry Wiles	Alternate
Roger Christopher Stone	Delegate

#### Austria

Elisabeth Koch (Ms)	Delegate
---------------------	----------

#### Bhutan

Tashi Samdup	Principal Delegate
--------------	--------------------

#### Bolivia (Plurinational State of)

Edgar Imaña Maldonado	Principal Delegate
-----------------------	--------------------

#### Brazil

Orivaldo Brunini	Principal Delegate
Antônio Carlos Gonçalves	Delegate
Antonio Divino Moura	Delegate
Luiz Claudio Costa	Delegate
Elizabeth Matias Chagas (Ms)	Delegate
Flavio Barbosa Justino	Delegate
Fúlvio Cupolillo	Delegate
Gilman Rodrigues	Delegate
José M. N. da Costa	Delegate
Léa Medeiros (Ms)	Delegate
Magda Lazimar De Abreu (Ms)	Delegate
Maria T. Galhardo De Castro (Ms)	Delegate
Paulo Romano	Delegate
Reinaldo L. Gomide	Delegate
Luiz Santos	Delegate
Fabio C. Conde	Delegate

#### British Caribbean Territories

Adrian Trotman	Principal Delegate
----------------	--------------------

#### Burkina Faso

Bienvenue Judith Sanfo (Ms)	Delegate
-----------------------------	----------

**Cape Verde**

Joao M. Spencer Semedo Delegate

**Canada**

Kent Johnson Principal Delegate  
Raymond Desjardins Alternate

**Central African Republic**

Jacques Namfio Delegate  
Aimé Pascal Ngoumbango-Nzabe Delegate

**China**

Guangsheng J. Zhou Principal Delegate  
Jixin Yu Delegate  
Zhenlin Chen Alternate  
Wei Guo Delegate  
Lihua Liu (Ms) Delegate  
Liuxi Mao Delegate  
Jianping Gou Alternate  
Liangbiao Chen Delegate  
Xinwen Yu Alternate  
Jun Liau Alternate  
Yanling Song (Ms) Delegate

**Croatia**

Ivan Čačić Principal Delegate  
Višnjica Vučetić Alternate

**Dominican Republic**

Solángel Y. González Espiritusanto (Ms) Delegate

**Ecuador**

Gilma Carvajal (Ms) Principal Delegate

**France**

Emmanuel Cloppet Principal Delegate

**Georgia**

Ramaz Chitanava Principal Delegate

**Germany**

Ulrich Otte Principal Delegate  
Cathleen Frühauf (Ms) Delegate

**Ghana**

Andrews Yaw Nkansah Principal Delegate

**Guinea**

Yaya Bangoura Principal Delegate

**Guinea-Bissau**

Francisco Gomes Principal Delegate

**India**

Ajit Tyagi Principal Delegate  
Lexman S. Rathore Alternate  
Radhkrishna Murthy Vasiraju Alternate  
Bimal Bhattachary Delegate  
Haripada Das Delegate  
Peddanna Pentyala Observer

**Indonesia**

Nelly Florida Riama (Ms) Alternate

<b>Iran, Islamic Republic of</b> Saeed Bazgeer Mehran Heidari Beni	Principal Delegate Alternate
<b>Ireland</b> Sarah O'Reilly	Principal Delegate
<b>Italy</b> Federica Rossi Simone Orlandini	Principal Delegate Delegate
<b>Libyan Arab Jamahiriya</b> Bashier A. Al Siebaie Tuhami M. Abogharsa Jamal A. El Buaishi	Principal Delegate Alternate Alternate
<b>Malaysia</b> Azhar Ishak	Principal Delegate
<b>Mauritania</b> Hamidou Coulibaly	Principal Delegate
<b>Mauritius</b> Premchand Goolaup	Principal Delegate
<b>Namibia</b> Franz Uirab Emmanuel N. Z. Kambueza	Principal Delegate Delegate
<b>Netherlands</b> Geert Sterk Cornelis Stigter	Principal Delegate Delegate
<b>New Zealand</b> Jim Salinger	Principal Delegate
<b>Panama</b> Berta Olmedo	Principal Delegate
<b>Peru</b> Constantino Alarcón Velazco	Principal Delegate
<b>Republic of Korea</b> Byong-Lyol Lee Kyu Rang Kim	Principal Delegate Delegate
<b>Republic of Moldova</b> Tatiana Mirova (Ms)	Principal Delegate
<b>Romania</b> Elena Mateescu (Ms)	Principal Delegate
<b>Russian Federation</b> Alexander Kleshchenko Olga Chub (Ms)	Principal Delegate Delegate
<b>Rwanda</b> Jean B. Uwizeyimana	Principal Delegate
<b>Slovakia</b> Pavol Nejedlík	Principal Delegate



**South Africa**

Ikalafeng Kgakatsi	Alternate
Kentse Setshedi (Ms)	Delegate
Lawrence Themba Dube	Delegate
Mosidi Jennifer Lekalakala (Ms)	Delegate

**Spain**

Antonio Mestre	Principal Delegate
----------------	--------------------

**Swaziland**

Mduduzi Sunshine Gamedze	Principal Delegate
--------------------------	--------------------

**Turkey**

Osman Şimşek	Principal Delegate
Mesut Demircan	Alternate

**Ukraine**

Viacheslav Lipinskyi	Principal Delegate
----------------------	--------------------

**United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland**

Allan Howard	Delegate
--------------	----------

**United Republic of Tanzania**

Deus Al. Kashasha	Principal Delegate
-------------------	--------------------

**United States of America**

Raymond P. Motha	Principal Delegate
Harlan Shannon	Alternate
John Prueger	Delegate
Clyde Fraise	Delegate
John Qu	Delegate
William E. Linzey	Delegate
Fred Branski	Delegate

**Uzbekistan**

Yanling Song (Ms)	Delegate
-------------------	----------

**Vanuatu**

Peter Napwatt	Delegate
---------------	----------

**3. Representatives of international organizations****Committee on Earth Observations Satellite (ISRO)**

Bimal K. Bhattacharya

**Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)**

Michele Bernardi

**International Society for Agricultural Meteorology (INSAM)**

Cornelis Stigter

Haripada Das

**Hydro-Meteorology Equipment Industry (HMEI)**

Cornelis Stigter

**Niger Basin Authority (NBA)**

Oyewole Ogunmola

#### **4. Other observers**

Fred Branski	President of CBS
--------------	------------------

#### **5. Other participants**

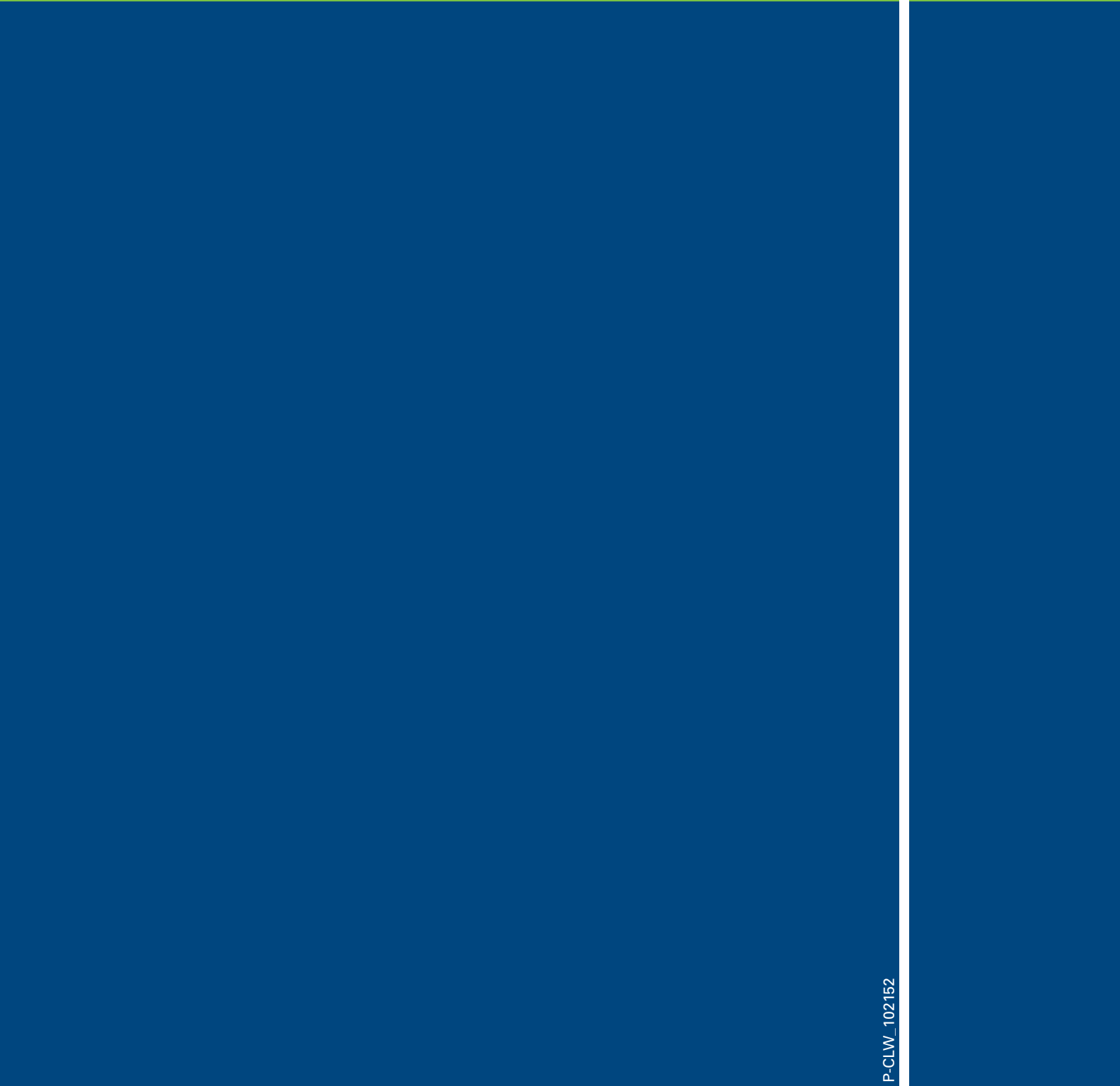
Cherif Negri	Algeria
Koffi Kouassi	Côte d'Ivoire
Tesfaye Gissila	Ethiopia
Tsegaye Ketema Haile	Ethiopia
Peter Gibba	Gambia
Adams Chavula	Malawi
Flaviana Hilario (Ms)	Philippines
James S. P. Angok	Sudan
Elijah Mukhala	Sudan
Wirat Waranuchit	Thailand
Mukufute Mukelabai	Zambia
Barnabas Chipindu	Zimbabwe

#### **6. WMO Secretariat**

Michel Jarraud	Secretary-General
Avinash Tyagi	D/CLW
Mannava Sivakumar	D/CLPA
Robert Stefanski	C/AGM
Leslie Malone (Ms)	SO/WCAS
Marc Peeters	C/CNF

---





P-CLW\_102152

[www.wmo.int](http://www.wmo.int)